

Master 1 études médiévales  
Mémoire de recherche de Elia Grabié  
- Septembre 2016 -

---

# LES FEMMES DE LA COUR À BYZANCE AUX XI<sup>E</sup> ET XII<sup>E</sup> SIÈCLES

---



*Sous la direction de  
Monsieur Benoît Joudiou*

UFR d'Histoire, Arts et Archéologie  
Université Toulouse II Jean Jaurès

**Illustration de couverture :**

Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, fol. 198  
v° 227 : *Zoé et Théodora secourent Constantin IX de la foule*

## Remerciements

Je tiens à remercier infiniment mon directeur de recherche, Monsieur *Benoît Joudiou*, sans qui je n'aurais pu travailler sur ce mémoire, merci pour son aide tout au long de l'année et sa disponibilité.

## Sommaire

<b>Avertissements</b> .....	<b>p. 5</b>
<b>Liste des abréviations</b> .....	<b>p. 6</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>p. 7</b>
<b>Chapitre I- La place de la femme dans la société et la Cour byzantine</b> .....	<b>p. 22</b>
I- Le cadre institutionnel.....	p. 23
II- Les aspects légaux .....	p. 41
III- Les aspects sociaux .....	p. 46
<b>Chapitre II- Influence des femmes à la Cour et leur stratégie d'intégration au pouvoir....</b>	<b>p.59</b>
I- Les stratégies matrimoniales .....	p. 60
II- Influences et rivalités .....	p. 73
III- Les réseaux à la Cour impériale .....	p. 77
<b>Chapitre III- L'exercice du pouvoir par les femmes : existe-t-il un pouvoir au féminin ?</b>	<b>p. 83</b>
I- Le pouvoir légitime : étude de cas des deux soeurs macédoniennes .....	p. 85
II- Le pouvoir partagé : les régences .....	p. 94
III- Le pouvoir associé : étude de cas d' <i>Anne Dalassène</i> .....	p. 101
<b>Conclusion</b> .....	<b>p. 105</b>
<b>Sources</b> .....	<b>p. 109</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>p. 111</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>p. 124</b>
<b>Glossaire</b> .....	<b>p. 135</b>

## **Avertissements**

- Les traductions sont uniquement des auteurs des éditions. Nous avons conscience qu'elles peuvent contenir des différences par rapport au texte original, cependant il nous a semblé préférable de livrer des traductions françaises pour féliciter la lecture.
- Les mots indiqués en gras sont définis dans le glossaire.
- Nous avons indiqués entre parenthèses les dates de naissance et de mort des empereurs et impératrices cités la première fois.
- Les noms et prénoms des personnages cités sont donnés en français.

## Liste des abréviations

<b>op. cit</b> (opere citato) :	dans l'ouvrage déjà mentionné du même auteur.
° :	naissance
† :	mort
<b>Ibid</b> :	dans le même ouvrage.
<b>p.</b> :	page
<b>vol.</b> :	volume
<b>éd.</b> :	éditeur
<b>dir.</b> :	directeur de l'ouvrage.
<b>fol.</b> :	folio
v° :	verso
r° :	recto
<b>BNE</b> :	Bibliothèque nationale d'Espagne
<b>trad.</b> :	traducteur
<b>fig.</b> :	figure

## Introduction

« Reine supposée d'un désert barbare, Constantinople, qui en reste longtemps inconsciente, se voit en deux siècles contestée, humiliée et même conquise pour se retrouver capitale d'un petit empire grec. Un destin scelle une véritable révolution du monde méditerranéen »<sup>1</sup>.

Durant les XIe et XIIe siècles, plusieurs dynasties vont régner sur l'empire byzantin, allant pour les plus importantes des Macédoniens, Doukas, Comnènes ou encore les Anges pour la fin du XIIe siècle.

L'empire byzantin connaît à cette période, deux siècles de troubles qui, selon *Alain Ducellier* et *Michel Balard*, méritent une attention toute particulière puisqu'ils consacrent un ouvrage consacré à cette période.

Cette période est cloisonnée autour de deux dates, celle de la mort de l'empereur macédonien *Constantin VIII Porphyrogénète* (°vers 960-†1028), en 1028, laissant l'empire à ses filles *Zoé* (°vers 978-†1050) et *Théodora Porphyrogénète* (°vers 980-†1056). Cette date va être le point de départ d'un nouveau pouvoir impérial contesté par une aristocratie renaissante. Or cette période trouve un terme en 1204 par la prise de la ville par les Latins sous la quatrième croisade et la fin de la dynastie des Anges.

La riche dynastie macédonienne qui avait régné durant deux siècles (depuis *Basile I<sup>er</sup>* (vers°811-†886) en 867), s'est achevée par le règne des deux sœurs *Zoé* et *Théodora Porphyrogénètes*, faute d'héritier mâles. Les empereurs du Xe siècle, avec *Romain Lécapène* (°vers 870-†948), *Nicéphore Phocas* (°vers 912-†969) et *Jean Tzimiskès* (°vers 925-†976) avaient porté l'empire sur un territoire vaste et étendu en repoussant les frontières grâce à leurs compétences politiques et militaires. Les époux de *Zoé* assurèrent le gouvernement de l'empire, tandis qu'à la mort des deux sœurs, un empereur désigné par *Théodora*, *Michel VI Stratiôtikos* (° ?- †1059), est écarté du pouvoir le 8 Juin 1057 par un groupe militaire à la tête duquel se trouvait un membre issu d'une des plus importantes familles de l'époque, *Isaac Comnène* (°vers 1007-1061). Cette date, marque alors une césure dans le pouvoir impérial, avec l'avènement d'une aristocratie militaire.

Cette nouvelle aristocratie byzantine, arrivée au pouvoir grâce à l'affaiblissement de la dynastie macédonienne, s'expose à travers des conflits de pouvoir internes entre les familles les plus importantes de l'empire.

---

<sup>1</sup> DUCCELLIER Alain, BALARD Michel (dir.), *Constantinople 1054-1261, Tête de la Chrétienté, proie des Latins, capitale grecques*, Paris, Autrement, 1996, p. 10.

L'aristocratie domine l'empire byzantin depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, et gagne en puissance à partir du IX<sup>e</sup> siècle. Les familles aristocratiques, pour la plupart étant de riches propriétaires fonciers, soutenaient l'empereur lors des guerres, assurant une aide humaine ou financière. A la fin du Xe siècle, lorsque Basile II écarta les grandes familles des Phocas et Maleïnoï, alors proches des révoltes, il créa des relations avec de nouvelles familles, plus ou moins connues à cette époque, comme les Doukas, les Comnènes, les Dalassènes, leurs offrant alors des hautes fonctions au sein de l'Empire. *Basile II* promulgua une loi interdisant à tout général militaire d'exercer dans son patrimoine terrien en province. Ce fut alors une révolution dans la capitale puisque cette aristocratie se pressa de s'installer à Constantinople, au plus près du palais formant petit à petit une Cour, proche de l'empereur et de son pouvoir. L'aristocratie militaire côtoyait alors l'aristocratie urbaine.

Succèdent à *Isaac Comnène*, une série d'empereurs issus des plus grandes familles de l'empire. Il nomme lui-même comme héritier *Constantin X Doukas* (°vers 1006-†1067). Ce dernier avait bien l'intention de fonder une dynastie lorsqu'il fit couronner son fils *Michel* (°vers 1050-†1090) et protégeant son frère *Jean* en lui attribuant le titre de *César*.

Lorsqu'il mourut, sa femme *Eudocie Makrembolitasse* (°vers 1021/37-†1096), régente de son fils *Michel* alors trop jeune pour gouverner, se remarie avec *Romain Diogène* (°vers 1030-†1072). Grand militaire lui aussi issu d'une famille importante, le mariage avait été contracté malgré un serment qu'elle avait signé selon les vœux de l'empereur. Ce tyran, a alors écarté les Doukas du pouvoir, afin d'avoir un contrôle presque total sur l'empire. Il fut trahi par le chef *Andronic Doukas* lors de la bataille de *Manzikert* en 1071, ce qui le condamna à la défaite et à une courte captivité qui lui valut la perte de son trône. C'est *Michel VII*, fils légitime et héritier de *Constantin Doukas* qui hérita du pouvoir remettant.

Depuis le XI<sup>e</sup> siècle, les manœuvres aristocratiques se sont appuyées sur des stratégies d'alliances à travers notamment les mariages entre grandes familles.

Un nouveau coup d'Etat vint remettre en cause la solidité du pouvoir impérial. Duc des Anatoliques, issu d'une grande famille militaire, *Nicéphore Botaneiatès* (° ?-†1081), soutenu par des groupes militaires et des puissants généraux, menacent le pouvoir de *Michel VII*. Ce dernier abdiqua le 3 avril 1078 et revêtit l'habit monastique.

Cette période marque l'affaiblissement de la puissance impériale, puisque s'en suit une série de tentatives de coup d'Etat. C'est seulement moins de trois années après que le titre de *Nicéphore* est lui aussi contesté lors la prise de la ville par *Alexis Comnène* (°vers 1058-†1118) le 14 février 1081.



Lors de l'avènement d'*Alexis*, l'empire est, selon les propos d'*Elisabeth Malamut* dans sa biographie sur *Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, « sur le point de sombrer dans le chaos »<sup>2</sup>.

Or le règne d'*Alexis* fut un miracle pour l'empire qu'il sauva de cette crise pour offrir comme héritage à son fils *Jean*, un lieu riche et paisible<sup>3</sup>.

La famille des Comnènes avait été portée au plus haut rang lors du règne d'*Isaac Comnène*, l'oncle d'*Alexis*. Cette famille, conduite par une femme, *Anne Dalassène*, n'avait pas pardonné aux Doukas d'avoir été les successeurs d'*Isaac Comnène* alors qu'elle voulait que son mari, le frère d'*Isaac*, occupe cette place. Elle va entretenir cette haine entre les deux familles au point de devenir l'une des querelles les plus connues de l'époque. Pour y mettre fin, *Alexis* épousa *Irène Doukas* en janvier 1078.

Afin de mieux comprendre le pouvoir byzantin, il est important de savoir que la place de l'empereur était considérée au rang le plus élevé.

D'héritage grec, la société byzantine est régie par l'ordre, le pouvoir et la religion. Concernant cet ordre, l'empereur *Constantin Porphyrogénète* écrit dans la préface de son Livre des Cérémonies (*De Cerimoniis*) « de la sorte [c'est-à-dire par la connaissance exacte des cérémonies], puisse le pouvoir impérial, s'exerçant avec ordre (*taxis*) et mesure (*rythmos*), être l'image de l'harmonie et du mouvement donnés par le Créateur à ce monde. »<sup>4</sup>. Le mot *taxis* désigne à la fois l'ordre, le cérémonial et l'organisation hiérarchique des différentes classes de dignitaires. Comme nous le mentionne *Marie-France Auzépy* dans son article concernant *la taxis*, « l'empire, et particulièrement la Cour qui entoure l'empereur, est le reflet terrestre de la Cour céleste qui entoure le Christ [...] La *taxis* est l'image que le pouvoir impérial veut donner de lui-même et, comme elle est le résultat d'une longue construction, l'image est à la fois singulièrement forte et raffinée »<sup>5</sup>.

Dans ce nouveau contexte, nous nous intéressons à la place accordée aux femmes dans le pouvoir. Les femmes qui sont l'objet de notre étude sont celles qui ont côtoyé de près le

---

<sup>2</sup> MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 7.

<sup>3</sup> L'expression « Alexis le sauveur » est utilisée par Elisabeth Malamut, MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 7.

Voir Fig. 9 en annexe p. 131.

<sup>4</sup> Constantin VII Porphyrogénète, *Le Livre des Cérémonies (De Cerimoniis)*, Paris, Les Belles Lettres, 1967, Vol. 1, p. 2.

<sup>5</sup>AUZÉPY Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine », *Bulletin du Centre de recherche du château de Versailles* [En ligne], | 2005, mis en ligne le 16 juin 2008, consulté le 26 février 2016. URL : <http://crcv.revues.org/2253> ; DOI : 10.4000/crcv.2253.

pouvoir et de plusieurs façons : à la Cour impériale, par le biais de mariage, par la naissance dans la pourpre, ou bien par des relations privées avec l'empereur. Leurs rôles peuvent paraître déterminants pour le futur de l'empire. Elles occupent des places différentes, les premières que l'on doit évoquer, et peut être les plus importantes, sont les deux sœurs macédonienne, *Zoé* et *Théodora Porphyrogénètes*. Elles héritent de l'empire en 1028 à la mort de leur père *Constantin VIII*, et sont les dernières représentantes de la dynastie macédonienne. Celles-ci ont exercé le pouvoir de manière légitime sous plusieurs formes, *Zoé* en tant qu'impératrice aux côtés de trois époux différents, ou en tant que mère lorsqu'elle adopta le neveu de l'un de ses maris défunt. Elles ont partagé le pouvoir et ont occupé le titre impérial à deux. *Théodora* a, à la mort de sa sœur, prit seule la tête de l'empire. Elles ont donc durant vingt-huit ans, représenté leur dynastie, elles étaient héritières légitimes du trône. Certaines femmes ont accédé au pouvoir par mariage avec l'empereur, comme *Irène Doukas* en épousant *Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, épouse exemplaire par sa dévotion envers son mari, ou encore par exemple *Marie d'Alanie* (°vers 1050-†vers 1103), épouse de l'empereur *Michel VII Doukas* puis de *Nicéphore Botaneiates*. Son mariage lui permit de rester proche du pouvoir même après le coup d'Etat d'Alexis. D'autres exemples viennent démontrer que ces femmes ont joué des rôles très différents autour du pouvoir, *Anne Dalassène*, la mère d'*Alexis I<sup>er</sup> Comnène*, est une femme d'autorité qui par son statut de mère, occupe la place de l'impératrice sans en avoir le titre. En son absence, son fils lui délègue tous les pouvoirs. L'exemple de l'influence des maîtresses sur l'empereur vient démontrer les diverses stratégies pour ces femmes d'accéder au pouvoir, on peut citer l'une des plus connue, *Marie Sklérène*, maîtresse de *Constantin IX Monomaque* (°vers 1000-†1050), alors marié à *Zoé la macédonienne*. Celle-ci va obtenir une place sur le trône aux côtés des deux sœurs Porphyrogénètes.

Des femmes donc puissantes, proches du pouvoir, toutes issues de l'aristocratie byzantine ou étrangères. Ces différents exemples s'inscrivent dans un contexte instable, où l'autorité impériale est souvent contestée. L'empereur est en danger, menacé par les tensions de l'empire.

Faire une histoire des femmes de la Cour byzantine aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles s'inscrit dans le même courant historiographique que l'histoire des femmes au Moyen-Age. Tout historien débutant cette démarche doit passer par cette longue interrogation autour de la question du « genre ». Qu'est-ce que le « genre » ? De quelle manière l'aborder en tant qu'historien médiéviste ? Comment faire une histoire des femmes ? Comment définir la femme ?

Pour répondre à toutes ces questions, il faut étudier tout le cheminement de l'historiographie et ses problématiques autour de l'histoire des femmes et du genre à Byzance. Nous nous sommes appuyés sur l'article de *Georges Sidéris* paru dans la revue *Genre & Histoire*, qui est une sorte de recensement de toute la production historique autour des femmes et du genre à Byzance<sup>6</sup>.

Son article, chronologique, se scinde en trois parties. Il présente tout d'abord les premiers apports de l'historiographie byzantine dans le domaine du genre du XXe siècle jusqu'au début des années 1940. *Charles Diehl* et *Gustave Schlumberger* sont les premiers byzantinistes à présenter une nouvelle façon d'étudier la société byzantine à travers une série de portraits d'impératrices pour *Charles Diehl* et des récits historiques pour *Gustave Schlumberger*<sup>7</sup>. Leur démarche est aujourd'hui dépassée puisqu'avec le recul on se rend compte que ce sont des récits simples et sans vraiment d'enjeux historiques puisqu'ils sont souvent destinés à un public plus large. S'ajoute à cette première démarche, différents travaux sur l'hagiographie avec les œuvres d'*Olivier Delouis*, notamment, qui nous éclaire sur les concours de beauté ; or pour la période que nous étudions cette pratique n'existe plus<sup>8</sup>. *Georges Sidéris* nous apprend qu'à partir des années 1940 jusqu'en 1960, l'historien *Rodolphe Guiland* publie une série d'articles sur les fonctions à la Cour, les dignités, les charges civiles, militaires et d'églises<sup>9</sup>. Il propose donc un tout premier travail autour de la Cour permettant de mieux comprendre la place et le rôle de chacun et d'aborder en premier lieu la femme à travers ses fonctions à la Cour.

On voit ensuite apparaître un nouveau thème autour de la vie privée des Byzantins, et des Byzantines. On peut citer l'historien Grec *Phédon Koukoulès*, ou bien *Louis Bréhier*, tous les deux offrent une première étude sur la « vie quotidienne » à Byzance autour des années

---

<sup>6</sup> SIDERIS Georges, « Approches sur l'historiographie du genre à Byzance », *Genre & Histoire* [En ligne], mis en ligne le 14 décembre 2008, consulté le 10 novembre 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/358>.

<sup>7</sup> DIEHL Charles, *Figures byzantines*, Deuxième série, Paris, Armand Colin, 1923, 345 p.

SCHLUMBERGER Gustave, *L'épopée byzantine à la fin du dixième siècle. Troisième partie. Les porphyrogénètes Zoé et Théodora*, Paris, Hachette, 1905, 846 p.

<sup>8</sup> DELOUIS Olivier, « Byzance sur la scène littéraire française (1870-1920) », dans AUZEPY (éd.), *Byzance en Europe*, Saint-Denis, 2003, p. 101-151.

<sup>9</sup> GUILLAND Rodolphe, *Recherches sur les institutions byzantines*, Berlin, Akademie-Verlag, Vol. 1, 1967.

1960<sup>10</sup>. De cette évolution découle une première *Histoire mondiale des femmes*, publiée en quatre volumes sous la direction de *Pierre Grimal* dont le volume 3 comporte un thème sur « La femme dans l'empire byzantin » rédigé par *José Grosdidier de Matons* vers 1965<sup>11</sup>.

A cette même période on voit apparaître chez les anthropologues le concept de « gender ». L'initiatrice *Margaret Mead* offre à travers une étude sur la sexualité en Océanie, une nouvelle façon d'étudier la sexualité, ce n'est plus une nécessité primaire ni une institution universelle de la famille<sup>12</sup>. La notion de sexe ne peut pas être réduite à un fait purement biologique, l'homme et la femme se distinguent par une identité sociale, le rôle sexuel, c'est-à-dire le rôle social attribué à chaque sexe. La notion de « gender » s'est développée à partir de celle de rôle sexuel. Pour les Byzantins, c'est *Evelyne Patlagean* qui en 1960 publie un ouvrage issu de sa thèse sur la pauvreté à Byzance, et qui met en lumière les inégalités de sexe en défaveur des femmes<sup>13</sup>.

A la fin des années 1960, les psychanalystes et les sexologues s'emparent du concept de « gender » puis en 1970 le concept apparaît chez les sociologues comme *Ann Oakley*.

Il me semble important de définir dans cette introduction la notion de genre. En France, le concept est difficile à traduire, le terme « gender » s'emploie comme « genre » mais n'a pas la même valeur. Le « gender » désigne une méthode d'analyse qui propose d'historiciser la différence sexuelle (en dehors des différences biologiques, sociales par exemple) : les hommes et les femmes sont des catégories construites, et leurs caractéristiques sont variables dans le temps. Historiciser la différence sexuelle, ce n'est pas pour autant faire de l'histoire des hommes ou des femmes comme une histoire à part, même si cela se fait encore, et a été longtemps le cas. Au contraire c'est considérer que la connaissance de l'histoire des femmes permet d'avancer dans l'histoire des sociétés toutes entières. Le genre est un processus relationnel, si l'on suit cette théorie, on ne peut pas étudier ce qui relève du féminin sans le masculin. Travailler sur la différence des sexes à travers l'histoire c'est étudier comment les caractéristiques (masculin et féminin) s'élaborent au fil du temps, et comment la représentation de ces caractéristiques évolue.

---

<sup>10</sup> KOUKOULES Phédon, *Byzantinôn bios kai politismos*, Athènes, Vol. 6, 1948-1957.

BREHIER Louis, *Le monde byzantin : La civilisation byzantine*, Paris, Albin Michel, 1950.

<sup>11</sup> GROSDIDIER DE MATONS José, « La femme dans l'empire byzantin », *Histoire mondiale de la femme*, Pierre GRIMAL (dir.), Paris, Nouvelle Librairie de France, Vol. 3, 1967.

<sup>12</sup> MEAD Margaret, *Mœurs et sexualité en Océanie*, Paris, Pocket, 2004.

<sup>13</sup> PATLAGEAN Evelyne, *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance, IVe-XIe siècles*, Londres, Variorum Reprints, 1981, 346 p.

Pour les byzantinistes, les travaux réalisés par *Joëlle Beaucamp* dans les années 1970 sur le statut juridique de la femme à Byzance apporte une nouvelle approche et un intérêt particulier pour les femmes<sup>14</sup>. Cependant à la lecture de son œuvre, *Joëlle Beaucamp* met, elle aussi, en lumière les inégalités de sexe que la justice byzantine annonçait.

Jusqu'aux années 1980, l'apport de l'historiographie générale sur les femmes et le « genre », offre une nouvelle perspective historique pour aborder le sujet. Les évolutions sociales permettent également de répondre à de nouvelles problématiques autour de l'histoire des femmes, notamment la multiplication du nombre des femmes dans l'enseignement universitaire s'inscrit dans cette amélioration. On peut dire que les byzantinistes participent pleinement à l'apport historiographique de l'histoire mondiale des femmes. A la différence des pays Anglo-Saxons où l'étude sur la question du genre est très avancée, les historiens français ralentissent la production des études autour de ce sujet. Les modes de l'histoire globale, quantitative et sérielle sont fortement installés en Hexagone, on a peur de s'en éloigner et de prendre des risques. De plus les évolutions sociales témoignent de cette différence historiographique puisque les mouvements féministes, précoces par rapport à la France en pays Anglo-Saxons, poussent cette démarche à favoriser les études des femmes et du « genre ». Durant l'époque médiévale, l'homme et la femme ont une histoire conditionnée par leur identité sexuelle. Or cela n'a pas empêché la multiplication des études sur les femmes jusqu'aux années 1990, dans tous les domaines confondus. Comme le mentionne *Georges Sidéris* dans son article, en 1982 les deux historiens *Alexander Kazhdan* et *Gille Constable*, se rapprochant du domaine psychologique, apportent un nouveau champ d'étude qui concerne les comportements des Byzantins dans à peu près tous les domaines<sup>15</sup>.

L'année suivante la britannique *Judith Herrin* propose une nouvelle vision de la femme dans l'histoire byzantine<sup>16</sup>. Elle offre une approche différente grâce aux sources, qui ne l'oublions

---

<sup>14</sup> BEUCAMP Joëlle, « Incapacité féminine et rôle public à Byzance », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999, p. 23 à 36.

<sup>15</sup> KAZHDAN Alexandre, CONSTABLE Giles, *People and Power in Byzantium. An Introduction to Modern Byzantine Studies*, Washington D. C., Dumbarton Oaks Research Library & Collection, 1982, 240 p.

<sup>16</sup> HERRIN, Judith. « L'enseignement maternel à Byzance ». *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999, p. 91 à 102.

pas, sont pour la plupart écrites par des hommes. Ainsi elle démontre l'influence de ces femmes sur le pouvoir et la société, mettant la femme en première ligne.

Les études succédant celles de *Judith Herrin* vont mettre fortement en relation les conceptions du « gender » avec l'histoire byzantine. Ainsi, *Catia Galatariotou*, se référant aux travaux d'*Ann Oakley*, propose une théorie sur le genre à Byzance, selon elle, la société byzantine serait un « patriarcat » dans lequel les hommes se seraient approprié le pouvoir et l'argent.

Des grandes études sur les femmes apparaissent à partir des années 1985-1990, avec l'« Histoire de la vie privée » par *Philippe Ariès* et *Georges Duby* dont une partie sur Byzance est confiée à *Evelyne Patlagean*<sup>17</sup>. De même sorte que *Georges Duby* et *Michelle Perrot* et leur *Histoire des femmes en Occident* en cinq tomes, participent à cette évolution, ils font partie des historiens proposant une nouvelle histoire consacrée à la femme ; or ce n'est pas une histoire à part entière, « Il faut récuser l'idée que les femmes seraient en elles-mêmes un objet d'histoire. C'est leur place, leur "condition", leurs rôles et leurs pouvoirs, leurs formes d'action, leur silence et leur parole que nous [*Michelle Perrot* et *Georges Duby*] entendons scruter, la diversité de leurs représentations (Déesse, Madone, Sorcière) que nous voulons saisir dans leurs permanences et leurs changements. Histoire résolument relationnelle qui interroge la société toute entière et qui est, tout autant, histoire des hommes »<sup>18</sup>.

Mettre en relation l'Orient et l'Occident fait partie des problématiques évoquée à travers l'étude des femmes. L'introduction du colloque *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, « [le colloque] fait partie des premières volontés de mettre en parallèle et d'étudier sur un pied d'égalité Byzance et l'Occident tout en s'inscrivant dans le courant de recherche de la "Gender History" »<sup>19</sup>.

S'en suit une série d'articles ou d'études sur différents thèmes mettant en avant les femmes dans le pouvoir ou la société. On peut citer des articles sur les impératrices comme celui

---

<sup>17</sup> ARIES Philippe, DUBY Georges (dirs.), *Histoire de la vie privée, t. 1, de l'empire romain à l'an mil*, Deuxième édition, Paris, Vol. 1, 1999.

<sup>18</sup> *Michelle Perrot* et *Georges Duby* dans l'introduction de leur œuvre commune : DUBY Georges et PERROT Michelle (éd.), *Histoire des femmes en Occident*, 5 Vol., 1991-1992.

<sup>19</sup> Université libre de Bruxelles et Université Charles de Gaulle (Lille), *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, colloque international organisé les 28, 29 et 30 mars 1996, Bruxelles et Villeneuve d'Ascq : Lille, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999.

d'*Elisabeth Malamut* et le portrait d'*Anne Dalassène*, ou alors des études de femmes de l'aristocratie, dans l'hagiographie ou dans les actions religieuses<sup>20</sup>.

La troisième partie de l'article de *Georges Sidéris* est consacrée aux productions du XXe et XXIe siècle. Il remarque que c'est à ce moment-là que les recherches sur les eunuques se sont multipliées avec *Rodolphe Guiland*<sup>21</sup>. Il y a également les deux historiens *Stefanos Geroulanos* et *Georges Androutsos* qui ont réalisé un recensement d'eunuques<sup>22</sup>. Les études sur les eunuques se sont approfondies à la fin du XXe siècle, ce qui entraîne un vif intérêt pour les études sur la Cour et l'entourage de l'impératrice. On remet alors en question l'identité sexuelle et le cas des eunuques devient un objet d'étude.

Jusqu'à la fin du XXe siècle, on considère l'époque byzantine comme une période sombre et décadente, à l'opposé de l'Occident toujours mis en lumière<sup>23</sup>. *Edward Gibbon* avait rédigé au XVIIIe siècle un ouvrage qui s'intitule *Histoire du déclin et de la chute de l'empire Romain Byzance (de 455 à 1400)*, qui influence jusqu'au XXe siècle la vision péjorative de l'empire byzantin<sup>24</sup>.

Beaucoup d'historiens, comme *Marie-France Auzépy*, vont tenter alors de retirer cette image négative de Byzance, en mettant en avant l'influence que celle-ci a pu avoir en Occident<sup>25</sup>.

En 2003 a eu lieu un séminaire sur les femmes byzantines organisé par *Ioli Kalavrezou* au département d'histoire de l'art et d'architecture de l'Université de Harvard<sup>26</sup>. Un catalogue

---

<sup>20</sup> MALAMUT Elisabeth, « Une Femme politique d'exception à la fin du XIe siècle: Anne Dalassène », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille 1999, p. 103-120.

<sup>21</sup> GUILLAND, Rodolphe. « Les eunuques dans l'empire byzantin. Etude de titulature et de prosopographie byzantines », *Études byzantines*, Vol. 1, 1943, p 197-238.

<sup>22</sup> GEROULANOS Stefanos, ANDROUTSOS Georges, « Les divers types d'eunuques dans l'Etat byzantin: leur rôle et leur sens symbolique », *Sexologies*, XII, n° 43 (s. d.).

<sup>23</sup> LEMERLE Paul, « La notion de décadence à propos de l'empire byzantin », dans *Classicisme et déclin culturel dans l'histoire de l'Islam ; actes du symposium international d'histoire de la civilisation musulmane Bordeaux 25-29 juin 1956*, Robert BRUNSCHVIG (éd.), Paris, 1957, p. 263-277.

<sup>24</sup> GIBBON Edouard, *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire Romain Byzance (de 455 à 1400)*, Traduit de l'anglais par M-F Guizot, Paris, Robert Laffont, Vol. 2, 1983, 1273 p. (collection Bouquins).

<sup>25</sup> AUZÉPY Marie-France, *Byzance en Europe*, St-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2003, 255 p.

d'exposition est l'aboutissement de ce séminaire, on y trouve des études introductives passant en revue des thèmes très divers (la vie dans la cité, les femmes issues de l'élite de la société, la dévotion publique, le travail, la maison, le mariage, la parure, la santé) illustrées par des pièces d'art. Les 186 objets répertoriés dans le catalogue permettent de mieux faire connaître le riche patrimoine féminin byzantin.

Notre travail n'est pas de démontrer les inégalités entre les sexes, notre objectif est de proposer aux lecteurs une analyse des différentes stratégies féminines pour exercer le pouvoir. On étudiera une série d'exemple avec plusieurs études de cas de femmes présentes aux côtés de l'empereur. Les XIe et XIIe siècles nous offrent des figures féminines aux statuts très divers

Ce projet de recherche s'inscrit dans une démarche historiographique puisque, un mémoire de maîtrise sur ce même thème avait été écrit dans les années 1970 à l'université de Toulouse II. Notre travail vise à renouveler les problématiques, et à réactualiser les sources.

Les sources ne sont pas nombreuses, et font très peu de place aux femmes, elles sont à utiliser avec précaution puisqu'elles sont pour la plupart écrites par des hommes.

Chronologiquement, la première source étudiée est celle de *Jean Skylitsès*, il rédige la *Synopsis historiôn* durant les périodes du règne d'*Alexis Ier*<sup>27</sup>. Les textes de *Skylitsès* couvrent les années 811 à 1057, depuis la mort de l'empereur *Nicéphore Ier* jusqu'à l'abdication forcée de *Michel IV* et sont le récit des événements de cette période. Il nous offre des riches commentaires sur les règnes des impératrices *Zoé* et *Théodora Porphyrogénètes*. Cette chronique a été copiée au XIIe siècle, dans un manuscrit enluminé, conservé aujourd'hui à la bibliothèque nationale d'Espagne de Madrid. Le manuscrit contient 577 miniatures réalisées par plusieurs artistes. La plupart des scènes sont accompagnées d'une légende qui explique leurs significations et les miniatures illustrent le texte, sur les forteresses, les scènes de guerre, la vie à la Cour etc...

Pour compléter cette source, l'étude de la *Chronographie* de *Michel Psellos*, écrite autour de la deuxième moitié du XIe siècle, offre une approche différente pour une période similaire<sup>28</sup>. Le récit de cet intellectuel byzantin, parcourt les périodes allant du règne de *Basile II* (vers

---

<sup>26</sup> KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, 2003, 335 p.

<sup>27</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, Paris, Lethielleux, 2003, 406 p.

<sup>28</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance*, 2eme édition, Paris, Les belles lettres, 2 Vol, 2006.



963) jusqu'à celui de *Nicéphore III Botaniatès* (vers 1078). *Psellos* est très présent à la Cour byzantine, au service de plusieurs empereurs, par exemple Constantin IX, il est proche aussi des impératrices, comme *Eudocie Makrembolitasse* à qui elle se confie, ou la maîtresse *Marie Sklèréne* avec qui il aime converser. Cette position lui permet d'écrire au mieux ses « histoires de Cours » avec beaucoup de précision tant sur des détails physiques, que matériels, ou sur des événements. Dans la préface de la *Chronographie* de *Psellos*, l'historien *Charles Diehl* caractérise le travail de l'auteur « par les qualités de l'observation, la précision pittoresque des tableaux, la fine psychologie des portraits [...] (mérite) d'être, dans n'importe quelle littérature, placé à côté des plus grands d'entre les historiens »<sup>29</sup>.

Cette abondance de détail vient compenser le manque de source iconographique. En effet l'iconographie que l'on retrouve le plus souvent correspond à la « tradition byzantine », c'est-à-dire des mosaïques, des pièces de monnaies et des sceaux. Ces sources épousent des représentations dites traditionnelles et ne nous apportent que très peu de détails physiques. Elles mettent en avant toute la spécificité de la représentation byzantine (avec beaucoup d'insignes matériels, théâtralisation de scènes religieuses...).

Le mari d'*Anne Comnène*, *Nicéphore Bryenne* (1062-1137), rédige une œuvre à la demande d'*Irène*, afin de conter les exploits des Comnènes<sup>30</sup>. L'œuvre d'origine, ayant été perdu, a été réécrite et publiée une première fois par un Jésuite Toulousain, le Père *Pierre Poussines*, en 1661 dans le *Tolosanus despeditus*. Lui aussi perdu, l'historien *Paul Gautier* tente de le recomposer avec l'aide des notes du Jésuites et des commentaires laissés dans les œuvres de *Skylitsès*, *Michel Psellos* ou *Anne Comnène*. Il nous apporte des informations allant du règne d'*Isaac Comnène* (1057-1059) à *Alexis I<sup>er</sup>* (1081-1118).

Après la mort de l'auteur, sa femme *Anne Comnène*, fille de l'empereur *Alexis I<sup>er</sup>*, entreprend de terminer ce travail à travers une œuvre littéraire en trois tomes s'intitulant l'*Alexiade*<sup>31</sup>. Elle nous offre un récit historique durant la période de la fin du XIe au début du XIIe siècle, accompagné de portraits tels que sa grand-mère, *Anne Dalassène*, sa mère *Irène Doukas* ou encore son père *Alexis I<sup>er</sup>*. Cette illustre femme, que les historiens définissent comme une « historienne », fournit à l'histoire une source essentielle. Elle nous permet d'avoir une approche féminine sur les événements.

---

<sup>29</sup> *Ibid.* p. 4.

<sup>30</sup> BRIENNI NICEPHORI, *Historiarum Libri Quattuor*, Bruxelles, Byzantion, 1975, 408 p.

<sup>31</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, Paris, Les belles lettres, 3 Vol, 1937.

En plus d'être des sources importantes pour nos travaux, ces écrits sont de véritables œuvres littéraires grecques, qui sont aujourd'hui traduites dans plusieurs langues.

Le récit du fonctionnaire *Jean Zonaras*, l'*Epitome historiarum*, est un récit historique allant depuis *Adam* jusqu'à *Alexis I<sup>er</sup> Comnène*<sup>32</sup>. C'est l'une des œuvres historiques, écrites en grec, les plus longues. Il nous offre un portrait d'*Alexis I<sup>er</sup>* assez négatif, le comparant à un dictateur, c'est ce qui le différencie des autres sources.

Afin de poursuivre chronologiquement la liste des sources, nous souhaitons ajouter l'œuvre en 21 volumes qui s'intitule *Historia*, rédigée au XIIe siècle par un haut fonctionnaire byzantin, *Nicétas Choniates*<sup>33</sup>. Son œuvre couvre l'année 1118, à la mort d'*Alexis I<sup>er</sup>*, aux années 1206, peu de temps après la chute de l'empire face aux croisés. A la différence de la *Chronique* de *Michel Psellos*, le texte de *Nicétas Choniates* ne se focalise pas sur les intrigues de Cour.

De manière à ne pas avoir une approche seulement littéraire nous nous sommes reportés à d'autres types de sources d'ordre administratif. Par exemple, le testament de *Kalè Pakourianè* jeune aristocrate, ou celui d'*Anne Comnène* et sa mère *Irène Doukas*. Ou encore d'autres textes qui peuvent nous informer sur les droits des femmes, ou des actes qui nous éclairent sur les rapports des femmes avec la politique, nous pouvons donner l'exemple des actes délivrés par *Anne Dalassène* sous le règne d'*Alexis I<sup>er</sup>*.

Le choix de travailler autour de ces deux siècles se justifie, comme nous l'avons dit au début de notre introduction, par la présence importante des femmes autour du pouvoir et notamment à la Cour durant les XIe et XIIe siècles. Notre objectif n'est pas d'écrire une histoire des femmes à la Cour byzantine aux XIe et XIIe siècles, mais plutôt d'étudier le rapport qu'entretiennent les femmes avec le pouvoir.

Les historiens ne se sont pas attardés à étudier ce rapport, mais plutôt à mentionner leur présence, parfois leur influence dans des études consacrées aux empereurs. Seulement quelques « stars » font l'objet de biographies telles que *Théodora* (°vers 500-†548) la femme de *Justinien* (°483-†565) ou *Irène l'Athénienne* (°vers 752-†803).

---

<sup>32</sup> ZONARAS Jean, *Epitome historiarum*, DU CANGE Charles, DINDORF Ludwig (éd.), Leipzig (Allemagne), aedibus B.G. Teubneri, 1868-1875, 6 Vol. (Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana).

<sup>33</sup> CHONIATE Nicétas, *O city of Byzantium, Annals of Niketas Choniates*, trad. Harry Magoulias, Détroit, Wayne State University Press, 1984, 441 p. (Byzantine texts in translation).

Pour ce faire il faut bien comprendre la définition du pouvoir. On a longtemps confondu le pouvoir avec l'autorité, on peut exercer le pouvoir pas forcément en ayant de l'autorité, c'est à partir de cette distinction que l'on va redéfinir le pouvoir.

L'autorité est une force légitime accordée par Dieu qui s'inscrit dans la loi et ne peut être contestée. Le pouvoir s'exerce à plusieurs échelles, il y a l'empereur qui a le pouvoir et l'autorité suprême, idéologiquement, c'est incontestable. L'impératrice quant à elle, exerce aussi un pouvoir mais de manière beaucoup plus subtile, légitimement celle-ci ne possède pas d'autorité sur l'Etat, mais son influence sur l'empereur peut parfois lui permettre d'acquérir un certain pouvoir. Le pouvoir peut donc agir sur l'autorité<sup>34</sup>. On peut prendre l'exemple d'*Anne Dalassène*, elle ne possède pas officiellement le titre d'impératrice, mais son fils, l'empereur *Alexis I<sup>er</sup>*, lui délègue les pleins pouvoirs durant son absence. Elle n'est donc pas représentante de l'autorité, par l'absence de titre officiel, mais on peut supposer qu'elle possède tout autant de pouvoir.

C'est une conception et une vision différente du gouvernement de l'Empire, il faut prendre en considération que l'empereur n'est pas le seul à prendre des décisions. On peut émettre l'hypothèse qu'il existe un pouvoir au féminin.

D'un point de vu historiographique, notre projet s'inscrit dans la même démarche que le concept du *Queenship* en Occident. Ce terme, ne se traduisant pas en Français, est un mot anglais qui désignant le pouvoir au féminin, c'est-à-dire, un pouvoir exercé par une femme, comme une reine ou une impératrice par exemple. On pourrait le traduire grossièrement par la « reinauté », le pouvoir (royal ou impérial) au féminin. On tente d'écrire l'histoire des reines, jusqu'à présent oubliées de l'histoire. Les études autour de ce thème évoluent très rapidement en Angleterre. Motivé dès les années 1960 par l'apparition du concept de « gender », elles débutent à la fin du XIXe siècle alors qu'en France on ne distingue pas les reines des rois avant les années 2010. La reine est toujours évoquée avec le roi qui peut être son mari ou son fils, si l'on parle d'une régence par exemple. Ils forment tous les deux une paire, mais le plus important dans cette vision est que la femme est souvent abordée de manière négative, souvent pour expliquer les particularités mauvaises d'un règne, elle a une influence néfaste sur le roi, ou un profil mauvais et très stéréotypé. Les travaux d'*Augustin Thierry* sont

---

<sup>34</sup> STAFFORD Pauline, *Queens, Concubines and Dowagers. The King's Wife in the Early Middle Ages*, London, 1983. Elle examine dans son ouvrage comment les épouses, les maîtresses et les douairières en Occident s'adaptent pour garder le pouvoir.

représentatifs de la façon dont on va traiter les rois et les reines, ils sont indissociables, toujours mentionnés par paires<sup>35</sup>.

C'est différent chez les byzantinistes, notamment durant les deux siècles étudiés, on assiste à des règnes où l'impératrice se distingue de l'empereur et n'est pas forcément associée à lui, même si la tradition législative prône le contraire : une femme ne peut pas être associée au trône sans l'empereur. Notre étude répond aux mêmes problématiques que celles du mouvement du *Queenship*, on étudie le lien du pouvoir avec une femme en la distinguant de ses rapports avec l'empereur. On ne passe plus forcément par l'empereur pour connaître la vie de ces femmes.

Les XIe et XIIe siècles sont marqués, comme nous l'avons dit au début de notre introduction, par l'émergence de l'aristocratie qui va permettre à de nouveaux milieux, comme à la Cour, de se développer. Ce phénomène offre une place spéciale à la femme, elles ne sont pas aux côtés de l'empereur pour tenir un rôle simplement figuratif, elles font vivre tout un réseau d'influence autour du pouvoir à la Cour.

Il existe différents types de pouvoir, le pouvoir impérial, celui qui est propre à l'*autocrator*, « officiel » et légitime, un pouvoir d'Etat. A l'opposé il existe un pouvoir plus personnel, qui intervient à une échelle plus réduite. Celui qui est caché, ou inconscient. On remarque que ces deux pouvoirs s'opposent et ne sont pas forcément exercés par la même personne, l'empereur, exerce parfois un faible pouvoir personnel.

C'est dans cette situation que les femmes jouent un rôle important, elles opèrent une influence sur l'empereur, et certaines ont un pouvoir personnel plus fort que celui-ci au sein de la Cour et du palais impérial. Certaines impératrices vont jouir d'un pouvoir absolu au sein du gynécée. D'autres mettent en place des réseaux intellectuels au sein de cercle littéraire où elle occupe la place dirigeante.

Ce nouveau contexte où, depuis la mort de *Constantin VIII* en 1028, l'aristocratie s'est imposée dans une lutte interne pour le pouvoir, on assiste alors à un véritable renouvellement de la place des femmes, elles n'ont plus un rôle figuratif mais un rôle politique, elles font vivre la Cour, la culture, elles imposent leurs goûts et leur volonté au palais ce qui parfois à tendance à influencer la politique de l'empereur. De cette manière elles agissent sur le pouvoir impérial.

Grâce aux sources et aux différentes études de cas, on peut tenter de redéfinir le pouvoir impérial, de comprendre si celui-ci peut être partagé par deux figures, l'une

---

<sup>35</sup> THIERRY Augustin, *Récits des temps mérovingiens*, Paris, Critérian, 1990, 268p.

masculine, l'autre féminine, ou si il s'exerce individuellement indépendamment de l'un deux à travers différentes méthodes ?

Durant les périodes des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, on assiste à un changement de la place de la femme, dans le sens où son rapport avec le pouvoir et l'empereur peut paraître plus subtil et sa place à la Cour plus appréciée. Quelles sont donc les stratégies d'accès pour ces femmes à une nouvelle forme de « pouvoir au féminin » ? Comment définir ce pouvoir féminin ?

Nous allons tenter dans un premier temps d'étudier la place de la femme dans la société et la Cour byzantine, en abordant les aspects institutionnels, légaux et sociaux du rapport qu'entretiennent les femmes avec le pouvoir.

Puis dans un second temps, nous allons voir l'influence qu'ont certaines femmes à la Cour et leur stratégie mise en place afin de s'approcher du pouvoir.

Ainsi dans un troisième temps, nous allons voir différentes études de cas où les femmes ont exercé un pouvoir dans des circonstances différentes.

## Chapitre I

La place de la femme dans la société et  
la Cour byzantines.

La société byzantine est régie selon des règles juridiques, traditionnelles ou encore des protocoles cérémoniaux, laissant à la femme une place bien déterminée. En effet, celle-ci ne jouit pas des mêmes droits que les hommes. On désigne celle qui fréquente la Cour et le pouvoir. Présente dans l'aristocratie et dans le cercle impérial, elle occupe une place qui selon son statut, détermine sa position envers le pouvoir, d'un point de vue institutionnel, législatif ou encore social. Ces femmes de la Cour, jouissent d'un certain pouvoir à une échelle graduée.

L'objectif de ce chapitre est de dresser un bilan de la situation féminine dans un cadre institutionnel et législatif afin de déterminer sa position dans le pouvoir et à la Cour.

## I- Le cadre institutionnel

Le cadre institutionnel définit les aspects protocolaires et cérémoniaux de la vie impériale dans l'empire byzantin. La tradition byzantine impose une situation particulière et positionne les impératrices dans un statut clairement défini par des institutions comme que l'Eglise ou l'Etat.

### Définition du pouvoir

Par définition le pouvoir c'est la capacité d'imposer sa volonté aux autres<sup>36</sup>. La puissance est, de la même manière que l'autorité, la capacité d'agir, c'est elle qui définit le pouvoir. Selon *Michel Foucault*, le pouvoir n'est pas seulement désigné par la puissance mais par les différentes tactiques et rapport de force qui se mettent en place autour du pouvoir. Ainsi la souveraineté serait l'instance qui détient le pouvoir<sup>37</sup>.

Cette définition du pouvoir correspond à la tradition byzantine. Celui qui exerce le pouvoir agit selon le droit divin, par la puissance qui lui est légitime. La notion d'autorité souveraine a une origine en partie théologique. La Souveraineté est en Dieu qui en confie l'exercice à un homme. Selon la définition de l'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier*, « l'autorité du **basileus** ne connaît pas de limite terrestre : donc le maître de l'Empire réunit tous les pouvoirs qu'aujourd'hui nous distinguons, législatif, exécutif et judiciaire. Il gouverne comme bon lui

---

<sup>36</sup> DORTIER Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, 2004, p. 662.

<sup>37</sup> FOUCAULT Michel, *Dits et écrits 1954-1988*, Paris, Gallimard, 2001.

semble, en fonction de sa personnalité, puisqu'il ne doit de compte qu'à Dieu »<sup>38</sup>. A cette époque, on préfère confier la tâche à un homme plutôt qu'à une femme.

Dans cette définition du pouvoir on aborde la notion de puissance et d'autorité. Ces deux notions, par leur origine divine ne peuvent pas être contestées. Mais la question qui se pose, est de redéfinir le pouvoir dans une nouvelle optique, peut-on avoir du pouvoir sans exercer une autorité ou une puissance ?

La réponse est oui, il est possible d'avoir de l'autorité sans avoir du pouvoir. L'autorité répond à des notions beaucoup plus institutionnelles, comme par exemple l'autorité religieuse, l'autorité militaire... Le pouvoir, quant à lui, peut s'exercer de manière beaucoup plus subtile ; par exemple une femme exerce une influence si forte sur son mari qu'elle en détient tout le pouvoir, alors que lui, aux yeux de la loi, possède l'autorité. C'est ce que *Michel Foucault* tente de dire, on ne peut pas définir le pouvoir par l'exercice d'une puissance, il faut prendre en compte tous les rapports de force qu'il engendre.

Le pouvoir peut alors s'exercer par une femme, mais pas n'importe laquelle. Chacune épouse un profil qui correspond à un statut et un titre, lui assignant ainsi son rôle et sa position envers l'empereur.

### **Quelles femmes ?**

Comme nous l'avons vu en introduction, les femmes que nous étudions sont celles qui côtoient de près le pouvoir, et donc l'empereur. Durant les deux siècles, celles-ci usent de plusieurs titres et statuts. En effet, la plus évidente est l'impératrice, les sources ne la désignent pas d'un terme unique, elles emploient différents titres comme *augousta*, *basilissa-basilis*, *despoina-despotis*, *autokratorissa*, *anassa*, parfois d'autres proprement masculin : *basileus*, *autokrator*<sup>39</sup>.

Par l'emploi du titre d'impératrice, on entend une femme légitime et mariée avec l'empereur régnant. Le titre *Augousta* est sûrement le plus utilisé pour définir une impératrice et lui confère sa situation juridique : « le basileus n'est pas soumis aux lois, l'*augousta* y est

---

<sup>38</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société du milieu du VIIIe siècle à 1204*, Paris, Sedes, 2007, p. 16 (Regards sur l'histoire).

<sup>39</sup> BENSAMMAR Élisabeth, « La titulature de l'impératrice et sa signification » *Byzantion*, 1976, Vol. XLVI, n°2, p. 243.



soumise, cependant l'empereur lui accorde ses propres prérogatives »<sup>40</sup>. La plupart des lois qui désigne l'impératrice la nomme de cette façon.

Comme l'explique l'historienne *Elisabeth Malamut* dans son article consacré à la titulature de l'impératrice, l'empereur est en dehors de la loi, puisqu'il en est la source, l'impératrice-*augousta* est considérée comme n'importe quel autre sujet de l'empire et devait se soumettre aux lois. « Le titre *d'Augousta* enferme l'impératrice dans un statut circonscrit et précis : soumission aux lois, dépendance vis-à-vis de l'empereur. Il définit l'espace politique dans lequel on trouve l'augousta : il faut qu'il y ait la présence d'un basileus qui lui délègue ses prérogatives, ce qui signifie que l'augousta est normalement l'impératrice co-régnante avec l'empereur et, puisqu'il s'agit de lui accorder des prérogatives, on doit supposer qu'elle est co-régnante »<sup>41</sup>. Ce titre sert donc à désigner l'impératrice principale régnante avec l'empereur. Il exprime la fonction impériale qui consiste pour l'impératrice à célébrer des cérémonies.

Dans la titulature officielle de l'impératrice le titre de *basilissa* est un titre secondaire par rapport à celui *d'augousta*. *Elisabeth Malamut* nous apprend que dans les sources officielles, la *basilissa* désigne le titre de la souveraine, puis il est celui de l'impératrice co-régnante principale, il devient ensuite celui de l'impératrice co-régnante associée<sup>42</sup>.

C'est un titre qui confère non pas un statut ou une fonction mais la plus haute dignité et donne droit à un honneur particulier<sup>43</sup>. *Zoé* et *Théodora* portaient ce titre.

Le titre de *Despoina* est un qualificatif pour désigner l'impératrice, ce n'est ni une fonction, ni une dignité. Selon l'explication qu'en fait *Elisabeth Malamut* c'est « n'est simplement un qualificatif. Il comprend une notion de propriété, de possession, met en relation celle qui est « maîtresse », c'est-à-dire despoina, avec des biens possédés ou des hommes voué à son service »<sup>44</sup>. Le titre de *Despoina* implique alors la notion de possession.

Sans son mariage, l'impératrice ne peut, aux yeux de la loi, exercer le pouvoir impérial. Il y a évidemment des exceptions comme l'impératrice *Théodora Porphyrogénète*, qui a régné seule sans se marier, mais le reste du temps, les femmes ont exercé le pouvoir aux côtés de

---

<sup>40</sup> *Ibid.* p. 272.

<sup>41</sup> *Ibid.* p. 273.

<sup>42</sup> *Ibid.* p. 281.

<sup>43</sup> *Ibid.* p. 282.

<sup>44</sup> *Ibid.* p. 285.

l'empereur<sup>45</sup>. On accorde à *Théodora* le titre d'*autokratôrissa*, c'est-à-dire une impératrice ayant régné seule, comme c'était déjà le cas avec l'impératrice *Irène* entre 797 et 802. On distingue ce statut du titre de *basilissa* qui est accordé aux épouses de *basileis* ou à leurs jeunes filles pas encore mariées, comme *Anne Comnène*, dans son *Alexiade*, elle mentionne qu'à sa naissance elle avait le statut de *basilissa*<sup>46</sup>.

Nous avons dit que les femmes n'avaient pas le droit d'exercer le pouvoir seul mais toujours avec l'empereur. Or ce dernier peut être désigné comme son fils et l'impératrice jouit alors de son rôle de régente et prend la charge du *basileus*. Par exemple l'impératrice *Eudocie Macrembolitasse*, régente de ses fils *Michel*, *Andronic* et *Constantin*, à la mort de son époux l'empereur *Constantin X Doukas*, en 1067. *Judith Herrin* précise dans un article que ces femmes étaient protégées par la loi qui reconnaissait leur autorité maternelle, de plus la société admettait leur « inclination maternelle à protéger leurs jeunes fils »<sup>47</sup>.

Depuis le VIII<sup>e</sup> siècle, afin d'installer une légitimité dynastique une pièce est destinée à faire accoucher les impératrices. Cette chambre, la *Porphyra*, est recouverte de marbre rouge pour faire de leurs enfants impériaux, des enfants « nés dans la Pourpre », ce qui leur offre un titre légitime afin d'accéder au pouvoir, celui de Porphyrogénète (littéralement « nés dans la Pourpre »), comme *Zoé* et *Théodora Porphyrogénètes* par exemple.

Le meilleur exemple que l'on puisse citer est celui d'*Anne Comnène*, puisque dans son *Alexiade*, elle nous raconte en détail sa naissance<sup>48</sup>. Elle donne de précieuses informations sur la cérémonie d'usage pour les naissances impériales, on remarque ici qu'il n'y a pas de distinction entre un enfant masculin ou féminin ; « acclamations, distributions de présents et de dignités aux premiers personnages du Sénat et de l'armée ; [...] tous se réjouissaient [...]

---

<sup>45</sup> *Théodora* était alors âgée de plus de 70 ans lorsqu'elle récupère le pouvoir en 1055, c'est pour cela qu'un mariage n'était pas envisageable.

<sup>46</sup> CHEYNET Jean-Claude, « Le rôle des femmes de l'aristocratie d'après les sceaux », *La société byzantine l'apport des sceaux*, CHEYNET Jean-Claude (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2008, Vol. 1, p. 175 (Bilan de recherche)

COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118...op.cit.*, Vol.2, Livre XI, p. 62.

<sup>47</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 63.

<sup>48</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 2, Livre VI, p. 61-62.

et surtout les parents par le sang de la *basilissa* qui ne possédaient plus de joie [...] Mes parents m'honorèrent moi aussi de la Couronne et du diadème impérial<sup>49</sup>. »

Cette qualité permet à une dynastie de s'établir au mieux en légitimant les futurs héritiers dès leur naissance. Or dans la succession, être un *Porphyrogénète* n'impliquait pas d'avantage<sup>50</sup>. Pour *Béatrice Caseau-Chevalier* « sous les Comnènes, le bénéfice de la pourpre s'étend aux nièces et aux neveux de l'empereur qui peuvent se qualifier de fils ou fille de Porphyrogénète. C'est donc une manière de signaler son appartenance à la famille régnante »<sup>51</sup>.

Les femmes issues de la famille impériale, comme les filles, les sœurs ou les nièces de l'empereur ou de l'impératrice, malgré leur proximité avec l'empereur, n'acquièrent pas de titre spécial.

Il existe aussi la dignité de *sebaste* distribuée à certaines femmes, comme par exemple, *Hélène* l'ancienne épouse de *Romain III Argyre* ou *Marie Skléraine*, la maîtresse de *Constantin Monomaque*. En effet durant le troisième mariage de *Zoé* avec *Constantin Monomaque*, ce dernier réussit à faire installer sa maîtresse au palais de façon totalement légale et justifiée, afin de l'élever à un rang suffisamment élevé, grâce au titre de *sébastè*<sup>52</sup>.

A la mort de sa maîtresse et de *Zoé*, l'empereur avait une nouvelle amante, une princesse d'Alanie. *Michel Psellos* nous raconte qu'il voulait la ceindre du bandeau impérial mais la loi lui interdisait de se marier une troisième fois, de plus *Théodora*, la sœur de *Zoé* et légitime héritière du pouvoir, était encore en vie et défavorable à cet union. Il la nomma alors *sébastè*<sup>53</sup>.

Il était aussi très courant de rencontrer des femmes de l'aristocratie possédant des dignités à la base destinées aux hommes mais féminisées.

Il existe des dignités accordées aux femmes de l'empire, comme le titre de **patricienne à ceinture** (*patricia zôsta*). Il était décerné à des princesses de très haut rang, issues de familles proches du pouvoir, comme par exemple *Marie Melissena* à l'époque des

---

<sup>49</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit*, Vol. 2, Livre VI, p. 61-62.

<sup>50</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 44.

<sup>51</sup> *Ibid.* p. 45.

<sup>52</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, trad. Emile Renauld, (2e édition), Paris, Les belles lettres, 2006, Vol. 1, Livre VI, p. 145 (Collection byzantine).

<sup>53</sup> *Ibid.* Vol.1, Livre VI, p. 46.

Comnènes, dont on a gardé les sceaux<sup>54</sup>. Ce sont les seules femmes à recevoir un titre qui ne soit pas le féminin de leur mari.

La fonction de patricienne à ceinture est en quelque sorte l'équivalent des dames d'honneurs de l'impératrice. Elle vivait avec l'impératrice, la suivait au *gynécée*, mais pouvait paraître en public dans certaines circonstances. Ce titre se trouve en dessous de l'impératrice et est donc très honorifique. Elles étaient repérables à l'écharpe qu'elles ceignaient, le *lôros*, richement brodé d'or et de pierres précieuses.

Les femmes que nous étudions fréquentent le pouvoir de très près. Issues toutes de l'aristocratie, elles se côtoient à la Cour impériale. Présente dans les cérémonies officielles, elles occupent un rôle figuratif.

### **Les représentations du pouvoir**

S'ordonne autour de la figure impériale byzantine, tout un cérémonial de Cour, liturgique ou hiérarchique en harmonie avec l'organisation de la Jérusalem céleste. L'empereur *Constantin VII Porphyrogénète*, définit ce cérémonial à travers un ouvrage divisé en deux tomes, le *Livre des Cérémonies*<sup>55</sup>. Dans sa préface, l'auteur justifie son entreprise, qui selon lui est nécessaire puisqu'elle participe au prestige de la figure impériale. La codification du cérémonial était prête à disparaître, elle était déjà négligée, ainsi il voyait par-là, un désordre aboutissant vers un mauvais gouvernement ; « Parce qu'il était négligé et, pour ainsi dire, mort [le cérémonial impérial], on voyait l'Empire vraiment sans parure et sans beauté. De même, en effet, qu'on appellerait désordre un corps mal constitué et dont les membres seraient réunis pêle-mêle et sans unité, ainsi de l'état impérial, s'il n'était conduit et gouverné avec ordre<sup>56</sup>. »

Ce texte a donc pour but d'imposer un ordre au sein du gouvernement, de définir la place de chaque individu à la Cour, de décrire le déroulement de toute sorte d'événement protocolaire. Cette œuvre est aujourd'hui une source remarquable pour les historiens, elle offre un témoignage essentiel sur les différents protocoles mis en place à la Cour de *Constantin VII*

---

<sup>54</sup> VOGT Albert, « Histoire des institutions Note sur la patricienne à ceinture », *Echos d'Orient*, 1938, Tome 37, n°191-192, p. 352-356.

<sup>55</sup> PORPHYROGENETE Constantin, *Le Livre des Cérémonies*, trad. Albert Vogt, Paris, Les belles lettres, 1935, 2 Vol. (Collection byzantine).

<sup>56</sup> PORPHYROGENETE Constantin, *Le Livre des Cérémonies*, trad. Albert Vogt, Paris, Les belles lettres, 1935, Vol. 1, p. 1 (Collection byzantine).

*Porphyrogénète*, qui n'ont pas tant changé pour les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles. De plus, ce texte nous permet également de voir la stratégie employée par l'empereur *Constantin* pour élever la figure impériale en tête d'une structure, d'une société elle aussi définie dans le *Livre des Cérémonies*.

L'impératrice se devait d'être présente aux côtés de l'empereur lors de ces cérémonies impériales en tant qu'épouse du souverain. Elle était présente lors des banquets officiels, mais seulement à la fin des repas. Il fallait qu'elle soit connue de tous, en cas de mort de l'empereur, elle pouvait prendre la régence, il était donc important que le gouvernement et les ambassades la connaissent<sup>57</sup>.

Cette organisation si précise, est en quelque sorte une mise en scène du pouvoir ayant pour but de glorifier la figure centrale de l'empereur, et d'en faire un personnage d'ordre divin, sacré. Dans son article, l'auteur *Marie-France Auzépy* compare la personne de l'empereur, entouré des dignitaires de la Cour, avec le Christ au milieu des anges<sup>58</sup>. Pour l'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier*, « Les cérémonies ne font que mettre en scène la réalité du pouvoir »<sup>59</sup>.

Le pouvoir à Byzance, se matérialise et se manifeste à travers des signes physiques comme des objets, des couleurs. Le but étant de faire du représentant impérial, un personnage d'ordre sacré.

Dans le monde oriental, *Michel Balivet* nous apprend que « gouverner c'est paraître et l'espace du pouvoir est une sorte de théâtre »<sup>60</sup>. L'utilisation d'objet ou de code est une technique pour symboliser le pouvoir et faire du souverain, un personnage d'ordre cosmique, d'intégrer une limite entre les hommes et lui, de la même manière que la limite entre l'homme et Dieu. On utilise ces insignes matériels pour renforcer la dimension spirituelle du pouvoir et

---

<sup>57</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 42.

<sup>58</sup> AUZÉPY Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine », *Bulletin du centre de recherche du château de Versailles*, [En ligne] mis en ligne le 16 juin 2008, consulté le 14 février 2016. URL : <http://crcv.revues.org/2253> ; DOI : 10.4000/crcv.2253.

<sup>59</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 9.

<sup>60</sup> BALIVET Michel, « Pratiques et représentations du pouvoir à Byzance entre Rome et le monde musulman », CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette (dirs.), *Le pouvoir au Moyen-âge*, Aix-en-provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p. 14 (Collection le temps de l'histoire)

faire du souverain un personnage presque divin, c'est pour cela qu'on ne voit jamais l'empereur ou l'impératrice sans sa couronne, ils entretiennent leur image.

L'empereur ou l'impératrice porte une couronne (*stemma*), signe hérité de la tradition antique (la couronne de laurier chez les Romains) symbole de puissance, de pouvoir, il en hérite lors du couronnement. Il en existe trois types : le Diadème, on sait qu'à sa naissance, *Anne Comnène*, fille de l'empereur *Alexis I<sup>er</sup> Comnène* et de l'impératrice *Irène Doukas*, est honorée du diadème impérial. A travers cela, on tente de légitimer son héritage au trône, puisqu'elle est le premier enfant du couple, supposée donc première héritière. On lui offre le diadème impérial en même temps qu'on la fiance à *Constantin Doukas*, le fils de *Michel Doukas*, c'est une façon de les associer légitimement au trône<sup>61</sup>. Il y a aussi la couronne à pendeloques, spécialité byzantine, souvent portée par l'*Augusta*, pour les femmes elle est ornée de triangles afin de la différencier de celle de l'empereur. La Tiare est un autre type de couronne, elle est surmontée de plumes de paon et portée par l'empereur lors de victoire<sup>62</sup>. Il faut noter que c'est l'empereur lui-même qui couronne l'impératrice. Il existe également la *chlamyde*, à la différence des autres, celle-ci peut être portée dans une Eglise.

Les sources écrites et iconographiques nous permettent de connaître les insignes du pouvoir. Les pièces de monnaies sont les représentations iconographiques du souverain les plus nombreuses. Sur certaines pièces, le souverain est muni d'un sceptre, on connaît trois types de sceptre : le sceptre cruciforme, le *labarum* qui se différencie des autres car il se termine par un étendard carré et le sceptre long. Parfois il tient dans l'autre main le globe crucifère, représentant la terre, symbole du caractère universel de l'empire, et la puissance. La question se pose de savoir si ces représentations sont les mêmes pour les impératrices ? On retrouve la même sur une pièce de monnaie montrant l'impératrice *Théodora Porphyrogénète*<sup>63</sup>. Sur le revers de cette pièce est représentée la dernière de la dynastie macédonienne, elle tient le globe crucifère de la main gauche et le sceptre impérial de la main droite. Au-dessus on peut y lire l'inscription « *Theodora, Augusta* ». Cette pièce imite les représentations d'un empereur, elle est munie des mêmes insignes impériaux du pouvoir qu'un souverain. Cette pièce date de la période où l'impératrice *Théodora* a exercé le pouvoir seule et avait hérité du titre masculin d'*autocrator*.

---

<sup>61</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, trad. Bernard Leib, Paris, Les belles lettres, 1937, Vol. 2, p. 62.

<sup>62</sup> AUZEPY Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine »..., *op.cit.*

<sup>63</sup> Voir Fig. 6 en annexe p. 129.

Comme nous l'explique Madame *Auzépy*, « La *taxis* définit l'emploi des insignes matériels du pouvoir, comme la Couronne, l'habit ou le trône, mais elle règle surtout la mise en scène du pouvoir impérial dans laquelle ces insignes jouent le rôle d'accessoires indispensables mais sans laquelle ils ne seraient rien »<sup>64</sup>.

A l'issue de sa thèse en Avril 2001, l'historien *Vasiliki Tsamakda*, propose une analyse complète des miniatures illustrant les écrits de *Jean Skylitsès* issues de la chronique de Madrid, nous permettant ainsi d'émettre des remarques sur les costumes traditionnels des empereurs et impératrices, et d'analyser certaines cérémonies<sup>65</sup>.

A propos des couleurs, le pourpre est réservée à l'empereur et sa famille, et ce jusqu'à la fin de l'empire. La couleur initiale du pourpre, vient d'un coquillage provenant de la mer Rouge, le Murex, son origine remonte aux traditions antiques méditerranéennes. A partir du VIII<sup>e</sup> siècle, la couleur pourpre va prendre de son importance, puisque l'empereur afin de légitimer les naissances impériales, fait naître sa descendance dans une chambre destinée à l'accouchement des enfants impériaux nommée *Porphyra*, recouverte de marbre rouge.

L'or est une couleur appartenant à l'empire, puisqu'elle représente la richesse, selon *Marie-France Auzépy*, l'or ne sert qu'à impressionner<sup>66</sup>.

Il est très difficile de trouver des sources protocolaires insistant sur les traditions cérémoniales et les exigences que ces cérémonies engendrent. A croire que depuis *Constantin* et son *Livre des Cérémonies*, l'activité officielle n'était pas régie par un protocole clairement défini.

Dans la tradition iconographique byzantine, le couple impérial est souvent représenté ensemble sur différent type de support. Les pièces de monnaie par exemple, sont utilisées par les souverains pour se faire représenter de manière à ce que leur image puissante soit diffusée dans tout l'empire. Les pièces de monnaies byzantines s'inscrivent dans la tradition romaine. En effet, sur l'avvers de la pièce l'on retrouve le plus souvent le portrait de l'empereur de face, et sur le revers, il y a le plus généralement des symboles chrétiens comme une vierge, une croix ou des inscriptions.

On conserve aujourd'hui quelques exemples pour illustrer notre propos, par exemple une pièce en or datée de 1071-78 retrouvée à Constantinople, représente à l'avvers la Vierge de face, elle tient un médaillon du Christ sur sa poitrine, on y lit les inscriptions « Marie la

---

<sup>64</sup> AUZÉPY Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine »..., *op.cit.*

<sup>65</sup> TSAMAKDA Vasiliki, *The illustrated Chronicle of Ioannes Skylitzes in Madrid*, Leiden, Alexandros Press, 2002.

<sup>66</sup> AUZÉPY Marie-France, « Les aspects matériels de la *taxis* byzantine »..., *op.cit.*

Vierge, t'aide ». Au revers on retrouve le buste de l'empereur *Michel VII Doukas* et sa femme l'impératrice *Marie d'Alanie*. Ils sont séparés par une longue croix que l'on pourrait qualifier de sceptre impérial qu'ils tiennent tous les deux par la main. Ainsi *Michel* (à gauche) est visiblement supérieur à sa femme, car c'est lui qui pose la main le plus haut, il est le dirigeant suprême. Sur ce côté de la pièce, on peut lire les inscriptions suivantes : *Michel* et *Marie*<sup>67</sup>.

On trouve d'autres iconographies traditionnelles représentant le couple impérial.

La figure impériale, comme à Rome dans l'Antiquité, fait l'objet d'un véritable culte. De ce fait, sa représentation n'est pas anodine et répond à des règles très précises. La tradition de l'iconographie impériale s'est d'abord développée à Rome durant les périodes païennes et représente la figure de l'empereur d'une manière triomphante. Or les Byzantins re:placent les signes païens par des symboles chrétiens comme la croix par exemple.

Depuis la fin de la crise iconoclaste, on trouve dans l'iconographie impériale, une apparition croissante des thèmes religieux. On voit se mêler des scènes religieuses avec pour protagoniste le souverain. L'historien *André Grabar* remarque une sorte de parallélisme dans l'attitude des sujets vis-à-vis de l'empereur et de celui face au Christ<sup>68</sup>.

Nous connaissons de nombreuses mosaïques représentant le couple impérial. L'une des plus connue, pour notre période, et très bien conservée, est située dans la galerie sud de la cathédrale *Sainte Sophie* à Constantinople. Elle représente l'impératrice *Zoé Porphyrogénète* et son époux l'empereur *Constantin IX Monomaque*<sup>69</sup>. On date cette mosaïque autour du règne de *Zoé*, donc entre 1028 et 1050. Il s'agit d'une composition, avec au centre, le Christ de face, bénissant à l'aide de sa main droite et tenant sur son genoux, avec sa main gauche, un livre. Autour de lui, et légèrement incliné, se trouvent *Zoé* (à droite du Christ) et *Constantin* (à gauche du Christ) représentés en donateurs. Dans un article consacré à cette mosaïque, l'historienne *Tania Kambourova* remarque qu'il y a une grande distinction entre le couple et le Christ, celui-ci est d'abord représenté de manière surélevé, on voit ses pieds, de plus la couleur de son costume, vêtu de bleu sur un fond d'or, ressort beaucoup plus que celle que

---

<sup>67</sup> Voir Fig. 5 n annexe p. 128.

<sup>68</sup> BREHIER Louis, « L'iconographie impériale à Byzance », *Journal des savants*, [En ligne] mis en ligne le 12 Avril 2016, consulté le 28 Mai 2016. URL : [http://www.persee.fr/doc/jds\\_0021-8103\\_1937\\_num\\_2\\_1\\_6211](http://www.persee.fr/doc/jds_0021-8103_1937_num_2_1_6211).

<sup>69</sup> Voir Fig. 7 en annexe p. 130.



porte le couple qui est de couleur ocre doré et qui se confond avec le fond<sup>70</sup>. On remarque que Zoé, qui porte la couronne traditionnelle féminine, tient un document roulé, un *phylactère*, avec des inscriptions, c'est une charte de privilège.

Cette mosaïque a subi des modifications et chaque visage a été retouché. Une question se pose alors autour de l'identité des personnages. Dans un article, *Thomas Whittemore* lance deux hypothèses<sup>71</sup>, la première, est celle qu'à l'origine Zoé était représentée accompagnée de son première époux, *Romain Argyre*. Ainsi on pense que lors de son troisième mariage, elle aurait fait modifier le portrait masculin, afin de faire représenter son dernier époux. La deuxième hypothèse est que Zoé aurait été accusée, durant le règne de son fils adoptif *Michel V*, de haute trahison et on aurait ainsi modifié son image, on l'aurait abimée. Pour certains historiens, le remaniement des visages répond à une idéologie byzantine, celle de faire correspondre les visages des souverains à celui du Christ<sup>72</sup>.

Il y a encore de nombreuses hypothèses émises par des historiens, comme celle de Zoé représentée dans un corps d'enfants. Elle était très âgée lorsqu'elle a épousé *Constantin*, il est donc étonnant de la voir représentée si jeune, quasiment du même âge que lui, mais si c'est elle qui est commanditaire de la mosaïque, elle est libre de son image. Or, dans l'art byzantin, les enfants Porphyrogénètes, étaient toujours représentés à un âge jeune. Ici c'est le Christ qui domine tous les personnages, les époux, eux, sont représentés aux mêmes proportions. *Tania Kambourova* s'étonne de savoir qu'une femme était représentée à cette époque dans une église, d'habitude seuls les hommes prennent place sur ce genre d'iconographie.

Cette mosaïque illustre l'acte du don impérial au Christ, partagé de manière égale entre les deux époux, de la même manière que si cela avait été effectué par des coempereurs. La sacoche que porte *Constantin* est l'*apokombia*, c'est-à-dire une bourse de soie contenant de l'argent à offrir à l'Eglise. Selon *Béatrice Caseau-Chevalier*, la générosité impériale doit se manifester à l'égard des institutions charitables<sup>73</sup>.

---

<sup>70</sup> KAMBOUROVA Tania, « L'image manipulée : considérations sur une mosaïque de Sainte-Sophie », *Images Revues*, [En ligne] mis en ligne le 1 Janvier 2006, consulté le 11 Mai 2016. URL : <http://imagesrevues.revues.org/308>.

<sup>71</sup> WHITTEMORE Thomas, « A portrait of the Empress Zoe and of Constantine IX », *Byzantion*, 1948, Bruxelles, XVIII, p. 223-227.

<sup>72</sup> GRABAR André, *Les origines de l'esthétique médiévale*, Paris, Macula, 1992. Et DURAND Jannic, *L'art byzantin*, Paris, Terrail, 1999.

<sup>73</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 23.

Cette représentation du couple impérial est plutôt particulière mais répond à tous les critères de l'iconographie impériale, la seule différence étant que l'impératrice soit considérée au même rang que l'empereur.

On remarque à travers ces exemples iconographiques que la femme occupe un rôle principalement figuratif, elle accompagne l'empereur afin de renvoyer une image positive du couple. Cette image du couple à Byzance est très importante, puisqu'elle annonce une descendance et affirme la puissance d'une dynastie.

## **Le couple**

Lors d'une naissance impériale, l'enfant est, le plus souvent, fiancé à un autre personnage important. D'un point de vue juridique, les fiançailles sont autorisées dès l'âge de sept ans<sup>74</sup>. Les fiançailles ont souvent un but stratégique, comme unir une nouvelle dynastie à celle régnante afin de régler des conflits politiques, cela assure une présence proche du pouvoir. C'est le cas pour *Anne Comnène*, à sa naissance elle fut fiancée à *Constantin Doukas*, le fils de *Michel Doukas* et *Marie d'Alanie*, qui été associé au trône par l'empereur *Alexis I<sup>er</sup>*. En effet, afin de garantir une bonne entente avec *Marie*, il lui avait promis la place d'hériter pour son fils<sup>75</sup>. Même si elles n'aboutissent pas forcément à un mariage, c'est le cas pour *Anne* et *Constantin*, les fiançailles jouent un rôle important dans la politique et sont les prémices de l'acte du mariage. *Irène Doukas* et *Alexis I<sup>er</sup>* furent fiancés bien avant leur mariage vers 1070<sup>76</sup>.

Lorsque des fiançailles avaient lieu avec des princesses étrangères, catholiques, venues d'Occident, elles changeaient leur nom. Par exemple lorsqu'*Agnès de France* arrive à Constantinople afin de se marier avec *Alexis II Comnène* en 1180, elle est rebaptisée *Anne*<sup>77</sup>.

Il me semble important de rappeler les fondements du mariage afin de comprendre son utilité. D'un point de vue chrétien, le mariage doit être célébré à l'église, dans le but de fonder

---

<sup>74</sup> BEAUCAMP Joëlle, « Situation juridique de la femme à Byzance », *Femmes patrimoine et normes à Byzance*, Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 39.

<sup>75</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, «...», *op.cit.*, Vol. 2. p. 62.

<sup>76</sup> BRIENNII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 222.

<sup>77</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 64.

une famille. La femme, écartée de tout lieu public, est associée à l'éducation des enfants et des activités autour du foyer familial. L'aboutissement du mariage est donc de faire des enfants, et d'un point de vue impérial, c'est d'offrir une assurance dans l'héritage dynastique. Aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, à Byzance, on se marie pour assurer une descendance.

Il est cependant étonnant de voir que dans certains cas, des couples ne respectent par cet élément du mariage et il prend alors une tout autre utilité. Par exemple lors du mariage de *Zoé la Macédonienne*, avec *Romain III Argyre*, celle-ci avait déjà cinquante ans, bien trop âgée pour pouvoir avoir des enfants. L'auteur *Michel Psellos* nous raconte cela dans sa chronique :

« [*Romain* pensait] qu'il laisserait une grande postérité qui suffirait à une grande succession au trône. Mais il ne paraissait pas avoir assez longue vue pour reconnaître que la fille de Constantin [...] avait dépassé le temps propre à la grossesse et que déjà elle avait la matrice trop sèche pour la conception. Mais ce qu'il voulait, même en dépit de l'impossibilité physique, il s'y attachait plus fortement que tous les raisonnements [...] et il s'adonnait à des onctions et à des frictions, et il en prescrivait à sa femme<sup>78</sup>. »

Dans ce passage il me semble important de remarquer à quel point les byzantins étaient attachés au fait d'avoir des enfants, la raison dans le cas du couple *Romain* et *Zoé* est simple, *Romain* voulait pouvoir étendre sa famille au pouvoir impérial et créer une nouvelle dynastie. De la même manière que les fiançailles, l'union par mariage est un atout politique, nous reviendrons plus tard sur cette notion.

Le *Livres des cérémonies* nous renseigne sur cet évènement, avec un chapitre consacré qui s'intitule « Ce qu'il faut observer au couronnement nuptial d'un empereur »<sup>79</sup>. L'auteur nous apprend que la cérémonie religieuse est célébrée dans le sanctuaire du martyr *Saint Etienne*, du palais des *Daphnés*. Avant de paraître en public, le couple, le front ceint, étaient allés à *Saint-Etienne*, des cierges à la main, suivis d'un prêtre. Lorsqu'il rentrait dans l'église, les chœurs chantaient avec le peuple. Le patriarche faisait alors une prière à haute voix, plaçait la couronne nuptiale sur la tête de l'époux puis sur celle de l'épouse et bénissait le couple trois fois. Des nouvelles lectures et chants se suivaient, le patriarche bénissait une coupe la remettant par trois fois aux époux (d'abord à l'homme puis à la femme). La cérémonie s'achevait alors par des chants d'usages, des félicitations et des prières.

---

<sup>78</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, trad. Emile Renauld, (2<sup>e</sup> édition), Paris, Les belles lettres, 2006, Vol. 2, Livre III, p. 34 (Collection byzantine).

<sup>79</sup> PORPHYROGENETE Constantin, *Le Livre des Cérémonies...op. cit.*, Vol. 2, p. 5-9 (Collection byzantine).

Les époux circulent de *l'Octogone* à *l'Augusteus*, puis à la Main d'Or, pour arriver à *l'Onopodion* où se déroulait la première réception. Ils allaient ensuite au « secreton des consuls » puis à la *Magnaure*. Cette salle, décorée pour l'occasion est le lieu de salle des fêtes où le couple va déposer la couronne nuptiale et impériale. Ils vont ensuite aux Dix-neuf Lits pour le repas de noces.

Dans sa *Chronique*, *Michel Psellos*, nous relate une cérémonie de mariage un peu particulière. Après la mort de l'empereur *Romain III Argyre*, l'époux de *Zoé* soupçonnée d'avoir orchestré son assassinat, celle-ci se remarie quelques jours à peine après, avec son amant, *Michel IV*.

« Sur le champ, elle fait venir la Couronne impériale, le fait asseoir sur un trône somptueux, s'assied à côté de lui dans un appareil identique, puis ordonne à ceux qui résidaient alors dans le palais de se prosterner devant eux et de faire l'acclamation. Un ordre double parvint au préfet de la ville : dès le matin, il devra lui et ses sénateurs, se rendre au palais, se prosterner dans le nouvel empereur et faire des funérailles. Ils rentrent un à un en présence des souverains assis sur le trône, ils posaient la tête sur le sol ; à l'impératrice ils ne rendaient que ce seul hommage ; mais à l'empereur ils baisaient aussi la main droite. Cérémonie terminée, *Michel* proclamait basileus *autocrator*<sup>80</sup>. »

Il y a ici un aspect différent des cérémonies traditionnelles pour plusieurs raisons. Le contexte est assez particulier, *Zoé* porte légitimement le titre d'impératrice, tandis que *Michel IV* ne l'est qu'à partir du moment où il va épouser cette dernière. Ici la même cérémonie permet à l'homme d'obtenir le titre impérial. Nous possédons une illustration de cet événement raconté lui aussi par *Jean Skylitsès* et illustrer dans un manuscrit Madrilène<sup>81</sup>. Le couple se tient main dans la main, devant le patriarche, récitant des prières. Derrière eux se trouve toutes les personnes présentes durant le mariage impérial, de la même façon que la description faite par *Constantin VII* dans son *Livre des Cérémonies*. C'est une pratique traditionnelle, mais la place de la femme y est différente.

Depuis le *Livre des Cérémonies*, on tente d'établir un cérémonial « type », même si celui-ci va être adapté en fonction des situations plus ou moins particulières. L'Eglise va jouer un rôle d'arbitre afin de faire respecter les protocoles et les traditions.

---

<sup>80</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (974-1077)...op.cit*, Vol. 2, Livre IV, p. 54 (Collection Byzantine).

<sup>81</sup> Voir Fig. 2 en annexe p. 126.

Dans une situation où l'époux est déjà l'empereur régnant, après le mariage a lieu le couronnement, qui se déroule en deux phases différentes, il y d'abord le couronnement de l'empereur seul, puis celui de l'impératrice qui a lieu toujours après. Ces deux cérémonies peuvent avoir lieu le même jour, sauf pour l'exemple d'*Alexis I<sup>er</sup> Comnène* qui fut couronné sept jours avant sa femme *Irène Doukas*, par le même patriarche *Kosmas*<sup>82</sup>. Le couronnement d'une impératrice peut avoir lieu à une date différente de celle de son mari, quand ce dernier a été couronné enfant<sup>83</sup>.

Dans le *Livre des Cérémonies*, un chapitre est consacré à la cérémonie du couronnement de l'*Augusta*<sup>84</sup>. Une fois la Cour installée dans l'*Augusteus*, la princesse voilée, escortée par le personnel de chambre se rend devant le patriarche accompagnée de l'empereur. Le patriarche récite alors des prières, des souverains lui retirent le voile et lui revêt la *chlamyde*<sup>85</sup>. Le patriarche fait ensuite des prières sur la couronne qu'il donne à l'empereur et ce dernier la place sur la tête de l'*Augusta*. Le patriarche prend ensuite congé des souverains, ils s'assoient avec l'*Augusta*. Accompagnés de *silentiaires*, les dignitaires et patrices entrent, baisent les genoux des concernés. Les souverains font ensuite signe au préposite que les remerciements sont finis, celui-ci dit « S'il vous plaît » et tous répondent « Nombreuses et bonnes années ». Ils sortent tous pour laisser place à la Cour des femmes. Elles rentrent selon leur rang, baisent les genoux de l'empereur et l'*Augusta*. Une fois terminé, les souverains font signe au préposite qui dit « S'il vous plaît », ainsi elles sortent toutes. Ici s'achève la première partie du couronnement, l'*Augusta* sort vers l'*Onopodion* où elle trouve les patrices et les membres du sénat à terre acclamant « Nombreuses et bonnes années ». La population se tient dans le Tribunal des Dix, où elle se rend juste après, et lorsqu'elle montre son visage, tous clament

---

<sup>82</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 109.

<sup>83</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 27.

<sup>84</sup> PORPHYROGENETE Constantin, *Le Livre des Cérémonies...op.cit.*, p. 11-13, Vol.2, (Collection byzantine).

<sup>85</sup> La cérémonie a toujours eu lieu dans ce lieu, VOGT Albert, *Constantin VII Porphyrogénète, Le Livre des Cérémonies, commentaire*, Paris, Les belles lettres, 1967, Vol. 2, p.23 (Collection byzantine). Nous n'avons pas d'indications précises sur les souverains qui enlèvent le voile, Albert Vogt pense à des proches de la famille impériale comme les parents ou parfois les enfants de l'*Augusta*, VOGT Albert, *Constantin VII Porphyrogénète, Le Livre des Cérémonies, commentaire*, Paris, Les belles lettres, 1967, Vol. 2, p.27 (Collection byzantine).

« Saint, Saint, Saint. Gloire à Dieu dans les hauteurs et paix sur terre ». Elle prend alors des cierges et les allume devant la croix, elle salue tout le monde et rentre.

Après lecture de ce protocole on comprend que le couronnement et le mariage sont très ordonnés, l'Église gère en partie cette cérémonie. On a d'un côté l'empereur qui recevait la Cour des hommes et d'un autre, l'impératrice qui recevait la Cour des femmes. Cette situation montre à quel point l'on insiste à cette époque sur la distinction entre l'homme, recevant le pouvoir du patriarche en premier, et la femme, au second plan, recevant le pouvoir par l'empereur. Une illustration du mariage de *Romain III Argyre* et *Zoé Porphyrogénète* issue des miniatures du manuscrit de Madrid, nous montre cette attitude<sup>86</sup>. Le couple se trouvant devant le patriarche, *Romain* reçoit la Couronne de la main du patriarche avant *Zoé*. Or lors de son troisième mariage avec *Constantin IX Monomaque*, une nouvelle illustration des miniatures du manuscrit de Madrid, nous montre *Zoé*, déjà couronnée, accompagnée de *Constantin* en train de se faire introniser par le patriarche<sup>87</sup>.

Le *Livre des Cérémonies* est une source très fiable lorsque l'on étudie le protocole officiel byzantin. Même si elle est valable pour les IXe et Xe siècles, nous n'avons pas d'autre témoignage pour les périodes suivantes, on suppose que le cérémonial reste inchangé jusqu'au XIVe siècle. On remarque que la tradition insiste sur une division entre l'empereur et l'impératrice celle-ci est toujours au second plan, très peu mentionné et joue un rôle totalement figuratif ou absent.

Une fois marié et couronné, le couple possède ensemble les pouvoirs suprêmes. Dans la tradition byzantine il est rare de rencontrer des souverains non mariés, il y a *Michel VI Bringuas*, dont aucune épouse n'est mentionnée dans les sources.

Nous allons étudier ici, les relations qu'entretiennent les impératrices avec les empereurs dans leur intimité mais également l'image du couple impérial en restant attaché à l'aspect traditionnel et institutionnel. « La monogamie est la règle à Byzance, mais il n'est pas interdit de se remarier une ou deux fois en cas de veuvage. Se marier et procréer des enfants légitimes, était un devoir pour un empereur », explique *Béatrice Caseau-Chevalier*<sup>88</sup>.

---

<sup>86</sup> Voir Fig. 1 en annexe p. 125.

<sup>87</sup> Voir Fig. 3 en annexe p. 127.

<sup>88</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op. cit*, p. 26.

Dès le XI<sup>e</sup> siècle, on commence à considérer le couple tel qu'il l'est, un « duo ». On admet de voir les deux époux ensemble<sup>89</sup>. Cette notion permet de se questionner sur le rôle de la femme au sein de la famille. En effet, celle-ci étant privée de tout espace public, est souvent rattachée aux besoins de l'enfant et du foyer.

Dans la tradition impériale, la femme joue un rôle figuratif, toujours présentes aux côtés de son époux lors de cérémonies officielles. Souvent belle et intelligente, issue de famille importante, elle est utilisée à des fins politiques ou d'image exemplaire. Pour le reste du temps, elle est absente de toute situation publique.

Les sources ne nous relatent que très peu sur les relations personnelles qu'entretient le couple impérial. D'un point de vue intime, *Michel Psellos* raconte avec humour, la sexualité débordante de *Zoé Porphyrogénète*. On sait que de son premier mariage, *Romain* déçu de ne pas pouvoir avoir de descendance à cause de l'âge trop avancé de son épouse, n'entretenait pas de relation charnelle avec elle, « Romain était impropre à beaucoup de chose, notamment à la vie en commun avec une femme. Soit il voulut rester chaste dès le début [de son mariage], soit qu'il se fût tourné, comme en Court généralement le bruit, vers d'autres amours, il méprisait l'impératrice Zoé, s'abstenait de tout commerce charnel avec elle<sup>90</sup>. ». Ainsi *Zoé* compenser ses plaisirs à l'eunuque *Michel le Paphlagonien*, qu'elle épouse après la mort de *Romain*. Pendant son mariage avec l'empereur *Romain*, l'impératrice entreten des relations exposées aux yeux de tous avec son amant. L'auteur *Michel Psellos* conte cet évènement avec dérision, *Zoé* était vraisemblablement amoureuse de lui :

« Elle l'aimait vraiment ; mais lui ne la désirait pas, car elle avait passé l'âge, se pénétrant l'esprit de la grandeur de l'empire et possédé par cette idée, il était prêt à tout supporter. [...] leurs baisers avaient aboutis à l'union charnel [...] elle l'embrassait aux yeux de tous, et ils furent surpris par plusieurs personnes dormant ensembles dans un même lit<sup>91</sup>. »

Est-ce vraiment des moqueries de la part de *Psellos* ou une manière de blâmer l'acte de *Zoé* ? On connaît donc les relations intimes qu'entretenait *Zoé* avec certains de ses époux or ces

---

<sup>89</sup> PATLAGEAN Evelyne, « Byzance Xe-XI<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la vie privée*, ARIES Philippe, DUBY Georges (dirs.), Paris, Seuil, 1983, Vol. 1, p. 584.

<sup>90</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 44, (Collection Byzantine).

<sup>91</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre III, p. 44.

relations n'aboutissent à rien une fois que ses époux accèdent au pouvoir, elle n'est plus traitée, à juste titre, au rang d'impératrice mais isolée loin du pouvoir.

D'autres couples entretenaient beaucoup d'amour dans leur relation, par exemple dans l'*Alexiade*, Anne Comnène relate les relations qu'entretenaient ses parents l'empereur Alexis I<sup>er</sup> et l'impératrice Irène Doukas. L'impératrice n'avait que quinze ans lorsqu'elle épousa Alexis<sup>92</sup>. Au début de leur relation, le souverain influencé par sa mère Anne Dalassène, se méfiait d'Irène, la délaissant. Peu à peu, après qu'elle lui offrit une descendance, leurs relations changèrent et ils devinrent très aimant l'un de l'autre. Alexis réclamait Irène, et avait besoin d'elle durant ses campagnes militaires, elle était la seule et unique personne pouvant soulager ses douleurs physiques<sup>93</sup>. Leur couple, est à l'origine une stratégie politique afin de réunir les deux familles les plus influentes de la capitale au pouvoir, puis devient l'harmonie la plus puissante. On peut lire dans des lettres reçues lors du mariage des enfants d'Anne Comnène et Nicéphore Bryenne comment le couple était perçu :

« Il y avait donc deux sceptres chez les Romains qui se renvoyaient une belle lumière, le premier, un peu antérieur, était Comnène, le second, tout de suite après, était Doukas, tous les deux illustres et nullement indignes de la vertu cosmique, et ensuite, comme par un accord, ils se sont unis en un seul beaucoup plus éclatant et brillant, à savoir le sceptre des Comnénodoukas<sup>94</sup>. »

*Irène* était une femme très pudique, lorsqu'elle se montrait en public, c'était toujours pour accompagner *Alexis*, et de manière discrète.

La tradition byzantine impose aux femmes l'attitude et le rapport qu'elle doit entretenir avec l'empereur. Son rôle n'est pas négligeable, l'image du couple impérial, selon la tradition, permet à l'empereur de diffuser une bonne image de son règne et d'affirmer sa puissance. Régi selon les institutions byzantines, son rôle est limité à de la figuration. Quand est-il de son état dans la législation ?

---

<sup>92</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, trad. Bernard Leib, Paris, Les belles lettres, 1937, Vol. 1, Livre III, p. 107.

<sup>93</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, Paris, Les belles lettres, 1937, Vol. 3, p. 60.

<sup>94</sup> PODROME Théodore, « Eloge funèbre de Théodora » BRIENNII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 344-346.



## II- Les aspects légaux

Dans cette partie, nous allons faire un bilan de la législation en vigueur concernant les femmes et notamment les impératrices aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles.

### Statut juridique de l'impératrice dans l'exercice du pouvoir

D'un point de vue juridique, l'historienne *Joëlle Beaucamp*, spécialiste du statut juridique des femmes, atteste que les femmes n'ont légitimement pas le droit de représenter seule le pouvoir. « [...] l'exercice par une femme du pouvoir impérial, n'est pas envisagée par le droit : l'impératrice présente dans les textes juridiques est la femme de l'empereur, et non l'impératrice régnante<sup>95</sup>. »

Dans la société byzantine, comme nous l'avons déjà vu, les femmes sont toujours associées à leur mari, où un autre homme si elles sont veuves, comme leur fils par exemple.

Comme nous l'avons déjà expliqué dans notre partie sur la titulature des impératrices, sans son mariage, l'impératrice ne peut, aux yeux de la loi, exercer le pouvoir, à l'exception de quelques impératrices comme *Théodora Porphyrogénète* ou *Irène l'Athénienne*.

Cette situation qui restreint l'impératrice dans l'exercice du pouvoir, fait écho à la place accordée aux femmes dans la législation byzantine

### Bilan juridique

Il est important de remettre en contexte le rapport du pouvoir avec les femmes d'un point de vue juridique. On sait que dans la société byzantine, les femmes ne jouissaient pas d'un statut avantageux pour s'épanouir dans le pouvoir.

Pour les périodes des VI<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles, les sources juridiques attestent d'une société excluant les femmes de la sphère publique.

La richesse des sources juridiques conservées nous permettent de décrire le statut législatif des femmes à Byzance. Ainsi on remarque que les lois interdisent aux femmes d'exercer un rôle public, définissent en partie leur statut dans la société byzantine<sup>96</sup>. On peut voir dans la législation du VI<sup>e</sup> siècle que les femmes ne peuvent pas exercer de magistrature ou sont inaptes à certaines charges de la cité par exemple. Pour *Joëlle Beaucamp*, l'exclusion des

---

<sup>95</sup> BEAUCAMP Joëlle, « Situation juridique de la femme à Byzance...*op.cit.*, p. 25.

<sup>96</sup> BEUCAMP Joëlle, « Incapacité féminine et rôle public à Byzance », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VI<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999, p. 23.

femmes dans le domaine public, atteste du fait que la femme ne peut pas endosser une responsabilité vis-à-vis d'autrui, de plus on ne conçoit pas qu'elle sorte de la sphère familiale, privée, qui est la sienne<sup>97</sup>.

Elles sont associées à leur mari, et si elles sont veuves, elles doivent obtenir l'accord de leur père ou leur proche pour pouvoir se remarier<sup>98</sup>. La place des femmes embrasse une position d'infériorité par rapport à son mari, un peu comme dans l'iconographie traditionnelle du couple comme nous l'avons vu précédemment. Il est reconnu comme une autorité, une puissance sur elle<sup>99</sup>.

Le mariage a permis à certaines femmes une ascension sociale. A la différence de l'Occident, où les femmes doivent impérativement se marier avec des hommes au rang inférieur, à Byzance, elles peuvent épouser des hommes au rang supérieur et ainsi accéder à des titres proches du pouvoir.

Dans le domaine judiciaire, la femme est également écartée, on limite leur recours aux tribunaux à leur propre défense et leurs seuls intérêts personnels. Au XI<sup>e</sup> siècle, les *Synopsis Basilicorum Major* impose aux femmes de ne pas émettre d'accusation criminelle excepté les meurtres de certains proches<sup>100</sup>.

Selon la volonté divine, les limites sont imposées par la nature, avec des aspects de soumission et de pudeur.

D'un aspect moral, les femmes ne doivent pas se mélanger aux hommes dans les espaces publics tout d'abord, car elles n'y en ont que très peu accès, c'est un lieu réservé aux hommes, mais également dans les espaces privés comme la maison par exemple<sup>101</sup>.

Toutes nos sources nous informent la présence d'un espace réservé aux femmes dans l'enceinte du palais, le gynécée. Selon l'historienne *Evelyne Patlagean*, la présence des femmes dans un espace qui leur est réservé et leur ségrégation, donnent un premier principe général de découpage de l'espace domestique<sup>102</sup>.

---

<sup>97</sup> *Ibid.* p. 25.

<sup>98</sup> *Ibid.* p. 39.

<sup>99</sup> *Ibid.* p. 40.

<sup>100</sup> SYORONOS Nicolas, *Les "Editions" byzantines de la "Synopsis\_basilicorum\_major" et quelques problèmes relatifs aux pièces composant ses appendices*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, EPHE, sous la direction de Paul Lemerle, 1962, 334 p.

<sup>101</sup> BEUCAMP Joëlle, « Incapacité féminine et rôle public à Byzance....*op.cit.*, p. 31.

<sup>102</sup> PATLAGEAN Evelyne, « Byzance Xe-XI<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la vie privée*, ARIES Philippe, DUBY Georges (dirs.), Paris, Seuil, 1983, Vol. 1, p. 554.

Pour la société byzantine, la femme doit être pudique, afin qu'elle n'attise pas l'envie des hommes. La porphyrogénète *Anne Comnène*, nous informe que sa mère, l'impératrice *Irène Doukaina* était une femme pudique et volontairement mise à l'écart. Vers 1105, l'empereur *Alexis*, force sa femme, *Irène* à l'accompagner en campagne militaire, en Thessalonique.

« Elle n'aimait pas du tout se produire en public [...] Quand elle devait figurer en public comme *basilissa* dans une circonstance indispensable, elle était envahie par la pudeur, et la rougeur aussitôt fleurissait ses joues ». Comme la philosophe *Théano* avait un jour le coude nu, quelqu'un en riant lui dit « le beau coude ». « Mais il n'est pas pour le public » répliqua-t-elle. La *basilissa* ma mère, l'image de la dignité, le temple de la sainteté, loin d'aimer montrer en public son coude ou ses yeux, ne voulait même pas faire entendre sa voix à des oreilles étrangères, tellement elle était un être admirable de pudeur. [...] Sa pudeur naturelle la retenait en effet à l'intérieur du palais [...] Pour signaler la présence de la *basilissa* au milieu des troupes, il n'y avait que la litière portée par deux mules et recouverte du voile impérial ; d'ailleurs sa divine personne restait cachée<sup>103</sup>. »

Pour la société byzantine de l'époque, *Irène* épouse un modèle de vertu, un exemple pour toutes les femmes.

Toujours associée à une figure masculine la législation byzantine accorde un droit aux femmes qui rend leur condition différente leur accordant une sorte d'indépendance vis-à-vis de leur époux.

### **La valeur de transmission**

La transmission c'est le fait de transmettre un bien à une autre personne de manière légale. Les femmes jouissent du droit de se former un patrimoine, elles peuvent posséder de biens grâce à leur dots ou à un héritage touché par sa famille.

Les femmes n'ont pas le droit d'intervenir dans la gestion de leur fortune, car celle-ci est placée sous l'autorité de leur mari. Cependant, lorsqu'une femme occupe une position sociale

---

<sup>103</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol.3, Livre XII, p. 59-62.

élevée pour faire valoir ses droits, rien ne lui empêche de jouer un rôle économique et de gérer sa fortune<sup>104</sup>.

Les impératrices quant à elles, disposent de biens qui leurs sont propres, pouvant leur assurer une indépendance financière. Ces biens gérés par un personnel spécifique, étaient formés par les dons de l'empereur et les revenus de leur fondation<sup>105</sup>. Certaines impératrices comme *Irène Doukas*, étaient issues de familles très riches, elles avaient donc beaucoup d'argent, puisque c'était un devoir de doter sa fille lors d'un mariage.

Sur la dot, le mari n'a dessus que des droits limités même en cas de veuvage<sup>106</sup>. Dans son article sur l'aristocratie byzantine, *Michel Kaplan* nous apprend qu'en cas d'abus de la part du mari, le tribunal peut forcer à rétablir la valeur initiale de la dot, ainsi la femme aura le droit d'administrer sa dot<sup>107</sup>. La liberté de gestion du mari est largement limitée car il ne peut pas vendre des biens dotaux, la femme quant à elle ne peut pas vendre sa dot sans l'accord de son mari puisqu'elle fait partie du contrat de mariage<sup>108</sup>.

Lorsque les empereurs se mariaient avec des princesses étrangères, celles-ci venaient avec leur dot composée de bijoux et de monnaie<sup>109</sup>.

Les impératrices disposaient de biens matériels et en étaient indépendantes. Elles utilisaient leurs richesses pour faire des donations, entretenir leurs fondations religieuses. *Béatrice Caseau-Chevallier* nous apprend qu'ont été « retrouvés des tessères ou jetons de charité, qui portent le nom de l'impératrice donatrice. Cela permettait au bénéficiaire de toucher une ration de nourriture probablement dans le monastère ou l'institution de charité subventionnée par elle »<sup>110</sup>.

Des impératrices ont fondé des monuments religieux, comme *Irène Doukas* avec le couvent à la vierge *Kécharitoméné*<sup>111</sup>. Cette fondation était strictement réservée aux femmes,

---

<sup>104</sup> KAPLAN Michel, « L'aristocrate byzantine et sa fortune », *Femme et pouvoir des femmes en Orient et en Occident du VI<sup>ème</sup> au XI<sup>ème</sup> siècle*, éd. A. Dierkens, R. Le Jan, S. Lebecq, J.-M. Sansterre, Lille, 1999, p. 207.

<sup>105</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op. cit*, p. 42.

<sup>106</sup> KAPLAN Michel, « L'aristocrate byzantine et sa fortune »...*op.cit*, p. 209.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 43.

<sup>110</sup> *Ibid.*

<sup>111</sup> Aussi appelé Notre-Dame-Plein-de-Grâce.

c'était un lieu de réclusion. Le testament de ce monastère est rédigé vers 1110, elle y parle au masculin pluriel (engageant son mari dans les décisions). Elle nomme sa fille *Eudocie* héritière du monastère, or celle-ci étant morte, l'héritage revient à *Anne Comnène*, puis à sa sœur *Marie*, puis se transmettra héréditairement dans la descendance féminine.

« j'ordonne qu'après sa mort ma très chère Porphyrogénète et Césarissa kyra Anne soit la propriétaire et qu'elle dispose aussi longtemps qu'elle vivra, sans aucun empêchement, non seulement de tous les appartements qui servaient de résidence à Eudocie, de mon vivant, mais encore de toutes les habitations de la Pleine-de-Grâce, je veux dire de toutes celles qui servaient à ma Majesté, à mes enfants et à nos serviteurs, hommes et femmes, y compris la Cour extérieure située sur le chemin de la Cour intérieure des somptueux édifices [...] »<sup>112</sup>.

La dot et l'héritage sont les revenus principaux des femmes. Les enfants naissent égaux, chacun a droit à la même part successorale, que ce soit un garçon ou une fille. Le testament est le témoignage de cette condition.

Les femmes peuvent donc transmettre et constituer un patrimoine financier. Elles peuvent également transmettre le pouvoir impérial par leur naissance dans la pourpre. On accorde aux femmes un pouvoir successoral, elles ont la capacité d'hériter et de transmettre indépendamment de leur mari. Rappelons que cette spécificité est accordée dans des cas où les femmes jouissent d'un certain degré de richesse et puissance.

Les cadres institutionnels et législatifs offrent une place limitée aux femmes dans l'exercice du pouvoir. Toujours rattachée à une figure masculine, l'impératrice ne peut se détacher que dans certaine condition de l'homme qu'elle accompagne. A la Cour, ces femmes vont s'offrir une nouvelle place dans un milieu à plus petite échelle. Ce nouveau domaine d'exercice connaît un renouveau à cette époque, qui va permettre à la souveraine d'imposer son image et son influence.

---

<sup>112</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.* p. 159.

### III- Les aspects sociaux

Au-delà du cadre institutionnel et législatif, les femmes de la Cour jouissent de certains privilèges qui ne sont pas dictés dans les lois, ce qui leur confère un tout autre statut. Depuis la fin de la dynastie Macédonienne, la vie au palais prend une autre forme, notamment avec l'augmentation de la présence de l'aristocratie à la Cour. Les impératrices vont alors asseoir leur autorité, le palais devient un lieu de puissance et de jeu de pouvoir entre les femmes.

#### Définition de la Cour

A Byzance, la Cour se trouve au palais de Constantinople, accueillant divers personnalités de l'aristocratie, de la famille impériale ou encore des personnes travaillant au service de l'empereur<sup>113</sup>. L'empire est centralisé autour de la capitale, comme le décrit si bien *Béatrice Caseau-Chevalier*, « les carrières se font à Constantinople, l'enseignement y est plus approfondi que partout ailleurs et les brillantes cérémonies sont sans équivalent dans le reste de l'Empire »<sup>114</sup>.

Les souverains se trouvent au centre, rappelant l'invocation de la Cour céleste où les empereurs jouaient le rôle de Dieu. La famille impériale vit au palais, des appartements leurs sont réservés. Dans *l'Alexiade*, *Anne Comnène* nous informe que son père l'empereur *Alexis I<sup>er</sup>* avait fait installer sa mère et ses frères dans le palais supérieur, le *Boukoléon*, tandis que sa femme, l'impératrice *Irène*, alors tout juste âgée de quinze ans, résidait avec ses sœurs, sa mère et son père le **César** dans le palais d'en bas<sup>115</sup>.

Depuis la dynastie macédonienne, cette période est marquée par une certaine liberté des femmes et des hommes dans l'enceinte du palais.

L'empereur *Constantin Monomaque*, installe ses maîtresses au palais, les traitant comme s'ils avaient le titre d'impératrice. Tout commença avec la nièce de sa femme, *Marie Sklérène*, qu'il fréquentait avant d'être empereur. Une fois au pouvoir il persuada l'impératrice, *Zoé*, de l'installer au palais afin de la protéger.

---

<sup>113</sup> Voir Fig. 10 en annexe p. 133.

<sup>114</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 6.

<sup>115</sup> COMNÈNE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit*, Vol. 2, Livre III, p. 105.

Voir Fig. 11 en annexe p. 134.

Lorsqu'il allait lui rendre visite, il prétextait une affaire de construction ou en organisant des banquets et se faisant accompagner des proches de l'impératrice les achetant ainsi par des mets somptueux. « [...] peu à peu il dépose toute pudeur, dévoile tout ce qu'il avait préparé, et, supprimant la tente, c'est pudiquement, chaque fois qu'il le voulait, qu'il accompagnait son amante et vivait avec elle<sup>116</sup>. » On passe d'une relation d'amant, à une relation de favorite, il installe sa maîtresse au palais, Zoé accepta cette situation. C'est par un contrat d'amitié qu'il officialise cette situation, ils siègent tous les trois sur le trône.

L'empereur occupait les appartements entre ceux de Zoé et Théodora (vivaient aux ailes du palais) et ceux de la *sébeste* (habitait à l'adyton)<sup>117</sup>.

A la mort de *Marie Sklérène*, Constantin choisit une nouvelle maîtresse, une princesse d'Alanie qui était otage. A la mort de Zoé, Constantin se retrouva seul avec cette femme qu'il voulait épouser. Or les troisième nocces n'étant pas autorisées, Théodora, la sœur de Zoé, légitime à récupérer le pouvoir, n'approuvait pas ce mariage, alors il l'installa au palais, lui donna le titre de *sébeste*, la traitant ainsi comme une impératrice<sup>118</sup>.

L'abondance de personnes vivant à la Cour engendre des modifications au sein du palais, avec la multiplication des appartements impériaux et du personnel de femmes et d'eunuques requis<sup>119</sup>. Dans son article consacré aux femmes de la Cour à Byzance, *Judith Herrin* témoigne de ces transformations :

« Ces changements ne posaient pas de problème à l'intérieur du Grand Palais, constitué d'un complexe assemblage de salles de réception, d'appartements privé, de bâtiments annexes officiels et moins officiels : de multiples églises, bains et jardins se trouvaient ainsi enclos dans les murs du Palais. Du reste il ne semble pas que l'espace n'ait jamais manqué pour construire de nouveaux bâtiments ou pour adapter des structures préexistantes aux besoins des impératrices<sup>120</sup>. »

---

<sup>116</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.1, Livre VI, p. 144.

<sup>117</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 147.

<sup>118</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.2, Livre VI, p. 41-47.

<sup>119</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 56.

<sup>120</sup> *Ibid.*

A la Cour se trouvait également l'entourage de l'impératrice. On sait que lors d'un mariage, l'impératrice s'installait au palais avec sa famille, mais également avec ses proches. Elle choisissait des dames de compagnie, mais héritait aussi du personnel du Grand Palais<sup>121</sup>.

Tous les auteurs tombent d'accord pour dire que la présence d'une impératrice est nécessaire au bon fonctionnement du palais. Son rôle figuratif qui, pour les étrangers invités, renvoie une image très positive du couple impérial. Les byzantins sont très attachés à leur image en Occident, la présence de l'impératrice lors des visites d'étrangers permet de diffuser la grandeur et la puissance des souverains.

Le personnel présent à la Cour ne joue pas un rôle anodin, les eunuques sont des personnages importants à la Cour byzantine. Présent dans le *gynécée*, ils côtoient l'impératrice dans n'importe quelles circonstances. Nous reviendrons plus tard en détail sur leur rôle et leur influence, leur place est aussi nécessaire qu'importante dans la Cour du palais impérial.

Également présent dans ces lieux, tous les membres de la noblesse, comme par exemple *Michel Psellos* ayant toujours vécu à la Cour c'est un proche des impératrices, ce qui lui a permis d'écrire sa *Chronographie*.

Depuis la famille macédonienne, ce sont les grandes familles aristocratiques qui se battent pour le trône, le pouvoir devient alors « lui-même l'expression du groupe actuellement le plus fort de la noblesse »<sup>122</sup>. Cette situation engendre une population d'élite au palais, la culture est mise à l'honneur, mais également des luttes, des complots que les sources nous transcrivent avec beaucoup de détails. *Georgije Ostrogorski* définit cette période comme une période « défini par des intrigues de Cour mais aussi d'un côté civilisation brillante de la capitale et d'un autre le déclin des puissances militaire de l'empire<sup>123</sup>. »

Cette Cour n'a pas connu beaucoup de changement durant les siècles de l'Empire. L'architecture du palais a répondu aux exigences de l'accroissement de la population présente.

A la Cour se côtoie tous les membres du palais, tout était public, il fallait travailler au mieux son image, des complots pouvaient parfois s'y mêler, mais rien n'était réellement

---

<sup>121</sup> *Ibid.* p. 59. Pour en savoir plus sur le personnel au service de l'impératrice, se référer à RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1891, Tome 103, p. 833.

<sup>122</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 344.

<sup>123</sup> *Ibid.*



secret. *Michel Psellos* qui côtoyait certain membre du pouvoir, comme *Constantin IX* par exemple et sa maîtresse *Marie Sklérène*, connaissait tous les « dessous » de ce milieu qui raconte dans sa *Chronique*. Dans un lieu plus reclus, dans lequel seules les femmes avaient accès pouvait se tramer des secrets, dans le *gynécée*, l'impératrice jouissait du pouvoir absolu.

### **Le gynécée, définition**

Par définition, le *gynécée*, le *gynaikonitis*, est un lieu de réclusion féminin, où seul les femmes et leurs personnels sont invités. Les hommes n'ont pas le droit d'y accéder puisqu'ils avaient des salles de réceptions qui leurs étaient réservées. L'impératrice était la maîtresse de ce lieu, elle avait le pouvoir absolu, l'organisant comme bon lui semble. Lorsqu'*Alexis I<sup>er</sup>* arrive au pouvoir, sa mère *Anne Dalassène*, transforme le *gynécée* en un monastère, à son image très pieuse.

Le *gynécée* répond, de la même manière que la Cour, aux besoins de l'impératrice. Au-delà d'être un simple lieu de détente, c'est un lieu de commerce, les marchands venaient parfois vendre des tissus, bijoux à toutes les femmes du *gynécée*, puisque rappelons le, elles sont toutes très riches issues de l'aristocratie. *Béatrice Caseau-Chevalier* nous apprend que les appartements réservés aux femmes de la famille impériale étaient aussi des lieux où se pratiquaient en principe les activités typiquement féminines comme le tissage ou la couture<sup>124</sup>. Mais c'est aussi un lieu de complot et de rumeurs, les sources pour la plupart écrites par des hommes, nous racontent ce lieu à l'image des femmes, sournois et digne des grandes querelles et complots.

L'historien Alfred Rambaud décrit l'image qu'il se fait du gynécée :

« Cette Cour de femmes était tout à fait séparée de celle du Basileus, et sans doute plus animée, plus vivante, plus remplie d'intrigues, gazouillante et papotant comme un harem musulman ou comme le couvent du *Domino noir*. Là, parmi les eunuques à mine truculente, aux longues robes de soie, aux sabres nus, circulaient, dans la liberté intime du *gynécée*, le voile relevé, toutes les beautés de l'Orient : les yeux de gazelle de l'Asie et les yeux bleus du Nord, les Grecques élégantes de Byzance, de l'Attique, des îles, les barbares ou demi-civilisées des pays francs, slaves, turcs, arméniens, arabes, que des

---

<sup>124</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 39.

généraux grecs avaient épousées au Cours de leurs campagnes ou que des Augustœ exotiques avaient amenées à leur suite<sup>125</sup>. »

La spécialiste *Elisabeth Malamut*, définit cet endroit comme une « Sphère privée qui était comme une introduction à la sphère politique, le *gynécée* du palais avec ses nombreux serviteurs attachés à l'impératrice était ouvert à toutes les ambitions. C'est là que bien souvent se nouaient les intrigues les plus sordides. Imaginer le *gynécée* byzantin, c'est imaginer un monde à part où la hiérarchie était parfois remise en cause par les concurrences entre *augoustai*<sup>126</sup>. »

Selon *Louis Bréhier*, cette séparation des deux sexes est hérité de la Grèce Antique, or l'apparition des gardes, des eunuques est une nouveauté byzantine<sup>127</sup>.

Comme l'organisation à la Cour, le *gynécée* abritait un personnel très complet au service de l'impératrice. L'historien du XIXe siècle, *Alfred Rambaud* a fait une énumération dans un article du personnel présent dans le *gynécée*. De la même manière que le prince, « elle a son préposé, ses *silencieux*, ses *ostiaires*, ses *cubiculaires*, ses *protospathaires* armés de hallebardes et ses *spathaires* armés de sabres<sup>128</sup>. » Selon l'auteur, ce personnel est choisi par l'empereur avec le consentement de l'impératrice. Le souverain, absent de ce lieu garde un œil sur ce qu'il se passe grâce au personnel, en cas de complot contre lui, celui-ci sera prévenu.

La Cour des impératrices était formée surtout des épouses des dignitaires de l'empire. « Les femmes de la haute aristocratie gravitaient autour de l'impératrice qui organisait pour elles des diners »<sup>129</sup>.

Toute cette petite population reste confinée dans le *gynécée*, on voit pour la première fois, le personnel du *gynécée*, femmes et esclaves, sortir pour exprimer leur soutien à l'impératrice Zoé alors exilée par *Michel V* sur l'île de *Prinkipo*/

---

<sup>125</sup> RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1891, Tome 103, p. 836-837.

<sup>126</sup> MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dir), *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 10.

<sup>127</sup> BREHIER Louis, *Les institutions de l'empire byzantin*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 15 (L'évolution de l'humanité).

<sup>128</sup> RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient...*op.cit.*, p. 836.

<sup>129</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 41.

« Colère de la population, des femmes que personnes n’avaient vu hors de leur *gynécée*, paraissaient en public, criant, se battant, se lamentant du malheur de l’impératrice. ‘ Où peut-elle être, criaient t’elles, la seule noble d’âme et belle de figure ? La seule libre entre toutes les femmes, la souveraine de toute la famille, celle qui a en toute légitimité le lot du pouvoir ?

Elles Couraient toutes avec l’intention de brûler le palais, sans aucun obstacle car le peuple entier était déchaîné contre l’esprit tyrannique<sup>130</sup>. »

Les eunuques très présent dans le *gynécée* (ce sont d’ailleurs les seuls hommes pouvant y accéder) jouent un rôle très important dans le pouvoir des femmes, bon ou mauvais, ce personnage est toujours présent aux côtés des impératrices.

C’est un milieu donc absolument féminin. Dans le gouvernement de *Zoé et Théodora*, selon *Michel Psellos* les appartements impériaux étaient transformés en *gynécée*, c’est à dire que les femmes étant devenues les maîtresses des lieux; leurs affaires deviennent les préoccupations du palais et de la Cour : « pour la première fois à notre époque, on a vu le *gynécée* se transformer en salle impériale »<sup>131</sup>.

Certains personnages profitent de ce lieu cloisonné, éloigné de l’empereur pour s’approprier les faveurs de l’impératrice. Durant le règne de *Constantin Monomaque*, le bouffon *Boïlas*, s’était introduit dans le *gynécée* pour divertir *Zoé et Théodora* afin d’avoir la protection des deux femmes, prises à l’appât elles lui offrirent toutes les attentions qu’il demandait. Le bouffon et l’amante de *Constantin*, une princesse *d’Alanie*, complotaient contre l’empereur dans le but de récupérer le pouvoir. *Constantin* voulant exiler cet homme, ne put mettre son œuvre à l’action car ni *Théodora*, ni la sœur de l’empereur, *Euprèpie* ne souhaitaient son départ. Heureusement pour l’empereur, les menaces de complot n’ont jamais eu lieu, cependant il est intéressant de remarquer que tout ce qui se passe dans le *gynécée* dépasse le contrôle de l’empereur.

Un autre exemple vient démontrer cet argument montrant que le *gynécée*. Sous le règne de *Nicéphore III Botaneiates*, *Anne Dalassène* et ses fils mettent en œuvre un coup d’Etat. Et pour se faire, *Anne* propose à ses fils, *Isaac et Alexis*, de s’introduire dans le *gynécée* afin d’avoir la protection de l’impératrice *Marie d’Alanie*, ce qui leur permettrait d’accéder plus

---

<sup>130</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d’un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre V, p. 104.

<sup>131</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 115.

facilement au pouvoir. Ainsi les membres du *gynécée* convainquent l'impératrice d'adopter *Alexis* selon le cérémonial<sup>132</sup>.

Le *gynécée* pouvait aussi servir de lieu de réclusion, c'est le cas pour *Zoé*, sous le règne de *Michel IV*. L'empereur, sous l'influence de l'eunuque *Jean*, enferme l'impératrice dans le *gynécée*, gardant le contrôle sur tous ses faits et gestes<sup>133</sup>. « Il la prive des sorties coutumières, et la confine dans le *gynécée*, ne laissant aucun visiteur pénétrer auprès d'elle, sauf autorisation de l'officier préposé à sa garde, après enquête préalable sur sa personne, l'endroit d'où il vient et l'objet de sa visite<sup>134</sup>. »

Le *gynécée* est un lieu de réclusion féminine, où se côtoient des femmes de la Cour. La Cour est régie selon des règles de vie et une harmonie. Or durant certains règnes cet ordre est remis en cause.

### **Les Cours licencieuses**

Certains règnes d'empereurs ont connu des Cours assez spéciales, notamment sous le règne de *Romain IV Diogène*. Ce dernier ne voulant plus entretenir de rapport physique avec son épouse, l'impératrice *Zoé*, celle-ci se retourne dans les bras de son amant *Michel*. Rendu public, cette situation ne faisait pas réagir l'empereur car il avait de la pitié pour *Michel* qui était épileptique. « L'empereur était assez accommodant quant à la pensée de l'amour ou quant à sa consommation ; mais sa sœur *Pulchérie* était pleine de fureur, et l'étaient avec elle tous ceux qui alors se trouvaient être les confidents de ses secrets. Donc la lutte était engagée contre les amants et la ligne de bataille n'était pas inaperçue<sup>135</sup>. » *Romain* ne supporte plus que sa Cour soit devenue aussi dépravée, que les amours illégaux soient ouverts aux yeux de tous. Pour lui « l'amour ne se consommait pas à la dérobée, mais il s'opérait comme légalement ».

Le palais connut une toute autre ambiance lorsqu'*Alexis I<sup>er</sup>* devint empereur. Il ne se fiait qu'à sa mère, *Anne Dalassène* pour prendre les décisions. Après lui avoir confié le

---

<sup>132</sup> COMNÈNE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol.1, Livre II, p. 64-65.

<sup>133</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre IV, p. 62.

<sup>134</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre IV, p. 61.

<sup>135</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 49.

pouvoir par un chrysobulle, celle-ci décide de réorganiser tout le palais. *Anne Comnène* nous raconte cela :

« [...] elle se trouvait être le très grand honneur non seulement de son sexe, mais des hommes eux-mêmes, et la gloire de la nature humaine ; Le gynécée du palais impérial, qui avait été entièrement corrompu depuis que ce fameux *Monomaque* saisit le pouvoir impérial, et déshonoré par de folles amours, jusqu'au règne de mon père fut excellemment transformé par elle et ramené à une bienséance admirable. On pouvait voir régner au palais un ordre merveilleux, elle prescrivait des heures pour les hymnes sacrées, fixa un temps et pour prendre les repas et pour choisir les fonctionnaires ; elle-même devint une règle et un modèle si bien que le palais semblait être un saint monastère<sup>136</sup>. »

A la différence de la période où régnaient les deux sœurs macédoniennes, le palais devint alors un lieu calme. On peut donc dire en quelques sortes, que la Cour est à l'image de l'impératrice, « Sa maison était l'asile ouvert à ses parents dans le besoin ; elle n'était pas moins ouverte aux étrangers. Elle révérait particulièrement les prêtres et les moines ; elle les invitait à partager ses repas, et il était impossible à quiconque de voir sa table sans moines<sup>137</sup>. »

Par cette réforme du palais en monastère, *Anne Dalassène* réinvente une sorte d'étiquette (la *taxis*) avec des règles (*stathmè*) et un modèle (*Kanôn*), elle-même épousant le modèle d'une sainte<sup>138</sup>. Selon l'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier*, « la ségrégation sexuelle fut renforcée. Il était convenu que la pudeur des femmes leur interdisait de vouloir paraître dans une assemblée d'hommes »<sup>139</sup>.

Dans ce palais, à l'image de celui qui gouverne, les femmes s'employaient à occuper leur temps par des activités. Pour certaines, la religion était une des activités les plus importantes, d'autres s'occupaient à éduquer leurs enfants, comme l'enseigne la tradition.

---

<sup>136</sup> COMNÈNE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 125.

<sup>137</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre III, p. 126.

<sup>138</sup> MALAMUT Elisabeth, « Une Femme politique d'exception à la fin du XI<sup>e</sup> siècle: Anne Dalassène », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VI<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille 1999, p. 108.

<sup>139</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 41.

## Les activités féminines

Les activités étaient donc très diverses, *Michel Psellos* raconte les activités inhabituelles que *Zoé* pratiquait à la fin de sa vie. Nous savons tout d'abord, que l'empereur *Constantin Monomaque* avait installé son amante, *Marie Sklérène* au palais, laissant toutes les libertés aux deux sœurs, *Zoé* et *Théodora*, et notamment un accès sans contrôle au trésor impérial, ainsi *Zoé* pouvait utiliser cet or pour s'offrir des choses non ordinaire comme « [...] les aromates de pure origine indienne, en particulier de ces bois qui n'ont pas encore perdu leur larme naturelle, d'oliviers nain et de lauriers très blancs »<sup>140</sup>.

Ainsi l'auteur raconte ce qu'elle faisait de si particulier :

« L'impératrice s'abstenait complètement des travaux de femmes ; Jamais, en effet, elle n'occupa ses mains au fuseau, jamais elle ne se mit à tisser, ni ne s'appliqua à quelque autre ouvrage. D'autre part, elle négligeait entièrement les parures impériales [...] dans son âge avancé, elle déposa tout désir de plaire. Elle ne s'occupait qu'à ceci, et elle y mettait toute son application : transformer les natures des plantes aromatiques et confectionner des parfums, composer et façonner les uns et transformer les autres ; et la chambre réservée à son lit n'avait pas plus de magnificence que les boutiques de marché où se tiennent les artisans et les ouvriers qui travaillent au feu. Ainsi il y avait des nombreux braisiers allumés tout autour de sa chambre, et, parmi ses suivantes, l'une partageait le tas des parfums, une autre les pétrissait, une autre faisait quelque office de ce genre<sup>141</sup>. »

*Psellos* a l'œil plutôt critique sur les pratiques de *Zoé*, peut être que la confection des parfums avait une dimension trop mystique qui ne plaisait pas à l'auteur, autrement dit le fait que l'impératrice ne fasse pas les choses « comme tout le monde », le laissait perplexe.

Les activités de l'impératrice ne s'arrêtent pas là, *Zoé* entretenait une pratique religieuse très abondante, même trop, selon *Psellos*.

« *Zoé* s'était fabriquée un Jésus à elle, [...] l'ayant embelli d'une matière de l'éclat le plus brillant, elle en avait fait une image presque vivante. Par ses couleurs, cette icône faisait connaître ce qu'on lui demandait, et la teinte qu'elle prenait annonçait l'avenir. [...] tout de suite elle allait à son icône et lui disait sa reconnaissance ou lui demandait sa faveur. Pour ma part, je l'ai vue souvent dans des circonstances très malheureuses

---

<sup>140</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 147.

<sup>141</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 148.

tantôt embrassant la sainte image et la contemplant, lui parlant comme à une personne vivante et lui parlant comme à une personne vivante et l'appelant de toute une litanie de noms les plus doux [...]. Si elle voyait l'icône prendre une teinte pâle, elle s'en allait pleine de tristesse sombre ; si elle la voyait rouge comme le feu et auréolée d'un éclat splendide, sur le champ elle annonçait le fait à l'empereur et lui prédisait l'avenir<sup>142</sup>. »

Parmi les activités féminines à la Cour, les impératrices occupaient une grande partie de leur temps, à la dévotion religieuse. Etant des modèles féminins de sainteté, la prière est une activité très courante. *Anne Comnène* relate la pratique religieuse très abondante de sa mère, l'impératrice *Irène Doukas* :

« Le plus souvent elle restait chez elle et vaquait à ses occupations, par exemple elle lisait les ouvrages des saints Pères, elle méditait, elle s'adonnait aux œuvres de bienfaisance et de charité envers les hommes, surtout envers ceux que, par leur état et leur genre de vie, elle savait servir Dieu en se consacrant soit à la prière soit au chant alternatif des hymnes<sup>143</sup>. »

Dans l'*Alexiade* d'*Anne Comnène*, il n'y a pas qu'*Irène* qui rythme ses journées autour d'activités religieuses, mais aussi *Anne Dalassène*. Lorsqu'elle prépare un complot contre l'empereur *Nicéphore Botaniatès*, s'en allant prier un soir dans les sanctuaires de Constantinople, personne ne s'étonne de son attitude, tout le monde avait l'habitude de la voir prier. De plus elle consultait un moine nommé *Eustratios* qui lui faisait des prédictions sur son pouvoir<sup>144</sup>. Elle avait une pratique religieuse tellement forte, qu'elle voulait se destiner à la vie monastique.

Comme nous l'avons déjà vu, la femme est la plupart du temps associée à l'éducation des enfants. Les sources ne contredisent pas ce fait, nous possédons beaucoup d'arguments défendant l'idée que l'éducation des enfants est une activité féminine presque évidente et l'amour maternel, un sentiment très fort dans l'empire byzantin. Les enfants impériaux devaient recevoir une éducation très soignée, tant sur le plan militaire qu'intellectuel<sup>145</sup>.

---

<sup>142</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 149.

<sup>143</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 3, p. 126.

<sup>144</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p.109.

<sup>145</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 48.

Dans l'*Alexiade*, *Anne Comnène* raconte en détail sa naissance dans la chambre de *Porphyre*, mais fait également référence à son instruction très complète dans le domaine des lettres et des sciences, faisant d'elle une jeune fille cultivée. On sait que ses parents ne se sont pas occupés directement de son éducation personnelle, c'est la *basilissa Marie d'Alanie* qui s'est occupée de son instruction dès l'âge de ses huit ans. Elles entretenaient de très bons rapports, *Marie* se confiait à *Anne*, c'est ainsi que «l'historienne» a pu écrire son *Alexiade*, avec les détails fournis par la basilissa<sup>146</sup>.

Elle insiste beaucoup sur l'amour qu'elle éprouve envers ses parents :

« Dans la suite en effet, après avoir grandi et atteint l'âge de raison, j'ai été manifestement très affectionnée pour ma mère comme pour mon père. Bien des gens, je dirais même tous ceux qui connaissent mon histoire, peuvent témoigner de ce penchant qui m'était naturel ; ajoutez à ces témoignages ceux de nombreuses luttes et angoisses endurées par mes parents, de ces dangers auxquels je me suis exposée dans mon amour pour eux, sans souci ni d'honneur, ni d'argent, ni d'existence même. Car mon amour filial m'enflammait à ce point que j'exposais souvent ma propre vie pour eux<sup>147</sup>. »

Lorsque l'impératrice *Eudocie*, l'épouse du défunt *Constantin X Doukas*, reçut le pouvoir par la régence de ses fils, *Michel Psellos* informe de son attitude envers eux. Ils étaient admiratifs de leur mère<sup>148</sup>. Cette impératrice avait le pouvoir sans en exclure ses deux fils, son aîné *Michel* était en âge d'agir avec elle, mais restait très effacé. « Sa mère ne le négligea pas tout d'abord, mais d'elle-même elle le prépara à l'exercice<sup>149</sup>. » *Eudocie* ne néglige donc pas son fils, elle le destine à un avenir d'empereur, le formant aux affaires. Elle faisait également appel à *Psellos* pour lui inculquer les devoirs.

Il y a encore tant d'exemples d'impératrices, dont l'amour maternel est si fort, qu'elles seraient prêtes à mourir pour leurs enfants. *Anne Dalassène*, à la mort d'un de ses fils *Manuel*, générale en chef des troupes d'Asie, traverse des montagnes afin de pouvoir être présente au chevet de son enfant : « elle franchit la montagne nommée *Azalas* par les indigènes et le trouve, au pied de celle-ci, dans un monastère dédié à la mère de Dieu, le monastère *d'Alypos*,

---

<sup>146</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 105.

<sup>147</sup> *Ibid.* Vol.2, Livre VI, p.61.

<sup>148</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.2, Livre VII, p. 153.

<sup>149</sup> *Ibid.* p. 153.



à l'article de la mort. [...] voyant entrer sa mère, bondit en hâte de son lit et la serra dans ses bras : il ne put rien exprimer d'autre que le vœu d'une sépulture commune<sup>150</sup>. »

Selon *Anne Comnène*, l'amour qu'éprouve *Anne Dalassène* pour ses fils, serait lié à la puissance de la dynastie<sup>151</sup>.

Pour ces femmes, l'éducation de leurs enfants prend une place essentielle afin de former leur descendance du mieux possible, et de s'assurer d'une continuité dynastique. Les impératrices gardent un œil sur le pouvoir tout au long de leur règne et celui de leurs enfants. L'historien *Louis Bréhier*, précise dans son ouvrage consacré aux institutions byzantines, que l'éducation des enfants avait lieu aux côtés de leur mère dans le *gynécée*. *Psellos* avait été instruit de cette façon par sa mère, *Théodote*, jusqu'à l'âge de ses huit ans<sup>152</sup>. Les filles et les garçons ne recevaient pas tout à fait la même éducation, sauf pour *Anne Comnène* qui est une exception car elle était destinée à recevoir l'héritage impérial et elle fut traitée de la même manière qu'un futur empereur durant son enfance.

D'un point de vue institutionnel, la présence des femmes est importante pour l'image du couple. Leur rôle est ainsi limité à de la simple figuration, leur statut et leur titre leur permet certes de se rapprocher du pouvoir mais d'en être limité. La législation limite encore plus l'exercice du pouvoir par une femme la considérant comme une simple mère. Cependant, il est étonnant de voir qu'on lui concède un droit de transmission. D'un point de vue social, au sein du gynécée par exemple, leur titre les renvoie à la place la plus élevée, c'est l'impératrice qui commande. A la Cour et au palais, elles ne passent pas inaperçues, elles sont écoutées, regardées et admirées.

La situation de la femme est régie selon certaines règles définies par des lois ou une tradition mais ne reflète pas la réalité des faits. Elles jouissent d'un pouvoir à une échelle plus petite au sein de la Cour et du palais.

Ce chapitre dresse un bilan sur la position de la femme au sein de la société byzantine et la Cour impériale et insiste sur la distinction entre la considération de ces femmes dans la

---

<sup>150</sup> BRIENNII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 102.

<sup>151</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit*, Vol. 1, Livre III, p. 119-120.

<sup>152</sup> BREHIER Louis, *Les institutions de l'empire byzantin*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 21 (L'évolution de l'humanité)

tradition et la législation, et, ce qu'il en est vraiment au sein de la société. Il nous amène à étudier les stratégies que ces femmes emploient pour s'installer légalement au pouvoir.

## Chapitre II

L'influence des femmes à la Cour et  
leur stratégie d'intégration au pouvoir

Leur droit étant limité par rapport à celui des hommes dans l'exercice du pouvoir, des femmes ont au cours des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, réussi à s'imposer au cœur du pouvoir impérial. Pour y parvenir, elles ont mis en place des stratégies à la Cour dont le but était de s'approcher progressivement du pouvoir. « La vie facile et élégante de la capitale assurait une puissance d'attraction qu'on aurait tort de minimiser »<sup>153</sup>.

L'objectif de ce chapitre est d'étudier les différentes stratégies mises en place par ces femmes au sein de la Cour impériale afin de comprendre comment elles arrivent à s'imposer sur le pouvoir de l'empereur.

## **I- Les stratégies matrimoniales**

Cette partie est consacrée aux différentes stratégies matrimoniales qui permettent aux femmes de se rapprocher du pouvoir, et parfois d'en acquérir les rênes. Pour *Elisabeth Malamut* les alliances matrimoniales étaient, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, toujours une affaire d'Etat. Elles servaient à « consolider le trône en associant les provinces à la capitale, puis les grandes familles au sommet de l'empire »<sup>154</sup>.

Nous allons énumérer ici une série de mariages aristocratiques et impériaux issus d'alliances politiques, dont les sources relatent quelques détails, afin de mieux comprendre l'organisation de la société à la Cour et d'expliquer ces réseaux matrimoniaux. A partir du règne de *Zoé la Macédonienne*, le pouvoir est détenu par les grandes familles aristocratiques, ainsi par les alliances matrimoniales, les femmes accèdent à un nouveau statut. Cette stratégie leur garantit une position à la Cour et crée de nouveaux liens politiques. De plus, c'est l'occasion pour les femmes de s'affirmer dans un nouvel entourage.

### **Les mariages arrangés : une stratégie politique**

Comme nous l'avons déjà souligné, à partir de la fin de la dynastie macédonienne, une lutte entre noblesse civile et militaire s'entretient, les Comnènes et les Doukas, se sont disputé le pouvoir pendant deux siècles. Voici l'analyse de l'historien *Georgije Ostrogorski*, sur ce nouveau contexte :

---

<sup>153</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 350.

<sup>154</sup> MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 12.

« De règne en règne, la puissance de la noblesse civile de la capitale n'avait cessé de monter au Cours des dernières dizaines d'années. L'avènement d'*Isaac Comnène* inaugura une réaction. Premier représentant de la maison *Comnène*, il consolida la position militaire de l'empire. Représentant de la noblesse militaire d'Asie mineure, il s'efforça d'établir un régime militaire solide [...] les *Comnènes* représentaient l'aristocratie militaire d'Asie Mineure, les Doukas représentaient à cette époque la noblesse civile de la capitale »

De plus, ils avaient de leur côté le soutien du puissant patriarche *Michel Cerulaire*.

Ce contexte va créer jusqu'au XIIe siècle des nouveaux liens, passant par les alliances matrimoniales. Les femmes deviennent alors des outils politiques afin d'acquérir des soutiens des différentes familles. L'empire est alors organisé autour d'un véritable réseau aristocratique, nous allons donc énumérer quelques exemples d'alliances qui nous sont connus par les sources. Selon l'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier*, « les mariages arrangés étaient le lot commun »<sup>155</sup>.

La plupart du temps les alliances matrimoniales sont effectuées par les parents dès le plus jeune âge des enfants. Un exemple déjà cité auparavant est celui d'*Anne Comnène*, fiancée dès sa naissance au fils de *Marie d'Alanie* et *Michel VII Doukas, Constantin Doukas*. Mort avant le mariage, celle-ci va épouser en 1097 *Nicéphore Bryenne*. Cette union Comnène et Doukas nous rappelle le mariage très symbolique d'*Alexis I<sup>er</sup> Comnène* et *Irène Doukas* mettant fin à près de trente ans de querelle entre les deux grandes familles rivales du XIe siècle.

*Anne Dalassène*, très ambitieuse pour ses enfants, les avait liés avec les plus grandes familles régnantes. Sa fille *Marie* était mariée à *Michel Taronite*, une famille arménienne, *Eudocie*, mariée à *Nicéphore Mélissènos*, futur César de Thessalonique, *Théodora*, mariée au fils de *Romain Diogène, Constantin Diogène*<sup>156</sup>. Son fils *Isaac Comnène* reçoit *Irène* en mariage, la nièce de l'impératrice *Marie d'Alanie*, quand à *Alexis*, il avait épousé contre la volonté de sa mère, *Irène Doukas* afin de lier les deux familles rivales par une union matrimoniale et rendre son pouvoir impérial plus puissant. *Anne Dalassène*, utilise sa situation familiale (elle est la belle-sœur de l'empereur *Isaac I<sup>er</sup> Comnène*) et son réseau pour unir chacun de ses enfants à

---

<sup>155</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 29.

<sup>156</sup> BRIENNII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 76.

des familles riches afin de faire d'eux des alliés politique au pouvoir. *Anne* met en place une réelle stratégie, préfigurant l'investiture d'*Alexis Ier* sur le trône.

Les femmes proches du pouvoir, filles, sœurs ou nièces de l'empereur ou de l'impératrice sont utilisées à des fins politiques. Elles offrent à leurs époux potentiels une proximité avec le souverain qui fera d'eux des hommes influents<sup>157</sup>.

Comme nous l'explique *Béatrice Caseau-Chevalier*, elles sont tout d'abord « unies à des aristocrates de l'Empire que le pouvoir impérial souhaite s'attacher. Par la suite, les princesses devinrent un atout de la diplomatie byzantine, en particulier à l'époque des Comnènes. Elles sont données en mariage soit à des généraux de l'Empire dont on veut s'assurer la fidélité, soit à des princes étrangers dont on cherche l'amitié »<sup>158</sup>.

### **Alliances étrangères (dès le XIIe)**

Ces stratégies matrimoniales ne s'arrêtent pas à l'Empire. A partir du XIIe siècle, elles se développent vers l'étranger afin d'affirmer encore plus son pouvoir au-delà de l'Empire. Selon *Béatrice Caseau-Chevalier* « ce changement est probablement lié à la conscience de l'affaiblissement de l'Empire. Les Byzantins avaient autrefois cherché de l'aide auprès d'étrangers comme les Khazars, et, parfois, un empereur avait pu épouser l'un de ces princesses venues d'un peuple allié. Mais aux IXe et Xe siècles, on note un repli sur les alliances byzantines et une forte réticence à donner un mariage des princesses byzantines à des étrangers »<sup>159</sup>.

Par exemple le fils de *Constantin X, Michel VII*, épouse *Marie d'Alanie*, fille du roi *Bagrat I<sup>er</sup>* de Géorgie. A cette époque, les Byzantins attendaient l'aide de cette principauté caucasienne contre les Turcs. *Jean II Comnène* (1118-1143), le fils aîné d'*Alexis I<sup>er</sup>*, épouse en 1146 *Irène Prioska*, une princesse hongroise. Fille du roi de Hongrie et de Croatie, *Ladislav I<sup>er</sup>*, à sa mort, elle est placée sous l'autorité de son cousin, *Coloman de Hongrie*<sup>160</sup>. Cette union est utile afin de concilier une alliance diplomatique et politique avec l'empire byzantin.

---

<sup>157</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 42.

<sup>158</sup> *Ibid.* p. 42.

<sup>159</sup> *Ibid.* p. 42.

<sup>160</sup> « Représentation d'Irène et de Jean II Comnène », [En ligne], mis en ligne en 2008, consulté le 9 Avril 2016. URL : [http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show\\_document.php?do\\_id=727](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=727).

L'un des enfants de cette union *Manuel I<sup>er</sup> Comnène* (1143-1180), successeur de son père, épouse une princesse étrangère en 1146, *Berthe de Sulzbach*. C'est une période où l'empire atteint son apogée, cette union vient renforcer la puissance à l'étranger, grâce au soutien du Saint Empire Germanique dans la lutte contre les Normands<sup>161</sup>.

*Jean II Comnène* et sa femme *Irène* avait aussi placé leurs enfants dans des unions à l'étranger, l'aîné *Alexis*, le successeur désigné avait épousé une princesse Russe, *Eudocie Dobrodieda*. Pour son deuxième fils, ils choisirent, *Irène Sébastocratorissa* dont on soupçonnait d'avoir des origines occidentales. C'est finalement *Manuel I<sup>er</sup>* qui récupère le pouvoir, à la mort de sa femme *Berthe de Sulzbach*, il épousa à nouveau une princesse étrangère, *Marie d'Antioche*, d'origine latine d'Etats Croisés. Pour son fils mineur, il choisit la fille de *Louis VII*, *Agnès de France*.

Comme nous l'explique *Béatrice Caseau-Chevalier*, ces mariages permettent de dessiner une carte des Etats alliés<sup>162</sup>.

Les mariages sont donc vus comme des aides militaires, cet aspect témoigne de quelle façon les femmes sont utilisées à des fins militaires. Dans les cas où ce sont les femmes qui transmettent la légitimité impériale, le choix des époux est différent. On choisit non pas un allié militaire mais un chef pour occuper le titre d'empereur.

### **Les mariages de Zoé**

Ce contexte aristocratique a pu s'épanouir dès le règne de *Zoé la Macédonienne*, nous savons que l'impératrice s'est mariée trois fois, *Michel Psellos*, et *Jean Skylitsès* nous en font des descriptions très riches. Les circonstances si particulières de ces mariages, sont qu'à la différence des autres faits connus dans l'histoire de l'empire byzantin, les unions sont négociés par elle-même et non pas par l'empereur. C'est une nouveauté, dans ce cas, la transmission du pouvoir se fait par mariage, et donc par *Zoé*. Dans ce contexte, la position de la femme dans le pouvoir va prendre un tout autre aperçu, elle ne va plus avoir qu'une simple attitude figurative, mais va jouer un grand rôle dans l'accession au pouvoir et dans la politique.

---

<sup>161</sup> YOTA Elysabeth, « Les Doukas et les Comnènes (1057-1185) », [En ligne], mis en ligne en 2008, consulté le 9 Avril 2016. URL :[http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show\\_document.php?do\\_id=1317](http://www.qantara-med.org/qantara4/public/show_document.php?do_id=1317).

<sup>162</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 42.

Son premier mariage se déroule le 12 Novembre 1028 avec *Romain Argyre*. C'est son père, l'empereur *Constantin VIII Porphyrogénète* qui choisit son époux. Le 9 Novembre 1028, âgé de soixante-dix ans, *Constantin* tombe malade, à ce moment-là, il décide de marier l'une de ses filles au **patrice** *Constantin Dalassène* afin d'assurer le pouvoir à sa famille. Il demanda que ce dernier soit amené au palais, Or sur l'intervention d'un conseiller, sa demande n'aboutit pas, et *Romain Argyre*, alors **éparque** et proche de ce fameux conseiller, est conduit au palais. Seule *Zoé*, la cadette, accepta le mariage, trois jours après, *Constantin* mourut<sup>163</sup>. Ce premier mariage, lui permit d'accéder au titre d'impératrice et d'être la légitime héritière de la dynastie macédonienne. Comme nous l'avons déjà évoqué, elle était trop vieille pour avoir des enfants, la dynastie était donc vouée à s'éteindre.

Il eut des oppositions à ce mariage, notamment la femme de *Romain*. En effet il avait déjà été marié, et son épouse était très hostile au mariage. Or son avis comptait peu, puisque on lui tondit les cheveux et la conduisit dans un monastère. Ce mariage était donc une véritable chance pour *Romain*, il put accéder au titre d'empereur.

Nous ne reviendrons pas sur les rapports qu'entretenait le couple impérial, puisque *Romain* néglige *Zoé* à cause de son âge trop mûr et donc de son impossibilité à avoir des enfants, il lui ferma les ressources financières ; celle-ci se consola auprès de *Michel le Paphlagonien*, que son frère l'eunuque *Jean l'Orphataotrophe*, proche de l'empereur avait fait introduire aux côtés de l'impératrice.

*Michel Psellos* raconte en détail ses relations avec son amant, elle l'aimait, mais ce n'était pas réciproque. Au début, il était rempli de pudeur, c'est elle qui le conforta dans cette situation en rendant public leur relation. Selon l'auteur, ses seules motivations étaient l'empire, « [...] par cette idée, il était prêt à tout faire et à tout supporter », elle le gâtait, jusqu'à le faire asseoir sur le trône<sup>164</sup>. Mais le 11 Avril 1034, l'empereur *Romain III Argyre* mourut dans son bain, les soupçons de *Michel Psellos* et *Jean Skylitzes* sont adressés au couple des deux amants.

Ce mariage n'était pas heureux pour *Zoé*, écartée du pouvoir, elle n'était pas appréciée de son époux. A la mort de *Romain*, elle n'éprouve aucun chagrin, elle va choisir pour époux son amant *Michel*.

---

<sup>163</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, trad. Bernard Flusin, Paris, P. Lethielleux (éd.), 2003, p. 310.

<sup>164</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 46.



Dès la mort de *Romain*, en tant qu'héritière du pouvoir, elle était appelée afin de prendre la tête des affaires. *Michel Psellos* raconte que ses conseillers, étant les mêmes que ceux de son père, l'avertissent de ne pas prendre d'époux trop précipitamment, or son amour et son envie de faire de *Michel* le souverain n'attendaient pas : « elle se portait vers Michel, jugeant l'homme non d'après sa raison mais d'après sa passion »<sup>165</sup>. Pour les conseillers, il était préférable de choisir un homme ne la traitant pas comme une épouse mais comme une souveraine. Cette notion renvoie à la puissance et à la fidélité que la noblesse accorde à *Zoé*, non pas une simple femme, mais une impératrice, l'élue de Dieu, méritant un traitement digne de son statut<sup>166</sup>.

Sous l'impulsion de l'eunuque *Jean* de presser le mariage, s'en suivit rapidement toute une cérémonie traditionnelle afin de faire de *Michel*, le nouvel empereur. Ce qui est étonnant de lire dans la *Chronographie* de *Michel Psellos*, c'est que les actions pour effectuer la cérémonie du mariage sont toutes ordonnées par *Zoé*, « elle fait venir Michel, le revête d'un habit tissé d'or, ajuste sur sa tête la Couronne impériale, le fait asseoir sur un trône somptueux, puis ordonne à ceux qui résidait dans le palais de se prosterner devant eux et de faire l'acclamation<sup>167</sup>. » La cérémonie d'enterrement de *Romain Argyre* n'était pas terminée, que le nouveau couronnement avait été effectuée.

Ce ne fut pas un mariage paisible et amoureux pour *Zoé*, une fois le titre de *basileus autocrator* obtenu, *Michel* l'enferma dans le gynécée, la coupant de toutes ressources et de visites, lui supprimant toute autorité, et tout cela sous l'œil de *Jean l'Orphanotrophe*.

L'empereur *Michel* qui souffrait d'épilepsie mourut le 10 Décembre 1041. Ce mariage d'amour, qui n'en était qu'une simple illusion, était une continuité de son mariage précédent avec *Romain III Argyre*. A partir de ce moment se pose la question de savoir pourquoi *Zoé* a-t-elle continué à se marier ?

Avant de mourir, influencé par son frère l'eunuque *Jean*, *Michel* convint *Zoé* de faire adopter son neveu *Michel*, selon certaine condition, un serment indiqué qu'il devait la tenir « sa vie durant comme maîtresse, souveraine et mère, libre de faire tout ce qu'elle ordonnerait de faire »<sup>168</sup>.

---

<sup>165</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre IV, p. 46.

<sup>166</sup> *Ibid.* Vol.1Livre IV, p. 53.

<sup>167</sup> *Ibid.* Vol.1, Livre IV, p. 54.

<sup>168</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 345.

A la mort de son époux, l'empereur *Michel IV*, le pouvoir lui revint par droit d'héritage, elle avait gardé à ses services le personnel de son père, fidèle à la dynastie macédonienne. Selon elle-même, elle n'était pas capable de diriger l'Etat seule, que les charges de l'empire étaient trop importantes, et qu'il « était nuisible qu'un si grand empire restât sans souverain ni chef »<sup>169</sup>. Elle décida alors de mettre à la tête de l'Etat son fils adoptif. Influencé par *Jean*, le destin de *Zoé* revint toujours aux mêmes, écartée du pouvoir, elle fut exilée sur l'île de *Prinkipo* accusé de complot. Comme nous l'avons déjà évoquée, une émeute populaire vit le jour, écartant l'eunuque et son neveu du trône, proclamant *Zoé* accompagnée de sa sœur, *Théodora*, au pouvoir.

Psellos nous raconte que le règne des deux sœurs, n'était pas bon pour l'Empire, elle ne savait pas gérer l'économie, distribuant de l'or à tout va. On se mit d'accord qu'il fallait un homme : « Les affaires de l'état avaient besoin immédiatement d'une administration vigoureuse et de la surveillance d'un homme à la poigne solide et très expert dans les affaires »<sup>170</sup>. On choisit *Constantin Monomaque* selon plusieurs critères. *Zoé* voulait épouser le *catèpan Constantin l'Artoklinès*, mais sa femme le tua, elle et le sénat choisirent *Constantin Monomaque*. La troisième noce était interdite, le patriarche *Alexis* prit les deux en considération en vue des circonstances<sup>171</sup>. Le mariage est célébré le 11 Juin 1042 et le Couronnement le lendemain

*Zoé la Macédonienne* est l'impératrice qui s'est mariée le plus de fois pour les périodes du XIe et XIIe siècle à Byzance. Pour *Zoé*, il était impossible de gouverner sans une figure masculine.

Selon *Michel Psellos*, les choix de *Zoé* pour ses époux sont assez particuliers, son père lui a imposé d'épouser *Romain Argyre*, ce qui lui permet alors d'accéder au titre d'impératrice. Le choix de *Michel IV* reste une passion amoureuse non réciproque, quand à mettre son fils adoptif à la tête du pouvoir était de son propre avis, et selon elle, pour l'intérêt de l'empire. Pour *Constantin Monomaque*, le Sénat lui a imposé ce choix, or des liens affectifs étaient déjà présents.

Les mariages de *Zoé* n'ont pas été des unions paisibles et heureuses. Les conséquences de ses mariages se répercutent sur l'Empire, les luttes aristocratiques entre la noblesse civile et militaire vont s'accroître au cours des règnes suivants.

---

<sup>169</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 345.

<sup>170</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.1, Livre VI, p. 121.

<sup>171</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 351.

Elle a suivi les conseils de son entourage, le choix ne venait pas d'elle, on ne peut donc réellement dire qu'elle avait une stratégie. Zoé a toujours voulu exercer le pouvoir aux côtés d'un homme, parfois celui dont elle était amoureuse ou un autre qu'elle détestait, son choix lui a permis de rester tout au long de sa vie au pouvoir. Elle a même pu affirmer sa légitimité lorsque la population la réclamait, elle et sa sœur *Théodora*, pour gouverner ensemble.

« Elle avait donc transmis la Couronne impériale à quatre hommes, trois époux et un fils adoptif<sup>172</sup> ».

### **Motivations des mariages impériaux**

Le deuxième mariage de *Constantin Doukas*, avec *Eudocie Makrembolitasse*, est la conséquence d'une union politique et religieuse. Elle est la nièce du puissant patriarche, *Michel Cérulaire*. Cette situation permet aux Doukas d'avoir la protection de l'Eglise, alors les Comnènes s'étaient séparés de cette union sous *Isaac I<sup>er</sup> Comnène* et avait tenté de destituer *Michel Cérulaire* de son titre.

Les choix des mariés étaient donc très importants pour le destin d'une dynastie, et ils ne s'effectuaient pas au hasard.

### **Les qualités requises**

« Le choix ne se faisait pas au hasard et n'était pas guidé par les sentiments des futurs conjoints. La principale raison du mariage étant de fournir un héritier, les femmes choisies devaient être jeunes, bien faites de leur personne et issues de familles nombreuses, un gage de leur fécondité »<sup>173</sup>.

Les sources dressent des portraits d'impératrices, souvent très généreux. Elles sont, pour la plupart, belles et intelligentes issues de grandes lignées aristocratiques, à croire que ces femmes-là sont destinées dès leur naissance à exercer un rôle dans le pouvoir impérial. Pour être impératrice, il faut répondre à plusieurs critères de choix, et pour exercer un réel pouvoir politique, s'imposent alors des stratégies les menant au plus haut titre. La législation n'autorise pas les femmes à exercer un pouvoir seul, or nous avons vu plusieurs souveraines employaient une attitude plus autoritaire et s'imposaient au sein du pouvoir seules ou accompagnées de l'empereur. Ces femmes d'exceptions, mettent en place des tactiques afin d'affirmer leur pouvoir. Nous allons donc étudier ces différentes stratégies afin de mieux

---

<sup>172</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 31.

<sup>173</sup> *Ibid.* p. 28.

comprendre la manière dont ces femmes défient la loi, pour se procurer légitimement le pouvoir.

Comme nous l'avons vu que l'exercice du pouvoir par une femme n'était possible, juridiquement, qu'en présence de l'empereur. Il nous semble important de commencer par mentionner l'importance des naissances pour accéder au titre d'impératrice. L'une des meilleures conditions est bien sûr d'être née dans une famille aristocratique puissante et proche de la dynastie régnante afin de pouvoir espérer être fiancé avec un futur empereur. Ou bien, d'être un enfant né dans la *Porphyre*.

L'adoption par un souverain est également un moyen pour un individu d'accéder au pouvoir légitimement. Or, nous n'avons aucune source qui atteste cette situation pour le cas d'une femme. Nous savons que l'impératrice Zoé adopte *Michel V le Calfat* vers 1041, à la mort de son époux, l'empereur *Michel IV le Paphlagonien* et oncle de ce dernier, ainsi il put accéder au pouvoir en toute légalité.

Même si son rôle, aux yeux de la loi, n'est que figuratif, l'impératrice épouse des vertus d'intelligence. Et pour ce faire, elles devaient avoir reçu une instruction riche et variée.

Selon l'historien *Louis Bréhier*, l'instruction des femmes a souvent été très négligée, même dans les familles aristocratiques. Cette situation répond bien aux mentalités de l'époque byzantine. Les sources ne nous relatent que très peu de femmes lettrées, les seules étant des impératrices, ou des filles d'empereur comme la plus célèbre d'entre elles, *Anne Comnène*<sup>174</sup>. Les impératrices, pour les périodes des XIe et XIIe siècles, sont, selon les sources, issues de milieux aristocratiques, voir impériaux, ce qui leur permet d'acquérir une très bonne éducation, et faire d'elles des femmes rusées et intelligentes, pouvant exercer ainsi dans des domaines destinés aux hommes.

Un des premiers exemples, cité par *Michel Psellos* dans sa *Chronographie*, est l'éducation que Zoé et *Théodora Porphyrogénètes* ont reçue. Leur oncle *Basile II*, n'ayant pas de descendance, il prit sous son aile les filles de son frère Zoé et *Théodora*, leur troisième sœur étant rentrée dans les ordres, il jugea bon de leur offrir une éducation impériale au palais.

« Quant à ses filles, elles furent jugées dignes d'obtenir dans le palais même une subsistance et une éducation impériales. Ces princesses, l'empereur Basile aussi les

---

<sup>174</sup> BREHIER Louis, *Les institutions de l'empire byzantin*, Paris, Albin Michel, 1970, p. 17 (L'évolution de l'humanité).

aimait fort ; mais il ne prit d'elle aucun soin un peu noble, et, tout en gardant l'empire pour son frère, c'est à lui qu'il laissait la charge de leur éducation<sup>175</sup>. »

L'une des figures les plus révélatrices de cette éducation impériale, est celle d'*Anne Comnène*, qu'elle nous relate, elle-même dans son *Alexiade*, dès sa préface, insistant sur son origine princière :

« C'est parce que j'en suis convaincue, que moi, Anne, la fille des empereurs Alexis et Irène, née et élevée dans la Porphyra, qui non seulement ne suis pas étrangère aux lettres, mais qui me suis encore attachée à la connaissance approfondie du grec, qui sans avoir négligé la rhétorique, ai lu avec attention les traités d'Aristote ainsi que les dialogues de Platon, et qui ai mûri mon esprit par le quadrivium des sciences (car il me faut bien divulguer, et ce n'est pas jactance, tout ce que je dois à des dons naturels et à mon goût pour l'étude, comme tout ce dont m'a gratifié le Dieu très haut [...] <sup>176</sup>»

Elle est traitée de la même manière qu'une future impératrice, elle sait qu'elle ne peut pas hériter du pouvoir tant que son frère est vivant, or elle reçoit quand même l'éducation digne d'une impératrice, comme si on la destinait à cette fonction. Dans l'édition de *l'Alexiade* que nous utilisons, le traducteur *Bernard Leib*, rappelle dans l'introduction qu'elle s'intéresse à l'astrologie, et la divination, elle est compétente en mathématique. Elle connaît la théologie et le droit canon, la médecine, elle sera chargée par sa mère, de diagnostiquer son père lors de sa maladie mortelle<sup>177</sup>. Selon *Bernard Leib*, *Anne* apparaît comme un esprit supérieur, et en attribue les mérites à Dieu.

Même si *Anne Comnène* ne reçoit jamais le titre d'impératrice, son intelligence et son éducation si pointue la ramène au même rang intellectuel que les impératrices et surtout à l'égal des hommes.

De la même manière, *Anne Dalassène*, n'ayant jamais eu le titre d'impératrice, aide et influence ses fils pour récupérer le pouvoir. Avidée du pouvoir et très ambitieuse, elle tentera toute sa vie de faire de sa famille, la plus puissante de l'empire. Son intelligence et ses connaissances en politique lui permettront d'exercer quand même le pouvoir sous l'influence de son fils l'empereur *Alexis Ier*, nous reviendrons plus en détail sur cette notion en troisième

---

<sup>175</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.1, Livre II, p. 27.

<sup>176</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, p. 3-4.

<sup>177</sup> *Ibid.* Vol. 1, p. 11.

partie. C'était donc une femme aux nombreuses vertus, comme en témoigne *Brienni Nicéphore* : « elle était habile à parler comme à agir »<sup>178</sup>.

Sa petite fille, *Anne Comnène*, admirative de sa grand-mère, ne limite pas les qualités sur cette femme qu'elle range au rang de sainte et de perfection :

« Mais quand on connaît l'esprit de cette femme, sa haute vertu et sa grande intelligence, sa remarquable énergie, on cessait de critiquer et on changeait sa critique en admiration. En effet, ma grand-mère avait un tel génie des affaires, elle savait si bien organiser et administrer, qu'elle était capable de gouverner non seulement l'empire des Romains, mais encore tous les autres Royaumes en quelque lieu qu'ils se trouvaient sous le soleil. Elle avait une expérience consommée [...] elle était perspicace pour saisir ce qu'il fallait et habile pour l'exécuter à coup sûr. Sa parole n'était pas inférieure à son intelligence. Elle était un orateur très persuasif, nullement verbeux et ne traînait pas ses discours en longueur. Elle était d'âge mûr quand elle s'assit sur le trône impérial, au moment où son esprit se trouvait dans sa plus grande vigueur et sa compréhension dans la perfection, tandis que son expérience des affaires était également à son comble, toutes les qualités dont le gouvernement et l'administration tirent leur force<sup>179</sup>. »

Si l'on suit la description de l'historienne, *Anne Dalassène* avait toutes les qualités intellectuelles pour gouverner un empire, les mêmes qu'un empereur.

Ces femmes lettrées ayant reçu une éducation dite impériale, ont des profils répondant à des critères bien définis. Elles sont également, pour les femmes de l'empire, mais aussi pour l'image de l'empire à l'étranger, un modèle de puissance, de vertus et de beauté.

La beauté est également un critère de choix. Jusqu'au IX<sup>e</sup> siècle, on organisait des concours de beauté afin de choisir une impératrice<sup>180</sup>. Pour les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles, cette pratique avait été abandonnée, or on remarque dans les sources, des impératrices comme des modèles de beauté, les comparants à des déesses ou des saintes.

*Anne Comnène* nous décrit de cette manière l'impératrice *Marie d'Alanie* :

---

<sup>178</sup> BRIENNIII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 80.

<sup>179</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit*, Vol. 1, Livre III, p. 123-124.

<sup>180</sup> Un des exemples les plus connus à lieu sous le règne de *Théophile* (829-842), un concours de beauté avait été organisé pour choisir sa future épouse *Théodora* : SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, Paris, P. Lethielleux (éd.), 2003, p. 49.

« elle descendait d'une des premières familles de Bulgarie, et elle était si séduisante par sa beauté comme par la grâce harmonieuse de ses membres et de sa physionomie, qu'on la considérait comme la plus belle de toutes les femmes qui vivaient à cette époque<sup>181</sup>. »

Si elle considère *Marie* comme la plus belle femme de son époque, quels étaient critères de beauté ? *Anne Comnène* nous décrit avec plus de précision son apparence physique, ce qui permet de nous faire une idée du modèle de beauté de l'époque :

« Marie avait la taille élancée comme un cyprès, la peau blanche comme la neige, un visage ovale et vraiment le teint d'une fleur printanière ou d'une rose. Quant à l'éclat de son regard, quel mortel le décrira jamais ? Des sourcils de feu s'arquaient au-dessus d'yeux d'un bleu clair [...] sa grâce éblouissante, ses manières séduisantes et charmantes, dépassaient toute expression et tout art [...] c'était une œuvre d'art vivante, un ravissement pour les hommes épris de beauté<sup>182</sup>. »

*Michel Psellos* vient confirmer cette contemplation « la beauté de son visage ne supporte point de comparaison »<sup>183</sup>

Si l'on en suit ces descriptions, pour être impératrice il faut être une modèle de beauté et avoir reçu une éducation impériale afin de refléter une image de vertu absolue. Selon *Psellos*, *Zoé* était plus amenée à être à la tête du pouvoir car elle était plus belle que sa sœur *Théodora* :

« La princesse qui venait après elle, celle que j'ai vu moi-même quand elle était vieille [*Zoé*] était absolument royale de caractère, superbe de corps, d'un esprit tout à fait imposant et digne de respect. [...] Celle plus grande de taille [*Théodora*], et elle avait la parole concise et alerte, mais pour la beauté elle était inférieure à sa sœur<sup>184</sup>. »

On pourrait citer encore des portraits d'impératrices où les sources glorifient et insistent sur la beauté des impératrices. Mais nous remarquons qu'au-dessus de la beauté règne une autre compétence, celle du charisme.

---

<sup>181</sup> COMNÈNE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre II, p. 80.

<sup>182</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre III, p. 107-108.

<sup>183</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.2, Livre VII, p. 177.

<sup>184</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre II, p. 27.

L'intelligence et la beauté ne font pas tout, avoir une personnalité autoritaire et charismatique, permet d'acquérir une importance dans le pouvoir. Les sources nous mentionnent ces impératrices au profil digne des plus grands empereurs. C'est le cas pour *Anne Dalassène*, les sources n'insistent que très peu sur sa beauté, mais plutôt sur ses capacités à faire de la politique, à sa personnalité.

Au sujet de *Marie Sklèréne*, la maîtresse de *Constantin Monomaque*, et proche de *Michel Psellos*, ce dernier la décrit sans s'attarder sur sa beauté :

« Une beauté pas forcément digne d'admiration, mais loin d'être une cible à la médisance et à l'injure. Son caractère et sa largeur d'esprit, capable de charmer des pierres et douée pour les affaires. Un langage doux et agréable. Elle était fine d'oreille plus que toute autre femme<sup>185</sup>. »

Les stratégies matrimoniales ont pour but de créer des alliances au sein de l'empire mais également à la Cour. Les impératrices jouissent de cette manière d'un réseau familial important. Certaines même, créent leur propre réseau dans le domaine de la culture où elles occupent une place centrale.

---

<sup>185</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 146.



## II- Influences et rivalités

La Cour est un lieu où se confondent beaucoup de rivaux issus de l'aristocratie. Ces rivalités existent aussi chez les femmes. Les maîtresses ou la famille de l'empereur vivent parfois dans l'enceinte même du palais, formant ainsi des jalousies avec l'impératrice, qui pour celles venues de l'étrangers, sont parfois isolées.

### Complexité quand il y a plusieurs femmes à la Cour

L'historienne *Judith Herrin*, a écrit un article concernant les femmes de la Cour qui nous semble important de mentionner ici<sup>186</sup>. Elle y développe la notion d'impératrices au pluriel, c'est-à-dire que, durant les périodes que nous étudions, il est très rare de trouver une impératrice seule à la Cour. On remarque la plupart du temps que se confondent plusieurs figures de femmes importantes élevées au même rang impérial.

Nous allons tout d'abord étudier les relations que l'impératrice entretient avec les maîtresses de son époux. Notre premier exemple concernent le règne de *Constantin Monomaque*, nous avons déjà présenté cette situation ambiguë où il place sa maîtresse, *Marie Sklèrene* au même rang que l'impératrice *Zoé*. Elle et sa sœur, sont des *Porphyrogénètes*, donc légitime au pouvoir, alors que *Marie Sklèrene* est la maîtresse officielle de l'empereur. Elle est associée au trône lors d'un traité d'amitié, accepté par le Sénat, qui impose sa présence lors des cérémonies impériale.

« Il y avait alors de facto trois impératrices : les deux sœurs *Porphyrogénètes* et *Marie Sklèraina*, la maîtresse de *Constantin IX*. L'empereur avait insisté pour donner à sa favorite un titre suffisamment élevé, celui de sébastè, et elle était aussi qualifiée de *despoina* et *basilis*. Elle fut même surnommée « la seconde impératrice » (*hè deutéra basilis*)<sup>187</sup>. »

Cette situation particulière montre la présence pas unique de l'impératrice *Zoé* à être au pouvoir, seule détentrice du titre, l'autre nommée *sébeste*, possède quasiment plus d'influence sur l'empereur par sa proximité avec lui. *Michel Psellos* a assisté à une procession où l'on

---

<sup>186</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 55 à 70.

<sup>187</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines...op.cit.*, p. 63.

pouvait voir les trois femmes côte à côte : « Ainsi, un jour que nous autres secrétaires, nous nous trouvions réunis, l'impératrice et son entourage faisaient une procession. Et défilait et l'impératrice, et sa sœur, et, après elles, la *sébeste* [...] comme donc elles défilaient [...] alors pour la première fois la foule la vit marchant avec les impératrices<sup>188</sup> [...] »

On remarque que la création du titre de *sébeste* a été spécialement créé pour rendre le statut officiel de *Marie Sklérène*.

D'autres situations similaires où des membres féminins de l'empereur se côtoient. Des situations où la mère et l'épouse vivent ensemble au palais, comme, *Anne Dalassène* la mère d'*Alexis Ier* et sa femme *Irène Doukas*. La particularité vient du fait qu'*Anne* déteste *Irène*. Elle a une très grande influence sur son fils, ainsi au début de leur mariage, *Alexis* n'apprécie guère la compagnie d'*Irène*, lui vivait au côté de sa mère et sa famille dans les parties supérieures du palais, tandis qu'elle vivait dans les parties inférieures. Il est étonnant de voir que l'empereur préfère vivre avec sa mère plutôt qu'avec sa femme. *Alexis* délègue tous les pouvoirs de l'empire à sa mère par un chrysobulle, nous reviendrons plus tard sur cette notion. Ainsi cette femme n'ayant jamais eu le titre officiel d'impératrice malgré elle, a beaucoup plus d'influence et d'importance au sein du pouvoir que l'impératrice elle-même<sup>189</sup>. Quelques années avant, lors du coup d'Etat d'*Alexis Ier*, l'impératrice *Marie d'Alanie* avait adopté ce dernier afin de l'aider à accéder au pouvoir, en échange de cela il devait garantir la présence de son fils *Constantin Doukas* au palais. Cette femme représentait une force dans l'enceinte de la Cour, de par son expérience et l'adoption d'*Alexis Ier*, ce dernier ne pouvait se séparer d'elle. On pensait même qu'elle allait l'épouser en troisièmes noces, or elles sont interdites par l'Eglise. La famille *Doukas* insista pour mettre fin aux rumeurs et qu'*Alexis* épouse le plus vite possible *Irène*. La *basilissa Marie d'Alanie* avait de par son expérience encore de l'importance à la Cour<sup>190</sup>.

Ces « impératrices au pluriel » pour reprendre les mots de *Judith Herrin*, cohabitent plus ou moins bien ensemble. Mais cette situation montre les différentes stratégies mises en place par les femmes afin d'accéder au pouvoir et rester proche de l'empereur. Afin de

---

<sup>188</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 146.

<sup>189</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 120.

<sup>190</sup> *Ibid.*, Vol. 1, Livre III, p. 109.

pouvoir exercer un rôle dans le pouvoir impérial, selon leurs stratégies, il faut être aux côtés de l'empereur, cette tactique est la conséquence de la multiplication des *basilissa* au palais.

### **Influence de femmes sur la politique des empereurs**

D'autres femmes n'ayant pas le statut d'impératrice, exercent une influence sur l'empereur. Elles possèdent tout de même un statut privilégié, celui d'être la sœur du souverain. Aux yeux de la loi, elles n'ont pas de statut particulier, être la sœur de l'empereur, leur permet de se marier à des riches et importants aristocrates. Cependant les sources nous mentionnent ces sœurs car elles ont parfois joué un rôle important au sein du pouvoir.

Il y a donc dans un premier temps, *Pulchérie*, la sœur de *Romain III Diogène*. Elle fut mise au courant qu'un complot de mort se tramait contre son frère, les accusés étaient *Zoé* et son amant. Elle tenta de prévenir son frère, mais celui-ci ne l'écouta pas, il avait les moyens de mettre fin à tous cela mais ne croyait pas en l'amour des deux amants. Finalement *Pulchérie* elle aussi entretenait des relations hors mariages, « fureur et s'accommodait avec tous ses confidents. ». Sa mort qui va suivre, mit l'empereur en colère contre ces relations d'amants<sup>191</sup>.

*Euprécie* est la sœur de *Constantin IX Monomaque*, *Michel Psellos* nous la décrit avec attention puisqu'il a eu l'occasion de souvent la côtoyer : « Sa sœur *Euprécie*, une des femmes les plus intelligentes de notre temps »<sup>192</sup>. On ne sait pas si elle exerçait réellement une influence sur son frère, elle lui donne son avis à plusieurs reprises, notamment sur sa relation avec *Marie Sklèrene* et sa volonté de l'introduire au palais et au rang d'impératrice. Elle était défavorable à cela, mais son avis n'eut pas trop d'effet<sup>193</sup>. Il est intéressant de lire dans les sources la relation qu'entretenaient *Constantin* avec *Eudocie*, elle le détestait et lui la craignait « Cette princesse était déçu de son frère, elle ne lui rendait pas visite, quand elle le faisait, c'était avec arrogance, hautaine, lui reprochant la plus part de ses actes, quand elle le voyait en colère elle partait méprisante, murmurant des insultes. » Elle prenait des décisions contraires aux siennes, comme lorsque l'empereur souhaitait éloigner le personnage de *Tornikios* envers qui il avait des dispositions défavorables, *Euprécie* avait une grande relation d'amitié avec cet homme<sup>194</sup>.

---

<sup>191</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 47-48.

<sup>192</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VII, p. 143.

<sup>193</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VII, p. 143.

<sup>194</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VI, p. 16.

L'influence qu'emploient certaines femmes afin d'exercer une part du pouvoir, sur l'empereur sont la conséquence de ces rivalités, ce qui engendre des complots.

### **Les complots**

Même si cela est risqué, les complots font partie des stratégies que les femmes mettent en œuvre afin de récupérer le pouvoir. Pour justifier cet argument, nous allons étudier le cas d'*Anne Comnène*, avide d'hériter du titre d'impératrice. *Zonaras* nous apprend, que depuis la naissance de son frère *Jean*, *Anne* avait toujours eu un désir de haine envers lui. Elle et sa mère, *Irène* « songèrent à créer un parti puissant destiné à faire arriver au pouvoir après *Alexis*, le mari d'*Anne Comnène*, *Bryennios*. L'influence qu'*Irène* sut acquérir sur l'esprit d'*Alexis* facilita sa tâche. Autour de ces deux femmes ambitieuses se groupèrent tous les mécontents des divers partis, et *Andronic*, le deuxième fils de l'empereur, embrassa la cause de sa sœur, tandis que *Jean*, ayant avec lui son frère *Isaac*, cherchait à gagner le peuple et le Sénat » Lorsque son mari *Nicephore Bryenne* mourut, elle tombe sous l'avènement de son frère *Jean* en 1118 et est accusée de complot. Elle meurt en 1148 dans la solitude et le chagrin.

Afin de soutenir ces stratégies, les femmes développent leur propre réseaux, afin de soutenir leur entreprise et d'affirmer leur puissance.

### III- Les réseaux à la Cour impériale

Dans cette partie nous allons tenter de dresser un bilan des différents réseaux que l'on peut trouver à la Cour à cette période. Ce système est typiquement féminin, les femmes renforcent leur puissance à la Cour grâce au soutien d'un groupe aristocratique, familial ou bien culturel afin d'affirmer sa place.

#### Les réseaux familiaux/aristocratiques

Lorsqu'une femme exerce un pouvoir impérial, il est préférable qu'elle sache s'entourer de conseiller et de personnel partisan de sa famille. Les complots à Byzance sont très nombreux, le fait d'être une femme au pouvoir attire des hommes ambitieux, comme l'eunuque *Jean l'Orphanotrophe*, très désireux de faire accéder sa famille au pouvoir, il a su manipuler l'impératrice Zoé mais également l'écarter du pouvoir, lui retirant son autorité légitime. Les sœurs Zoé et *Théodora* ont toujours gardé près d'elle les conseillers de leur père, ils soutinrent la légitimité des deux sœurs. C'est eux qui avaient conseillé à Zoé de ne pas se précipiter lors de son mariage avec *Michel IV*, de choisir un époux la traitant digne d'une impératrice et non d'une simple épouse.

Lorsque *Théodora* récupéra le pouvoir, à la mort de *Constantin Monomaque* en 1054, elle réorganisa tout le personnel du palais. Ses esclaves déjouent les tentatives des hauts dignitaires de faire de *Nicéphore Prôteuôn* son futur époux, l'impératrice souhaitait rester seule détentrice du titre d'*autocrator*<sup>195</sup>.

Elle nomme ses eunuques aux plus hautes charges administratives.

Lorsque nous définissons la Cour dans la première partie, le personnel énuméré qui se trouvait auprès de l'impératrice, était choisi par l'empereur et elle-même, comme nous l'expliquions, cela permet au souverain de toujours garder un œil sur ce qu'il se passe dans l'enceinte du gynécée. Le gynécée est le lieu où se trame les intrigues et les complots, les eunuques sont présents, leur rôle et leur influence est donc très important.

#### Eunuques

Par définition se sont les seuls hommes pouvant pénétrer dans l'enceinte du gynécée par leur statut de castrés. Très proches de l'impératrice, leur influence est très importante, puisqu'ils servent à la fois de confident mais également de conseiller. Présent aussi dans les familles riches et pas seulement dans le palais impérial au service de l'impératrice, on rencontre dans

---

<sup>195</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 394.

les sources des eunuques puissants, comme l'eunuque *Jean*, frère de *Michel IV* et oncle de *Michel V*. C'est lui qui a introduit l'eunuque *Michel le Paphlagonien* (qui n'est autre que son frère) au sein du gynécée afin qu'il puisse rencontrer l'impératrice. Cet eunuque, qui avait gardé ses parties génitales deviendra l'amant de *Zoé*, et pour le plaisir de *Jean*, accède au pouvoir impérial. Dès le règne de *Romain Argyre*, on soupçonnait *Jean* d'avoir empoisonné l'empereur. Son attitude changea, il exerçait une très grosse influence sur *Michel IV* puis *Michel V*, au point que le pouvoir lui appartenait. L'exil de *Zoé*, a été proclamé sous son impulsion, ainsi que les mauvais choix des empereurs en matière de gouvernement intérieur<sup>196</sup>.

Ne pouvant pas accéder au pouvoir par sa condition d'eunuque, il manipule ses proches afin d'en acquérir les rênes<sup>197</sup>.

On rencontre encore d'autres eunuques très importants dans l'histoire des impératrices.

Depuis les Comnènes, l'entourage de l'empereur est principalement constitué de la famille impériale. La mère, *Anne Dalassène* occupe la place de conseillère.

Les impératrices étrangères quant à elles, n'avaient pas les mêmes avantages que ceux d'une impératrice byzantine. Leur influence se faisait différemment, elles tentaient de se construire un réseau malgré tout.

### **Réseaux des étrangères : leur assimilation à la Cour**

L'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier* a consacré une partie sur cette question dans son ouvrage sur l'économie et la société à Byzance<sup>198</sup>.

Selon elle, pour une meilleure intégration, les princesses étrangères étaient transformées en princesse byzantine afin que l'assimilation se fasse du mieux possible.

Dès leur arrivée, un cérémonial se déroulait symbolisant son changement d'identité, on lui changeait ses habits, la revêtant d'une tenue traditionnelle, on leur donnait ensuite un prénom byzantin. Elles arrivaient probablement entre l'âge de 7 et 11 ans, elles étaient alors élevées à la Cour byzantine, quelques exemples *Berthe*, la fille d'*Hugues de Provence*, devenue *Eudocie*, une princesse destinée à *Romain II* ou encore *Olympias*, fille de *Robert Guiscard*, fiancée à *Constantin Doukas*, avant d'être finalement renvoyée chez son père.

---

<sup>196</sup> *Ibid.* p. 323-327.

<sup>197</sup> RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1891, Tome 103, p. 827.

<sup>198</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 33-34.

« *Agnès de France* avait à peine 8 ans en 1179, lorsqu'une escorte byzantine partit la chercher à Gênes (voir *Eustathe de Thessalonique*) *Alexis II* fit d'elle une impératrice en plaçant sur sa tête le *stemma* impériale et *Agnès* prit le nom orthodoxe d'*Anne* »<sup>199</sup>. Elle est un exemple d'intégration, à tel point qu'au bout de vingt-cinq ans elle ne parlait plus le français.

Leur statut d'étrangère n'était pas oublié puisqu'elles étaient qualifiées de *Xénè* lorsqu'elles entraient au monastère. Avant cela lorsqu'elles arrivaient à la Cour, certaines se retrouvaient seules, tandis que d'autres venaient accompagnées de leur suite, comme c'est le cas pour *Marie d'Alanie*, les parentes de celle-ci s'étant rendues avec elle à la Cour byzantine, elles profitèrent du statut de l'impératrice pour épouser des hommes de la haute aristocratie byzantine. Par exemple, *Isaac Comnène*, le frère d'*Alexis* épouse la nièce de *Marie*, « *l'augusta* l'avait choisi précédemment comme mari pour sa propre nièce, car il était parfaitement distingué aussi bien dans son langage que dans ses manières »<sup>200</sup>.

*Béatrice Caseau-Chevalier* insiste beaucoup sur la situation de certaines impératrices très isolées, elle cite l'exemple de *Marie d'Antioche*, fille de *Raymond de Poitiers* et de *Constance d'Antioche*, elle avait épousé en 1161 *Manuel Comnène* dans le but d'offrir à sa mère veuve du soutien politique. Or à la mort de *Manuel*, elle fut régente d'*Alexis II*, cependant l'usurpateur *Andronic Ier* (1118-1185) fit signer à son fils la condamnation à mort de *Marie*. Elle ne reçut aucun soutien à cause de ses origines latines<sup>201</sup>.

Malgré l'absence de soutien familial ou amical, ces impératrices étrangères pouvaient participer à la vie culturelle à la Cour, et en être même le centre d'intérêt.

### **Des réseaux culturels féminins**

Comme nous l'expliquait *Georgije Ostrogorski*, le contexte était favorable au développement culturel et intellectuel, avec une noblesse civile très cultivée<sup>202</sup>. Les femmes de l'aristocratie jouissaient d'une éducation très pointue à contrario des femmes de l'empire, qui étaient écartées d'une instruction intellectuelle. Comme nous l'avons vu, ces femmes de la noblesse recevaient une éducation afin d'intégrer les plus hauts rangs de la Cour, et d'approcher ainsi du titre tant convoité d'impératrice.

---

<sup>199</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 33.

<sup>200</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit*, Vol. 1, Livre II, p. 64.

<sup>201</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 34.

<sup>202</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 351.

Il existe des figures intellectuelles féminines plutôt anciennes, comme la philosophe et savante *Hypatie*, la poétesse *Eudocie*, l'épigrammatiste *Théosébie*, la commentatrice d'*Homère*, *Démô*, *Théodora* la néoplatonicienne, *Métrodora*, auteur d'un traité de gynécologie<sup>203</sup>.

A partir du XI<sup>e</sup> siècle on voit se construire tout un réseau intellectuel, où les impératrices et les femmes de la Cour jouissaient d'une autorité. Ces femmes tenaient des salons littéraires dans lesquels des lettrés venaient lire leurs ouvrages afin d'y soumettre leur critique. On remarque alors que l'avis des femmes, dans un milieu écarté du pouvoir mais intégré à la Cour, devint primordial et il était même utile pour les auteurs, d'avoir un avis favorable de la femme à la tête du salon littéraire<sup>204</sup>.

Nous possédons quelques exemples de femmes à la tête de ces salons, l'impératrice *Irène Doukas*, était à la tête d'un cercle docte où *Michel Italikos* jouait un grand rôle, puisque on y lisait des lettres et des discours de rhétorique, et parfois c'était elle-même qui en faisait la lecture<sup>205</sup>. *Irène* recevait souvent ces réunions dans un palais qu'elle s'était fait construire dans l'enceinte du monastère de la *Kecharitomenê*. Il y avait des discours improvisés comme ceux de *Michel Italikos*<sup>206</sup>.

*Anne Comnène* est une figure de ces femmes lettrées, elle-même écrivait des textes, comme l'œuvre la plus connue l'*Alexiade*<sup>207</sup>. C'était une femme très cultivée, nous ne reviendrons pas sur son éducation, mais plutôt sur ses lectures. Elle avait lu les traités d'*Aristote*, les dialogues de *Platon*, *Démosthène* et *Palémon*, *Homère*, des poètes et des historiens<sup>208</sup>.

Elle entretenait un rapport intellectuel avec ses parents. Dans son *Alexiade*, elle nous raconte les lectures des Pères que faisait sa mère. De plus ses parents surveillaient son instruction lui

---

<sup>203</sup> CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 42 (Séminaires byzantins).

<sup>204</sup> *Ibid.* p. 61.

<sup>205</sup> Nous possédons ces documents ITALIKOS Michel, *Lettres et discours*, trad. Paul Gautier, Paris, Institut français d'études byzantine, 1972, 334 p. (Archives de l'Orient chrétien).

CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, p. 43 (Séminaires byzantins).

<sup>206</sup> *Ibid.* p. 62.

<sup>207</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, trad. Bernard Leib, Paris, Les belles lettres, 1937, 3 Vol.

<sup>208</sup> *Ibid.* Vol. 1, p. X.



interdisant certaines lectures faites par des jeunes ou des femmes, mais elle les lisait en cachette<sup>209</sup>. C'est un aspect de la personnalité d'*Anne Comnène* qui n'est pas délaissé par les sources, bien au contraire, elle se définit elle-même comme une femme lettrée et est décrite comme telle par les autres auteurs. Le fait de côtoyer un milieu, auparavant réservé aux hommes, lui permettait d'acquérir une certaine autorité d'un point de vue intellectuel. Les réseaux entretenus par *Irène* et sa fille montre bien leur influence à la Cour dans un milieu masculin.

Une autre femme très influente dans le milieu culturel, *Irène la Sebastokratorissa*, la belle fille de l'empereur *Jean II Comnène*, et épouse d'*Andronic Sebastokrator*, est associée à des lettrés très connus tels que *Constantin Manassès*, *Théodore Podrome*, *Podrome Manganéios* ou encore *Jean Tzétès*<sup>210</sup>. Dans une œuvre de ce dernier, on apprend qu'elle faisait des lectures critiques construites de son texte. Elle avait reçu une instruction très riche en grammaire et rhétorique, Une poésie anonyme célébrant la culture d'*Irène*. Elle connaissait parfaitement tous les auteurs anciens<sup>211</sup>.

La connaissance de la littérature ancienne faisait partie de l'éducation. *Anne Comnène* précise que l'enseignement se divisait en deux, d'une part le *trivium* couvrait la grammaire, la rhétorique, la dialectique et d'une autre part le *quadrivium* s'occupait des sciences<sup>212</sup>.

L'impératrice *Berthe de Sulzbach*, épouse de *Manuel I<sup>er</sup> Comnène*, était une femme très cultivée, *Jean Tzétès* lui dédicait ses *Allegories sur l'Illiade*<sup>213</sup>.

*Marie d'Alanie*, épouse de *Michel VII Doukas* et de *Nicéphore III Botaniatès*, est à l'origine de plusieurs œuvres, en tant que commanditaire : Les commentaires de *Théophylacte de Bulgarie*<sup>214</sup>. Elle est dédicataire d'un traité de météorologie d'*Eustrate de Nicée* et dans la *Méditation ininterrompue* de la parole de Dieu de *Théophylacte*<sup>215</sup>.

Depuis les Comnènes, autour des femmes se réunissaient ces réunions littéraires. Au fil du temps un réseau intellectuel se créait, ce qui permit aux impératrices, de maintenir un réseau

---

<sup>209</sup> CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance...op.cit.*, p. 43.

<sup>210</sup> *Ibid.* p. 43.

<sup>211</sup> *Ibid.* p. 43.

<sup>212</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, trad. Bernard Leib, Paris, Les belles lettres, 1937, Vol. 1, p. 3.

<sup>213</sup> CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance...op.cit.*, p. 44.

<sup>214</sup> Théophylacte de Bulgarie, *Discours, traités, poésies*, trad. Paul Gautier, Thessalonique, Association de recherches byzantines, 1980, 418 p. (Corpus fontium historiae byzantinae).

<sup>215</sup> CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance...op.cit.*, p. 45.

autour des intellectuels de la Cour byzantine. La *sebastokratorissa Irène*, aimait s'entourer de lettrés, autour d'elle se rassemblait un cercle de lecture<sup>216</sup>.

On sait que *Michel Psellos* entretenait de très bon rapports avec l'impératrice *Eudocie Makrembolitasse*, ils échangeaient des discussions littéraires, il la conseillait lorsqu'elle se épousa avec son second mari, *Romain Diogène*.

Le mariage était le meilleur moyen pour une femme de s'assurer un bon statut. Un mariage stratégique avec un membre de la haute aristocratie assurait en effet une place à la Cour et encore mieux lorsqu'il faisait partie de la famille impériale. C'est grâce à cette stratégie qu'*Anne Dalassène* a aidé *Alexis* à renforcer son soutien pour préparer son coup d'Etat, en mariant tous ses enfants avec des personnages très hauts placés. Les mariages impériaux sont eux aussi la conséquence d'une longue stratégie mise en place dans le but de renforcer son pouvoir avec les mariages étrangers pour assurer les frontières de l'empire par exemple.

La Cour est un lieu où se bousculent beaucoup d'hommes et de femmes puissants. La concurrence y était rude et les complots se formaient facilement. Ces « femmes de pouvoir » savent s'entourer des bonnes personnes afin de s'assurer un soutien.

Les impératrices possèdent un véritable pouvoir impérial, renforcé grâce à son soutien et ses réseaux. Certaines peuvent même exercer une influence sur le gouvernement de l'empereur. Au-delà d'être un simple mariage, elles sont des atouts politiques, des personnes de confiance sur qui l'empereur peut compter.

Ce chapitre montre les stratégies élaborées par les femmes de la Cour impériale et insiste sur l'influence que celles-ci peuvent avoir sur le gouvernement de l'empereur. Il nous amène à étudier avec plus de détail de quelles influences il s'agit, et de voir le pouvoir qu'elles exercent.

---

<sup>216</sup> CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance...op.cit.*, p. 62.

## Chapitre III

L'exercice du pouvoir par les femmes:  
existe-t-il un pouvoir au féminin ?

Selon l'historien *Alfred Rambaud*, « toute femme pouvait devenir impératrice, comme tout homme pouvait aspirer au pouvoir suprême<sup>217</sup> ».

« Elle est impératrice, elle est *Augusta, Basilissa, Despoïna* (maîtresse) ; on la traite de Royauté et de Majesté ; elle porte la Couronne et le sceptre en forme de branche de lis, symbole de pureté. Quel qu'ait été son père, elle est « d'origine divine » et presque une divinité. Tout ce qui lui appartient est sacré, comme ce qui appartient à l'empereur. Elle figure sur les monnaies à la gauche de son époux, au-dessous d'un Christ qui étend ses mains sur leurs têtes. [...] Suivant les circonstances, l'Augusta pourra disposer de l'empire ou être *empereur* pour son propre compte. Sa vie, inséparable de celle de son époux, est toute de représentation, de processions, de réceptions, d'offices religieux<sup>218</sup>. »

Nous avons vu précédemment qu'à partir du XI<sup>e</sup> siècle, après la chute de la dynastie macédonienne, la place de l'impératrice a considérablement changé. On a vu des règnes où le pouvoir se transmettait par l'épouse et non par l'empereur, des impératrices ayant exercé un pouvoir sans jamais s'être mariée, des situations où même destituée de son titre, et de son pouvoir, celle-ci restait vivre à la Cour aux côtés de la famille impériale. Des femmes, n'ayant pas le titre d'impératrice, mais le pouvoir légitimement, des mères régentes partageant le pouvoir avec leurs enfants. Nous avons également rencontré des couples impériaux où l'harmonie régnante, nous laisse apercevoir des impératrices discrètes au sein de la politique mais très investie dans la vie à la Cour.

On assiste donc durant ces deux siècles, à un pouvoir attribué aux femmes.

---

<sup>217</sup> RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1891, Tome 103, p. 831.

<sup>218</sup> *Ibid.* Tome 103, p. 831.

## I- Le pouvoir légitime : les deux sœurs macédoniennes

### La légitimité de leur pouvoir

Comme nous l'avons déjà dit, il existe des femmes ayant exercé un pouvoir légitimement, leur naissance dans la *Porphyre* a favorisé cela.

Nous allons tout d'abord étudier le cas de *Zoé* et de *Théodora Porphyrogénètes*. Elles ont un pouvoir qui leur est propre et incontestablement légitime. L'auteur *Jean Skylitzès* relate attentivement leurs longues années d'existence tout autour du pouvoir<sup>219</sup>.

L'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier* nous apprend qu'« il n'y a pas de loi de succession selon laquelle le pouvoir passerait au fils aîné de l'empereur défunt, car ce serait restreindre la liberté de Dieu qui élève à l'Empire celui qu'il juge bon »<sup>220</sup>.

Leur oncle *Basile II*, meurt en 1025 et cède le trône à son frère *Constantin VIII Porphyrogénète*. Il avait eu trois filles avec la fille du patrice *Alypios* alors que *Basile* lui, n'avait pas de descendance. Le 9 Novembre 1028, *Constantin VIII* tomba malade, et décida, de marier l'une de ses filles avec un éparque nommé *Romain Argyros*, afin de s'assurer du maintien de la dynastie en toute légalité. L'aînée *Eudocie* avait été tonsurée, la troisième *Théodora* ne souhaitait pas épouser *Romain* pour des causes de liens familiaux trop proches, tandis que *Zoé*, la cadette, accepta le mariage. Trois jours après *Constantin* mourut âgé d'environ soixante-dix ans. *Zoé* s'empressa d'écarter sa sœur *Théodora* du pouvoir en l'accusant de complot. Leur mariage ne dura que six années, puisqu'en 1034, *Romain* tomba malade, *Zoé* n'éprouva aucune tristesse, comme on l'a vu précédemment, elle vivait une histoire amoureuse rendue publique avec son amant. On trouva l'empereur mort, le 11 Avril 1034 dans son bain, selon *Michel Psellos*, *Zoé* et son amant étaient à l'origine de cet assassinat. L'impératrice établit alors sur le trône impérial son amant, *Michel IV le Paphlagonien*, pensant trouver en lui « non pas un mari et un empereur mais un esclave et un exécutant »<sup>221</sup>. Or elle se trompait, puisque influencé par l'eunuque *Jean*, le frère de l'empereur, il l'enferma dans ses appartements et contrôla ses activités. *Michel*, alors épileptique, mourut le 10 décembre 1041. A la mort de ce dernier, selon l'héritage impérial, le

---

<sup>219</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, trad. Bernard Flusin, Paris, P. Lethielleux (éd.), 2003, p.311-395.

<sup>220</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit*, p. 11.

<sup>221</sup> *Ibid.* p. 325.

trône revenait à Zoé. Elle était convaincue ne pas savoir exercer le pouvoir sans un homme<sup>222</sup>. Elle adopta alors le neveu de l'empereur, *Michel V le Calfat*. Or cette situation fut pire pour elle, selon *Michel Psellos* :

« il inventa des bruits sur sa mère, il la condamne comme empoisonneuse, et elle qui ne connaissait pas ces histoires, il l'arrache de sa chambre, d'où elle était née, lance contre elle des faux témoins, l'oblige à rendre des comptes, et la condamne comme auteur des crimes les plus abominables [...] Il l'embarque dans un navire, la chassant du palais, et la dépose dans l'île *Prinkipo*<sup>223</sup>. »

L'auteur *Psellos* relate une réflexion que Zoé avait eu sur le bateau la menant sur son lieu d'exile :

« O mon oncle, toi, l'empereur, c'est toi qui me paras, à peine née, dans les langes impériaux, qui m'as aimée et honorée plus que mes sœurs, parce que je te ressemblais [...] toi qui [...] me disais « Puisses-tu vivre, enfant, puisses tu avoir de longs jours, pour faire l'ornement radieux de notre race et la parure divine de l'empire ! » C'est toi qui [...] prévoyais en moi pour l'empire de grandes destinées. Mais tu as été trompé dans tes espoirs. Car me voici déchue de mes honneurs, et toute notre race est déchue en moi, qui suis condamnée [...] en je ne sais quel lieu d'exil<sup>224</sup>. »

Il est intéressant de lire ici les paroles de Zoé lorsqu'elle évoque *Basile II*. Son oncle avait donc envisagé, dès l'enfance de l'impératrice, de la choisir comme successeur.

L'empereur et ses conseillers, choisirent de sonder la population de Constantinople afin de savoir quels étaient les avis sur Zoé. Or la population se révolta, tous criaient « Nous voulons l'héritière de l'Antique lignée, notre mère Zoé<sup>225</sup> ». Accompagnée du patriarche, de l'ancien personnel de son père et du Sénat, ils allèrent chercher *Théodora* au *Pétrion*, afin de la revêtir de la pourpre impériale et l'acclamèrent comme souveraine avec sa sœur. L'empereur alla chercher Zoé, tenta d'annoncer au peuple le rétablissement de l'impératrice or la foule se

---

<sup>222</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, Paris, P. Lethielleux (éd.), 2003, p. 345 (texte traduit par Bernard Flusin et annoté par Jean-Claude Cheynet)

<sup>223</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1 Livre V, p. 98-99.

<sup>224</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre V, p. 99.

<sup>225</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 347

révolta à nouveau. Une guerre civile éclata, tuant plus de trois milles personnes, le peuple vainqueur appela les deux sœurs à régner ensemble.

Selon les dires de *Psellos*, *Zoé* avait évoqué les paroles de son oncle, l'empereur *Basile II*, qui voyait en elle, déjà lorsqu'elle était enfant, une digne héritière de la dynastie macédonienne. Un deuxième évènement vint renforcer la légitimité des deux femmes à exercer un pouvoir seul, la volonté du peuple. On sait qu'à Byzance, à cette époque, le peuple est très attaché à la tradition et au règne légitime d'une dynastie. Pour lui, par leur naissance dans la *Porphyre*, les impératrices sont de sang impérial, ainsi elles sont les seules personnes légitimes à exercer une autorité sur lui.

### **Leur gouvernement**

Nous allons étudier la nature de leur pouvoir et de leur gouvernement, afin de définir les particularités du pouvoir des deux sœurs macédoniennes. Il faut savoir que leur situation est unique dans l'histoire de l'empire byzantin. Comme nous l'avons déjà évoqué, elles ont permis à un nouveau contexte aristocratique de se développer, mettant en scène des nouveaux personnages issus de différentes familles.

C'est par le mariage de *Zoé* avec *Romain Diogène*, que celle-ci accède au titre d'impératrice, et par leur naissance dans la *Porphyre* qu'elles sont légitimes au pouvoir.

*Zoé* a toujours souhaité exercer le pouvoir aux côtés d'un homme, ce qui l'a éloigné du pouvoir, tandis que *Théodora* a occupé la place impériale seule.

Ce qui nous intéresse d'étudier ici, ne sont pas les périodes où *Zoé* a été mariée, mais celle où les deux sœurs gouvernaient ensemble.

Les deux sœurs étaient très différentes, *Michel Psellos* dresse le portrait de chacune d'elle :

« *Zoé* avait l'âme plus prompte à la conception, mais la langue plus lente à l'exposition ; *Théodora* était le contraire d'un côté comme de l'autre : elle ne montrait pas vite la pensée de son âme ; mais une fois lancée dans le discours, elle bavardait d'une voix experte et vive. Et *Zoé* se portait impatientement vers l'objet de ses désirs et elle avait la main prête à deux choses avec la même promptitude, je veux dire la mort et la vie, semblable en cela aux vagues de la mer [...] mais de tels traits n'appartenaient certes pas à *Théodora*, dont l'esprit était égal à lui-même [...] et l'une avait la main prodigue et capable d'épuiser le jour même une mer épaisse de poudre d'or ; l'autre comptait bien

l'argent quand elle en donnait, parce qu'elle n'avait pas de ressources où puiser sans ménagement et qu'elle avait reçu de la nature une âme plus maîtresse d'elle-même<sup>226</sup>. »

Plus que différentes, elles avaient un caractère totalement opposé. *Zoé*, décrite comme une femme dépensière et lunatique, sa sœur *Théodora* comme une femme réservée mais ayant l'assurance et la maîtrise.

Les deux sœurs étaient toujours en désaccord, lorsque *Zoé* récupère le titre d'impératrice lors de son mariage avec *Romain*, elle écarta sa sœur du pouvoir, en la faisant accuser de complot et en l'exilant au monastère de *Pétrion*. Pour affirmer son autorité sur sa sœur, l'impératrice se rendit au monastère pour la faire tonsurer en admettant que c'était le seul moyen pour éviter les complots<sup>227</sup>.

Lorsqu'elles régnaient toutes les deux, elles siégeaient ensemble devant la tribune impériale, « comme sur une même ligne, légèrement infléchie du côté de *Théodora* »<sup>228</sup>.

Après la révolte populaire réclamant le règne des enfants légitimes de la famille macédonienne au pouvoir, le peuple souhaitait que les deux sœurs partagent le pouvoir. Cette situation embarrassait le Sénat qui connaissait les tensions régnantes entre les deux sœurs, et ne savaient pas laquelle choisir. *Zoé* avait le respect car elle avait de l'expérience et était l'aînée, quant à *Théodora* c'est grâce à elle que la tyrannie prit fin. Alors comme nous l'explique parfaitement *Psellos*, « la sœur aînée met fin à l'incertitude de leur pensée : alors pour la première fois, elle embrasse sa sœur et la presse sur son cœur avec bienveillance, et elle partage avec elle l'héritage de l'empire. Et après s'être mise d'accord avec elle relativement au pouvoir, elle la fait venir auprès d'elle au milieu d'une procession splendide et l'associe à l'empire. » Du point de vue de *Théodora*, elle ne lui cède pas tout à fait le respect, ne la privant pas des prérogatives de sa dignité, mais lui reste soumise<sup>229</sup>. Or cette entente n'était que superficielle puisqu'elle ne dure que quelques temps.

Ces désaccords permanents ne sont pas profitable pour le bon fonctionnement de l'Empire, au point qu'on réclamait la présence d'un homme afin d'apaiser ces tensions en

---

<sup>226</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 118-119, (Collection byzantine).

<sup>227</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 312-219.

<sup>228</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 118 (Collection byzantine).

<sup>229</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol.1, Livre V, p. 116 (Collection byzantine).



prenant soin de diriger l'empire. Quant aux impératrices elles pouvaient apprécier leur situation en vivant au palais, *Constantin Monomaque* leur laissait l'accès au trésor.

Ces femmes s'inspiraient beaucoup de la politique de leur père et de leur oncle. Elles s'entouraient des conseillers fidèles à la dynastie macédonienne qui, pour la plupart, avaient été au service de leurs parents ; lorsque la révolte mit les deux sœurs sur le trône, après avoir consulté le peuple sur le sort du tyran *Michel*, *Théodora* choisit d'employer l'usage courant, de lui faire crever les yeux le 21 Avril 1042.

C'est en 1042 que les deux sœurs ont récupéré le pouvoir et gouvernés ensemble.

Elles gardèrent le même personnel qui avait un attachement pour la dynastie macédonienne, mais éloignèrent celui de la famille du tyran, *Michel V*<sup>230</sup>.

Elles s'occupaient ensemble de toutes sortes d'affaires comme nous le raconte *Michel Psellos*, « solution de procès, contestation d'intérêts publics, ou contributions, réceptions d'ambassadeurs, controverses ou accords, tout ce qui d'ordinaire remplit la charge du pouvoir »<sup>231</sup>. Jusqu'à présent leur attitude dans le gouvernement n'était pas si particulière que ça et répondait au même protocole que les empereurs précédents. Les impératrices pouvaient faire des discours ou donner des ordres, prenant les conseils d'hommes compétant.

Selon l'auteur de la *Chronographie*, leur personnalité n'étaient pas faite pour gouverner, elle ne savait pas administrer, ni raisonner dans le sens des affaires de l'Etat. « Elles mêlaient les bagatelles du gynécée aux choses sérieuses de la royauté »<sup>232</sup>.

*Zoé* dilapidait le trésor au profit de toutes les personnes de son entourage. Pour *Psellos*, cette attitude marque « le commencement de la décadence des affaires [de l'Etat] »<sup>233</sup>. Ainsi c'est cette situation qui va faire introduire *Constantin Monomaque* au titre d'empereur par son mariage avec *Zoé* et donc écarter *Théodora* de son statut d'impératrice.

Le gouvernement avait pour objectif de supprimer les charges vénales, de chasser l'injustice<sup>234</sup>.

« L'élément civil et le militaire étaient d'accord pour se soumettre à des femmes, leurs souveraines, et ils leur obéissaient mieux que si un prince hautain eût siégé devant eux

---

<sup>230</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 117.

<sup>231</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 118.

<sup>232</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 119 (Collection byzantine).

<sup>233</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre VI, p. 121.

<sup>234</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 351.

et leur eût donné des ordres d'une manière d'une manière plus arrogante. Je ne sais, en effet, si une autre famille fut aimée de Dieu comme la leur<sup>235</sup>. »

### Gouvernement de Théodora

A l'été 1054, une grande peste ravage la capitale et tue l'empereur. *Théodora*, rentrée d'exil récupère le pouvoir qui lui est légitime<sup>236</sup>.

La particularité du gouvernement de *Théodora* vient du fait qu'elle l'a exercé seule sans jamais se marier : « contrairement à la pensée et à l'attente générales, charge sur ses propres épaules le pouvoir suprême des Romains »<sup>237</sup>. Sa volonté vient de la leçon qu'elle tire des mariages de sa sœur « il n'est point d'homme plus ingrat que celui qui a reçu d'un autre la royauté, et que cette ingratitude se manifeste de préférence à l'égard du bienfaiteur »<sup>238</sup>.

*Psellos* raconte qu'on la voyait gouverner comme un homme, elle choisissait les dignitaires, rendait la justice, donner son suffrage, prononcer des arrêts...

Elle reforma certains procédés, par exemple chez les Romains, lors de l'accession au pouvoir d'un nouvel empereur, il était d'usage que l'on distribuait des dignités, elle transgressa cet usage. *Psellos* caractérise le règne de *Théodora* comme un pouvoir féminin : « il semblât à tous inconvenant que l'empire des Romains, au sortir d'une volonté virile se fût féminisé »<sup>239</sup>. Elle fit frapper des pièces de monnaie où elle était représentée aux côtés de la Vierge<sup>240</sup>. Sur le revers de la pièce, elles sont toutes les deux côtés à côtés représentées à la même hauteur, vêtues d'une longue robe. Elles tiennent ensembles le labarum, la main de la Vierge étant au dessus montre sa supériorité divine, tandis que *Théodora* occupe une place privilégiée d'être à droite de la Vierge.

A l'avers elle fait représenter le Christ avec cette inscription : « Jésus Christ roi de ceux qui règnent » ; devise utilisée aussi par *Basile Ier* son ancêtre.

---

<sup>235</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 1, Livre VI, p. 117 (Collection byzantine).

<sup>236</sup> SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople...op.cit.*, p. 394.

<sup>237</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 2, Livre VI, p. 72 (Collection byzantine).

<sup>238</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VI, p. 72.

<sup>239</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VI, p. 72.

<sup>240</sup> Voir Fig. 4 en annexe p. 128.

*Béatrice Caseau-Chevalier* nous apprend que c'est de cette manière que *Théodora* va affirmer sa puissance et sa légitimité, de plus elle signait les lois comme « autocrator » (au masculin).<sup>241</sup>

En quoi cette situation semble-t-elle définir un pouvoir au féminin ? Le fait que l'Etat soit dirigé uniquement par une femme qui, contre toute attente, ne souhaitait pas se marier, changea les règles de la tradition byzantine ayant pour but de renforcer la position masculine à la Cour.

« Lorsque Constantin IX eut quitté cette vie, le pouvoir suprême revint à sa fille de Constantin VIII, Théodora. Alors qu'il était probable pour tout le monde qu'elle allait installer dans la royauté un homme noble et propre au commandement, cette princesse, contrairement à la pensée et à l'attente générales, chargea ses propres épaules le pouvoir suprême des Romains [...] Donc cette princesse se mit au vu et au su de tous à gouverner l'empire, faisant franchement figure d'homme, sans nul besoin de voile. Effectivement et particulièrement, on la voyait procéder au choix des dignitaires, rendre la justice du haut de son trône avec une voix grave et fière, donner son suffrage, trancher des procès et prononcer des arrêts, tantôt par lettre, tantôt oralement, tantôt lançant des prescriptions avec douceur, tantôt donnant des ordres d'une façon plus tranchante<sup>242</sup>. »

Cependant, son gouvernement changea très rapidement lorsqu'elle eut besoin d'un homme pour administrer les affaires de l'Etat<sup>243</sup>.

Selon *Michel Psellos*, « l'empire marcha droit et majestueux, et il ne se trouva absolument personne pour comploter contre le pouvoir ou mépriser les paroles et les décisions ». La période du règne de cette impératrice resta le souvenir d'une bonne période.

### **Historiographie négative**

Pour certains historiens, la légitimité de ces femmes à exercer un pouvoir n'est qu'un échec.

Selon l'historien *Georgije Ostrogorski* la mort de *Basile II* « marque un tournant dans l'histoire byzantine<sup>244</sup>. » Cet historien n'envisage pas la souveraineté des deux sœurs d'une

---

<sup>241</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 39.

<sup>242</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol 2, Livre VI, p. 71, (Collection byzantine).

<sup>243</sup> *Ibid.* Vol 2, Livre VI, p. 71.

<sup>244</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 344.

manière positive, d'abord parce qu'elles ne laissent pas de descendance, ainsi elles jouent le rôle de dernière représentante de la dynastie macédonienne.

*Georgije Ostrogorski* étudie les mauvais rapports que *Zoé* entretenait avec les empereurs, ce qui n'a pas été un avantage pour la politique de l'empire. Il souligne le fait que lorsque *Michel* exila *Zoé*, à ce moment il unit contre lui la noblesse, la population et l'Eglise qui étaient très fidèle à la dynastie, puisque le sentiment de légitimité s'était fortifié depuis *Zoé* et *Théodora*. Or ces deux sœurs sont incapables de régner ensemble, de ce fait on fut obligé de confier le pouvoir peu de temps après à un homme, *Constantin Monomaque*. Celui-ci leur laissa toutes la liberté, même celle de dilapider le trésor. On assiste alors à une période de dépense, l'empereur couvre d'or ses amantes, tandis que *Zoé*, âgée, dilapidait le trésor à tout va. Avant de mourir, *Michel Psellos* nous apprend que *Zoé* distribua le trésor et fit gracier les prisonniers<sup>245</sup>. *Psellos* ne nous dessine pas un portrait très glorieux de *Zoé* à la fin de sa vie, elle ne se souciait plus de l'administration, ne s'occupait que de ses dévotions pour Dieu, trop exagérées au goût de l'auteur<sup>246</sup>.

Pour les historiens, la légitimité dynastique s'est renforcée grâce à *Zoé et Théodora Porphyrogénètes*. Cependant, au-delà de cette notion, le bilan général de leur règne n'est pas très positif. Si l'on en suit les propos de *Georgije Ostrogorski*, le bilan se solde par des échecs militaire, politique, et économique<sup>247</sup>.

Dans les sources de *Michel Psellos*, on remarque que même s'il n'affectionne pas tant l'impératrice *Zoé*, il insiste beaucoup sur sa légitimité à exercer le pouvoir.

L'historiographie générale critique beaucoup le personnage de *Zoé*, mais personne ne remet en question la légitimité de son statut, même au contraire on remarque qu'elle a pu se renforcer grâce au soutien de la noblesse, de l'Eglise et du peuple.

Nous sommes dans un contexte où l'aristocratie devient de plus en plus puissante, on assiste à des luttes entre la noblesse civile et militaire<sup>248</sup>. A partir du règne des deux sœurs *Porphyrogénètes*, l'aristocratie civile prend le dessus, sur la noblesse militaire qui s'était renforcée sous *Basile II*. Selon l'historien *Georgije Ostrogorski*, on assiste à un regain de la

---

<sup>245</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 2, Livre VI, p. 50.

<sup>246</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VI, p. 48.

<sup>247</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 377

<sup>248</sup> *Ibid.* p. 344.

vie intellectuelle, cette noblesse civile, souvent cloisonnée dans la capitale, est une des classes les plus cultivées, l'historien *Michel Psellos* en est une figure marquante<sup>249</sup>.

D'un point de vue historiographique, les sources s'accordent pour dire que le règne des deux sœurs, même s'il partait selon de bon principe a été catastrophique pour l'Empire. Les sources n'étant écrites exclusivement que par des hommes font de ces femmes, des impératrices incapables de gouverner, mêlant les affaires de mœurs aux affaires de l'Etat.

Pour l'historien *Georgije Ostrogorski*, leur haine est la cause de leur incapacité à savoir gouverner<sup>250</sup>.

Aux XI et XIIe siècles, nous ne rencontrons pas que des impératrices exerçant le pouvoir légitimement par hérité dynastique. Ces femmes-là, sont préservées par leur naissance dans la pourpre. Il existe des impératrices ayant aussi exercé un pouvoir de façon totalement légitime mais en partageant la coupe impériale avec l'empereur. Cette situation a de la même manière que le cas de *Zoé et Théodora Porphyrogénètes*, un caractère institutionnel. Tout est organisé, prévu, rien n'est anormal et surprenant.

---

<sup>249</sup> *Ibid.* p. 351.

<sup>250</sup> OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 350.

## II- Le pouvoir partagé

Certaines impératrices profitent de leur situation pour exercer légitimement un pouvoir ou une influence grâce au statut particulier de l'empereur. En effet, celui-ci trop jeune pour gouverner, l'impératrice peut jouir de son statut et sa place pour exercer le pouvoir.

### Les régences

« Le rôle ordinaire de l'impératrice, philanthropique, religieux, familial et cérémoniel prenait une toute autre dimension quand elle devait assumer la régence à la mort prématurée de son époux : elle devait alors, assistée d'un conseil assurer le gouvernement de l'empire au nom de son fils »<sup>251</sup>. Des devoirs différents étaient attribués aux impératrices dans des circonstances particulières. La régence d'une impératrice se produisait dans le cas où l'empereur mourrait, laissant des enfants héritier mâles au trône mais trop jeune pour gouverner, leur mère assurait alors la régence. La loi reconnaissait l'autorité maternelle sur leurs enfants, de plus la société byzantine accordait une « inclination naturelle à protéger leurs jeunes fils »<sup>252</sup>.

Elles exerçaient alors le pouvoir au nom de leurs enfants, et pour se faire, elles gouvernaient au conseil de régence auquel pouvait participer le patriarche. Dans son article, *Judith Herrin* nous parle de ces régences féminines, selon elle « presque toutes s'efforcèrent d'étendre leur pouvoir bien au-delà de celui dévolu à la plupart des impératrices veuves »<sup>253</sup>.

L'historienne *Béatrice Caseau-Chevalier* voit en ces régences « un moment de faiblesse pour le pouvoir »<sup>254</sup>.

### La régence d'*Eudocie Makrembolitasse*

L'impératrice *Eudocie Makrembolitasse* était la femme de l'empereur *Constantin X Doukas*. Avant d'accéder au titre impérial, ils avaient eu trois filles et trois fils (dont un était mort peu après l'empereur), puis un autre fils, *Constantin* né dans la pourpre.

---

<sup>251</sup> MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 11.

<sup>252</sup> HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 63.

<sup>253</sup> *Ibid.* p. 63.

<sup>254</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 37.

L'empereur *Constantin* mourant, nomme son frère *Jean* au titre de César, et ses fils sous sa tutelle. Lorsque son état s'aggrava, il donna à sa femme le soin des affaires, « il la regardait comme la plus sage des femmes de son temps et elle était, pour l'éducation de ses enfants, d'une maîtrise parfaite »<sup>255</sup>. Il lui imposa cependant un serment, écrit en présence du Sénat, du patriarche *Jean Xiphlin*, et signé peu avant la mort de *Constantin*<sup>256</sup>. Lors de ce serment, l'impératrice fit la promesse qu'elle serait fidèle à la mémoire de son fils (entendre par là qu'elle ne se remarierait pas), mais également de protéger ses enfants en tant qu'héritier du trône. A travers ce serment, *Constantin* prévoyait une menace pour sa dynastie, de la part notamment de la famille de l'impératrice. Le but de ce serment était donc de veiller à ce que l'empire reste aux mains d'*Eudocie* et ses enfants, aidés de *Jean Doukas*<sup>257</sup>.

L'auteur *Michel Psellos* nous renseigne sur la qualité du gouvernement d'*Eudocie*.

« *Eudocie* devenue conformément à la volonté de son empereur et mari, maîtresse des affaires, ne plaça pas l'empire en d'autres mains ; elle-même, du reste, n'était pas d'avis de mener la plupart du temps une vie inactive et de confier l'administration à quelques dignitaires ; mais après avoir revêtu la puissance souveraine, elle devint en personne maîtresse du pouvoir. Tout d'abord, elle se comporta avec simplicité, ne faisant rien d'exagéré ni dans sa toilette, ni dans ses sorties. Expérimentée en tout, s'adaptant autant qu'il lui était permis à toutes les affaires, nominations de dignitaires, affaires civiles, revenus et impôts, elle prononçait avec autorité les paroles impériales, tant était grande la supériorité de son intelligence »<sup>258</sup>.

L'image qui émerge de ce portrait nous porte à dire qu'*Eudocie* se comporte de manière tout à fait appropriée avec bienséance et modestie<sup>259</sup>.

On sait qu'*Eudocie* était une femme issue de la noblesse ayant un grand esprit et une beauté exceptionnelle.

---

<sup>255</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Livre VII, p. 151, Vol.2 (Collection byzantine).

<sup>256</sup> OIKONOMIDES Nicolas, « Le serment de l'impératrice Eudocie (1067) : un épisode de l'histoire dynastique de Byzance », *Revue des études byzantines*, 1963, tome 21, p. 101-128.

<sup>257</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses : Women and Power in Byzantium, A. D. 527-1204*, London, Routledge, 1999, p. 170.

<sup>258</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Livre VII, p. 152, Vol.2 (Collection byzantine).

<sup>259</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses...op.cit.*, p. 169.

Durant son règne, *Eudocie* ne délaisse pas ses fils, « Elle se tenait entre ses deux fils, et eux demeuraient figés devant elle, pleins de crainte, absolument, et de vénération »<sup>260</sup>.

Mais eux agissaient avec réserve vis-à-vis de leur mère, elle façonnait leur caractère, ainsi l'aînée, *Michel*, qui était en âge de participer aux affaires de l'Empire, gardait sa timidité et sa prudence avec sa mère.

« *Michel* devant sa mère et pour son désistement de l'administration des affaires entières, lui qui depuis longtemps déjà avait dépassé le tems de la jeunesse, et qui était en pleine possession de sa raison, et qui jouissait d'une sagesse accomplie [...] pour ma part, je l'ai vu souvent, alors qu'il pouvait prendre la parole devant sa mère, observer le silence comme s'il ne pouvait pas parler, et alors qu'il était de taille à entreprendre n'importe quoi, se tenir écarté des affaires de l'empire »<sup>261</sup>.

L'impératrice gouvernait au milieu de ses deux fils, ne les écartant jamais du pouvoir, mais imposait son caractère et son ambition de régner. Il est étonnant de voir *Michel* agir avec autant de pudeur avec sa mère qui le préparait pourtant à la tâche impériale. En effet, selon Michel Psellos elle « le charge de désigner les dignitaires, et l'incite à rendre des jugements »<sup>262</sup>.

Son amour pour ses enfants ne changea guère, elle les aimait « Elle l'embrassait souvent, le jugeait digne d'éloges et souhaitait de jouir de sa présence. Elle le confiait à *Psellos* pour lui apprendre les devoirs. Il siégeait sur le trône impérial au côté de son frère *Constantin*. Il faisait lui aussi participer son frère »<sup>263</sup>. Ce pouvoir aussi bien organisé était selon *Psellos*, la qualité d'un bon gouvernement.

*Eudocie* avait dans l'apparence un pouvoir partagé entre elle et ses fils, mais en réalité elle détenait la totalité du pouvoir puisque ces fils n'agissaient pas.

*Eudocie* prit le titre de *basileus autocrator*. Elle devait agir conformément à la loi en tant que régente or son pouvoir était concentré sur elle<sup>264</sup>.

---

<sup>260</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Vol. 2, Livre VII, p. 153 (Collection byzantine).

<sup>261</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VII, p. 153.

<sup>262</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VII, p. 153.

<sup>263</sup> *Ibid.* Vol. 2, Livre VII, p. 153.

<sup>264</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses : Women and Power in Byzantium, A. D. 527-1204*, London, Routledge, 1999, p. 171.



On la voit représentée sur des pièces de monnaie accompagnée de ces fils<sup>265</sup>. Sur le revers de la pièce, nous voyons *Eudocie* au centre, entourée de *Michel* à sa droite et de *Constantin* à sa gauche. Le fait qu'elle soit représentée au centre et surélevée, montre bien son rôle supérieur par rapport à ses enfants. Sur l'avvers de la pièce on retrouve le portrait traditionnel du Christ trônant.

Selon *Lynda Garland*, *Eudocie* était l'une des femmes ayant le mieux exercé son pouvoir, avec confiance et finesse<sup>266</sup>. *Michel Psellos*, qui la connaissait bien, aimait se considérer comme l'un de ses conseillers les plus intimes, souligne que sa conduite ressemblait à celle d'un empereur<sup>267</sup>.

Alors *Eudocie* ne respecta pas le serment, elle fit le choix de se remarier avec le général *Romain Diogène*. Cette situation l'écarta définitivement du pouvoir, elle et son fils. Selon *Michel Psellos*, ce mariage était la cause des craintes qu'elle avait par rapport à ses fils, elle avait peur qu'ils ne soient « dépouillés du pouvoir, faute d'un protecteur et d'un guide »<sup>268</sup>.

Elle risqua une nouvelle tentative de récupérer le pouvoir lorsque *Romain* fut fait prisonnier, mais on nomma son fils plutôt qu'elle, et on l'écarta le plus possible du trône.

### **Marie d'Alanie**

*Marie d'Alanie* est la première épouse de *Michel VII Doukas* avec qui elle eut *Constantin Doukas* avant de se remarier avec *Nicéphore III Botaniatès*. Son deuxième mariage l'écarta elle et son fils du pouvoir, mais elle profita de sa position à la Cour pour aider *Alexis I<sup>er</sup> Comnène* à préparer son coup d'Etat, en l'adoptant. En échange de son aide, elle souhaitait que le nouvel empereur *Alexis*, protégeât les droits au trône de son fils *Constantin Doukas*.

Pour ce faire, *Alexis* fiança sa première fille *Anne Comnène* à *Constantin*. Cette situation préserva la position de *Marie d'Alanie* à la Cour, elle côtoyait encore la famille impériale, vivant au palais, ce qui lui garantissait un peu d'influence. En tant que mère adoptive d'*Alexis* et mère de *Constantin* fiancé à l'héritière du titre, cette situation lui accordait un rang spécial. Or la naissance de *Jean*, le fils héritier d'*Alexis I<sup>er</sup>* et de sa femme *Irène Doukas*, remit en cause la place de *Constantin* et de sa mère. Pour garantir son autorité,

---

<sup>265</sup> Voir Fig. 8 annexe p. 131.

<sup>266</sup> *Ibid.* p. 168.

<sup>267</sup> *Ibid.* p. 168.

<sup>268</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)...op.cit.*, Livre VII, p. 153, Vol.2 (Collection byzantine).

sous l'influence de *Jean Doukas*, *Marie* fit signer un chrysobulle à *Alexis* pour accorder à *Constantin* les privilèges spéciaux promis.

« Elle reçut un chrysobulle qui lui garantissait tout ce qu'elle voulait. Alors on retira [à Constantin] les brodequins en tissu de soie qu'il avait l'habitude de porter et on les échangea contre d'autres tout en pourpre ; dans les actes de donation comme dans les chrysobulles, il signait aussi désormais avec le cinabre au-dessous d'*Alexis*, et dans les cortèges il le suivait avec la tiare impériale<sup>269</sup>. »

Pour *Lynda Garland*, *Marie* était une mère aimante et dévouée, une femme instruite, vertueusement pieuse, à l'image de la Cour d'*Anne Dalassène*<sup>270</sup>. Elle a cherché tout au long de sa vie à conserver son influence, l'historienne pense que le fait de se retirer dans un monastère, faisait partie de sa politique. Elle cherchait à entretenir sa réputation, puisqu'elle se retira lorsqu'elle comprit que la naissance de *Jean Comnène* en 1087, viendrait limiter sa place. Son statut ne lui accordait plus autant de privilège, et la mort de son fils en 1094 vint confirmer tout cela<sup>271</sup>.

Elle semblait avoir tenu sa propre Cour au palais des *Manganes*, qu'elle avait reçu de la part de *Botaneiates*. Elle y tenait ses réunions littéraires, et avait sa propre suite, qu'elle avait amenée lors du coup d'Etat d'*Alexis*<sup>272</sup>.

Les périodes de régence sont des moments de fragilité pour le pouvoir impérial puisqu'il favorise les usurpations. Leur incapacité à contrôler l'armée et à trouver des appuis en son sein joua contre elles, « ainsi que l'opposition de principe au gouvernement par les femmes, mal perçue à Byzance »<sup>273</sup>.

Le pouvoir n'était dans ces cas de régence pas réellement partagé entre l'empereur encore mineur et sa mère l'impératrice, puisque ces deux cas de figure nous montrent des impératrices supérieures à leurs enfants. Elles profitent de leur statut de régente pour avoir le pouvoir à travers un statut légal. Il existe un cas de figure où l'impératrice joue un rôle aux côtés de l'empereur, sans chercher à s'imposer.

---

<sup>269</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Livre III, p. 116, Vol.1.

<sup>270</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses...op.cit.*, p.185.

<sup>271</sup> *Ibid.*

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société...op.cit.*, p. 37.

## Le partage du pouvoir en couple : Irène et Alexis

*Irène Doukas*, née en 1066, fille d'*Andronic Doukas* et de *Marie de Bulgarie*. Elle fut mariée à *Alexis I<sup>er</sup> Comnène* quelques temps après la mort de son père sur l'initiative de sa mère en 1078, alors qu'elle n'avait que 12 ans, puis elle fut couronnée le 11 Avril 1081 par le patriarche *Kosmas*, malgré la colère d'*Anne Dalassène*. Elle eut sa première fille, *Anne Comnène* à l'âge de 16 ans suivit de huit autres enfants.

Les relations entre *Alexis* et *Irène* étaient, au début, presque inexistantes du fait au palais de la présence *Marie d'Alanie*, maîtresse de l'empereur et de l'influence d'*Anne Dalassène* sur son fils qui entretenait une haine pour les Doukas.

*Anne Comnène* relate les liens que partageaient les deux époux dans l'*Alexiade*, l'empereur demandait à sa femme de l'accompagner durant ses campagnes à Thessalonique, car elle lui indispensable.

« Il força l'Augusta même l'accompagner. Elle avait en effet le caractère ainsi fait qu'elle n'aimait pas du tout se produire en public. [...] Sa pudeur naturelle la retenait en effet à l'intérieur du palais, mais son culte pour l'autocrator et son amour ardent pour lui la faisaient sortir, bien qu'à contre cœur, de la résidence impériale pour les raisons suivantes. La première était une maladie qui s'était attaquée aux pieds [du basileus] et qui exigeait les soins les plus assidus. Car à la suite d'une infection goutteuses, l'autocrator souffrait de douleur aiguës, aucune intervention ne lui agréait plus que celle de la souveraine. Elle lui prodiguait en effet ses soins et par d'habiles massages calmait un peu les douleurs de ses pieds.

Le deuxième motif le plus important, pour lequel la *basilissa* accompagnait l'autocrator, était qu'en raison des conjurations nombreuses qui prenaient naissance de tout côté, il avait besoin de grande vigilance et vraiment d'une puissance tutélaire aux multiples yeux. Car la nuit tramait des complots contre lui comme le milieu du jour [...] Dans ces conditions ne fallait-il donc pas que le *basileus*, contre qui tant de méchants conspiraient, fût gardé par des milliers d'yeux [...]

Qui donc devait se tenir auprès du *basileus* et l'assister, si ce n'est sa conseillère naturelle ? Qui plus que la *basilissa* pouvait mieux veiller sur l'autocrator et épier les conjurés ? [...] Voilà pourquoi ma mère, en toutes choses, était tout pour mon seigneur

et père : la nuit un œil infatigable, le jour, un gardien remarquable, un bon antidote contre les dangers de la table, et un remède salutaire contre le poison des aliments ? »<sup>274</sup>.

*Irène* était donc indispensable pour *Alexis*, les sources nous relatent un couple aimant.

Le couple représente l'harmonie la plus parfaite, *Irène* étant nécessaire à l'empereur dans l'exercice du pouvoir. *Anne Comnène* témoigne de cette harmonie ; « Jamais un peintre, contemplant cet archétype de beauté, ne pourrait la reproduire, ni un sculpteur, ciseler inanimée tant d'harmonie »<sup>275</sup>.

*Alexis* s'entoure tout au long de son règne de femmes, afin de mieux gouverner. Sa mère à qui il délègue presque la totalité du pouvoir va pouvoir jouir d'une puissance souveraine sans même avoir le titre d'impératrice. Quant à son épouse elle n'exerce pas d'autorité mais est indispensable à l'empereur.

---

<sup>274</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 2, Livre XII, p. 60-61.

<sup>275</sup> *Ibid*, Vol. 1, Livre III, p. 110.

### III- Le pouvoir associé : Etude de cas d'Anne Dalassène

Il existe des situations où une femme exerce le pouvoir certes légitimement, mais dans des cas où l'empereur est dans l'incapacité de l'exercer. Nous présenterons enfin le cas d'une femme qui n'avait pas le titre d'impératrice mais qui exerçât le pouvoir de l'Empire.

#### Les ambitions d'Anne Dalassène

*Anne Dalassène*, mère d'*Alexis I<sup>er</sup>*, exerçât le pouvoir à la place de son fils. Ce dernier étant dans l'impossibilité de gouverner à cause des menaces qui persistaient aux frontières de l'empire. Il se rend en campagne militaire le plus souvent, ne pouvant être présent à la capitale, il désigna sa mère afin d'effectuer les tâches impériales.

Durant les premières années du règne d'*Alexis*, le nouvel empereur était entouré de trois femmes de pouvoir : sa mère adoptive *Marie d'Alanie*, sa mère *Anne Dalassène* et son épouse *Irène Doukas*.

Le règne des Comnènes marque la prédominance féminine, dans la société civile et culturelle, mais également dans le domaine politique.

Selon l'historienne *Lynda Garland*, *Alexis* n'avait aucun problème à gouverner avec les femmes, d'autres empereurs ne supportaient pas partager son pouvoir, encore moins avec une femme.

*Anne* était issue, par sa mère à la famille des Dalassènes, et son père était *Alexis Charon*. Elle choisit de garder le nom de sa mère, une grande famille militaire. Elle est née vers 1030 et épousa en 1044, *Jean Comnène*, le frère de l'empereur *Isaac I<sup>er</sup> Comnène*. Lorsque son mari devint *curopalate* et **domestique des scholes**, on lui accorda les titres de *curopalattissa* et *domestikissa*. *Isaac* souhaitait abdiquer en laissant la place à son mari, mais ce dernier refusa le trône, malgré la volonté d'*Anne*. Elle avait tout essayé pour le convaincre « elle était habile à parler comme à agir, mais, comme elle n'aboutissait à rien, elle recourut aux supplications et mêla ses instances de larmes et de lamentations »<sup>276</sup>. *Isaac* se tourna alors vers *Constantin Doukas* etc'est à partir de ce moment que sa haine contre les Doukas apparut. A la mort de son mari le 12 Juillet 1067, elle préserva sa famille en mariant ses enfants à de grandes familles riches de l'empire jusqu'au coup d'Etat d'*Alexis* en 1081.

---

<sup>276</sup> Brienni Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 82.

*Alexis* l'avait nommé *despoina*, même si elle n'avait pas été couronnée, contrairement à *l'Augusta Irène* qui avait le titre d'impératrice, elle exerçait le pouvoir politique<sup>277</sup>.

Au début du règne d'*Alexis*, lors de ses campagnes militaires, elle agissait de la même façon qu'une régente, elle avait beaucoup d'autorité, et de contrôle puisqu'il lui déléguait une grande partie de l'administration.

*Alexis* avait toujours caché à sa mère qu'il souhaitât que ce soit elle qui gouvernât plutôt que lui, par crainte qu'elle ne quitte le palais pour rejoindre un monastère. L'empereur n'agissait pas sans l'avis de sa mère.

« Chaque affaire à traiter, il ne faisait rien sans son avis ; il l'avait comme confidente, comme aide, l'accaparant peu à peu et la faisant sa collaboratrice dans l'administration des affaires, à l'occasion déclarant même ouvertement que sans son intelligence et son jugement les affaires de l'empire seraient perdues<sup>278</sup>. »

Elle envisageait d'embrasser une vie monastique mais elle restait auprès de son fils par amour maternel. Selon *Anne Comnène*, son gouvernement était « sans heurt et sans accident » grâce à ses qualités dignes d'un empereur<sup>279</sup>.

### **Son pouvoir défini à travers le chrysobulle**

Lorsqu'*Alexis* quitta la ville, il remit le gouvernement à sa mère seule, rendant sa décision publiquement dans un chrysobulle afin d'officialiser cette situation.

« Il n'y a rien qui égale une mère tendre et aimante ; il n'y a pas de rempart plus fort qu'elle, quand un danger apparaît à l'horizon, quand un malheur quelconque est à redouter. Car si elle donne un conseil, son conseil est sûr ; si elle prie, ses prières seront un soutien et une protection invincibles. Ainsi telle est bien apparue en à ma Majesté, dès mon plus jeune âge, ma mère et souveraine vénérée, qui fut en tout pour moi une éducatrice et un guide. Car alors que ma mère était inscrite elle-même au catalogue de la noblesse sénatoriale, son amour [pour son enfant] était son premier souci, et la confiance de fils resta [toujours] intacte. On a reconnu qu'il n'y avait pas qu'une seule âme dans nos deux corps et, par la grâce du Christ, cela heureusement a

---

<sup>277</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses : Women and Power in Byzantium, A. D. 527-1204*, London, Routledge, 1999, p.190.

<sup>278</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 119.

<sup>279</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre III, p. 120.

duré jusqu'à présent. Ces mots si froids « le mien » ou « le tien » ne furent [jamais] prononcés et, ce qui est mieux encore, ses nombreuses prières sont montés sans cesse aux oreilles du Seigneur et nous ont élevés maintenant au faite de l'empire. 'Mais puisque du jour où j'ai pris le spectre impérial, elle ne pouvait souffrir de ne pas partager les fatigues de ma Majesté et de pas se préoccuper à la fois de mon intérêt public, [...] 'Donc ma Majesté décrété explicitement par le présent chrysobulle que, en vertu de sa grande expérience des affaires du monde, bien qu'elle en ait écrits, d'après les comptes rendus du présidents des « secreta » [...] que toutes les réponse qu'elle fera aux requêtes, et toutes les ordonnances écrites ou verbales, motivées ou non motivées, pourvu qu'elles soient revêtues de son sceau, la Transfiguration [du Christ] et la Dormition [de la Vierge], soient tenues comme ma Majesté même [...] <sup>280</sup>»

Le chrysobulle lui accordait quasiment les pleins pouvoirs. *Alexis* faisait confiance à sa mère par son expérience et son intelligence, il créa le titre de **logothète ton sékrétôn**, afin d'aider sa mère dans sa tâche<sup>281</sup>. *Anne* possédait des compétences administratives remarquables, *Lynda Garland* pense que ces capacités sont liées à la position qu'elle avait dans sa famille, en tant que chef, elle avait dû gérer une grande famille, élargie par les stratégies matrimoniale qu'elle avait mises en place<sup>282</sup>.

### **Son gouvernement**

Le gouvernement d'*Anne*, ses idées de réformes notamment, ont suscité des critiques. Elle a réorganisé l'ensemble du palais à son image<sup>283</sup>.

*Anne Comnène* définit clairement le pouvoir d'*Anne Dalassène* : son père se contentait seulement du titre tandis qu'elle gouvernait. Il s'occupait des affaires militaires qu'elle trouvait fatigantes et dangereuses, et elle de l'administration des affaires, du choix des fonctionnaires, de l'établissement des revenus et des dépenses de l'empire<sup>284</sup>.

« Mais quand on connaissait l'esprit de cette femme, sa haut vertu et sa grande intelligence, sa remarquable énergie, on cessait de critiquer et on changeait sa critique

---

<sup>280</sup> *Ibid.* Vol. 1, Livre III, p. 123.

<sup>281</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses : Women and Power in Byzantium, A. D. 527-1204*, London, Routledge, 1999, p.191.

<sup>282</sup> *Ibid.* p.191.

<sup>283</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses...op.cit.*, p.192.

<sup>284</sup> COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)...op.cit.*, Vol. 1, Livre III, p. 123.

en admiration. En effet ma grand'mère avait un tel génie des affaires, elle savait si bien organiser et administrer, qu'elle était capable de gouverner non seulement l'empire des Romains, mais encore tous les autres royaumes »<sup>285</sup>.

Selon *Anne Comnène* la situation se définissait ainsi : « « Lui, avait l'apparence du pouvoir ; elle, le pouvoir lui-même »<sup>286</sup>. L'empereur ne contredisait aucune de ses décisions, voyant en elle la perfection.

*Alexis* était en quelque sorte dépendant de sa mère, qui avait organisé sa conquête du pouvoir. L'ambition de sa mère était la puissance de sa famille. Elle resta plus de vingt ans au pouvoir, sa petite fille était discrète sur son départ<sup>287</sup>.

Ces brèves études de cas permettent d'aborder différentes situations très différentes. D'abord les deux sœurs macédoniennes qui ont exercé un pouvoir légitimement dans un cadre dynastique du fait de l'absence de fils héritier. Elles ont exercé le pouvoir de différentes façons : *Zoé* aux côtés d'une figure masculine (époux, fils adoptif), toutes les deux ou *Théodora* seule. Quoiqu'il en soit leur pouvoir a été beaucoup critiqué.

Les cas où le pouvoir se partage entre l'empereur et l'impératrice montrent différents gouvernements. Les régences d'*Eudocie* et *Marie* sont des situations où l'impératrice s'impose tandis que la situation du couple d'*Irène* et *Alexis*, dévoile une femme influente et indispensable à son époux.

*Anne Dalassène* quant à elle n'avait aucun titre pour exercer le pouvoir, la légitimité lui est rendue grâce au chrysobulle que fait rédiger son fils. L'empereur, était très proche de sa mère, incapable de gouverner sans elle. Son empire ayant les frontières menacées, il choisit de déléguer le pouvoir à sa mère durant son absence.

Ces différentes études de cas nous montrent que les femmes peuvent exercer le pouvoir dans des circonstances particulières, légitimement, dans un milieu pourtant très masculin.

---

<sup>285</sup> *Ibid*, Vol. 1, Livre III, p. 123.

<sup>286</sup> *Ibid*. Vol. 1, Livre III, p. 123.

<sup>287</sup> GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses...op.cit*, p.193.



## Conclusion

A l'issue de notre étude, nous pouvons tenter de redéfinir le pouvoir et de dire si ce pouvoir s'exerce de manière individuelle ou partagé et ce qui le caractérise de l'emploi féminin.

Nous avons vu dans une première partie la représentation traditionnelle qui liait la femme avec le pouvoir impérial.

Le pouvoir byzantin répond à une idéologie particulière, associé au pouvoir religieux. Selon une tradition clairement définit le pouvoir féminin ne s'exerce pas sans une présence masculine, l'image importante du couple dans l'iconographie répond à cette tradition. Cette règle régit tout un cérémonial de Cour : couronnement, mariage, iconographie, mettant en avant la place supérieure de l'empereur par rapport à l'impératrice. De plus ce pouvoir est tout à fait restreint puisque la place habituelle offerte à l'impératrice n'est autre qu'un rôle figuratif. Cependant la situation de *Zoé et Théodora Porphyrogénètes*, a remis en cause cette définition, puisque le pouvoir se transmettait par la femme.

Or celles-ci exercent un pouvoir à une échelle beaucoup plus restreinte que l'Empire, celle de la Cour. En effet la présence de l'impératrice est essentielle au bon fonctionnement du palais, l'organisant comme bon lui semble et exerçant son droit dans l'enceinte du *gynécée*. Cependant avec le règne des deux sœurs macédoniennes, la situation va changer. L'aristocratie a acquis une importance de plus en plus croissante, exerçant un pouvoir qui menace la place de l'empereur. Le pouvoir était alors disputé entre les grandes familles régnantes.

Les mariages, pour les femmes, sont un moyen d'accéder au titre impérial. Or ils sont la conséquence d'une stratégie politique afin d'avoir des alliés. Ces femmes deviennent alors des atouts politiques, cependant certaines ont elles-mêmes mis en place des réseaux matrimoniaux afin de placer leur famille aux plus hauts rangs.

Des atouts majeurs comme une bonne éducation faisait de ces femmes des figures capables de gouverner aussi bien qu'un homme, car rappelons le, l'accès à l'éducation pour une femme, était un cas réservé à la haute aristocratie.

Fortes de ces atouts, certaines femmes ont pu exercer un pouvoir dans le gouvernement impérial à travers des positions diverses.

Tout d'abord nous avons présenté les cas de *Zoé* et *Théodora* et leur légitimité à exercer un pouvoir. Selon les sources et les historiens, leur gouvernement n'a pas été bon et a engendré des lourdes conséquences pour l'empire.

Ensuite les régences offraient une part de responsabilité pour les femmes dans le gouvernement. *Eudocie Makrembolitasse* par exemple, a exercé la régence de ses fils. Son pouvoir était en fait partagé, mais dans la réalité c'est elle qui détenait les rênes du gouvernement. Elle s'entourait de conseillers, pour l'aider dans la tâche. Son deuxième mariage, l'a écarté elle et ses fils du trône.

*Anne Dalassène*, notre troisième cas de figure avait exercé le pouvoir sans en avoir le titre. Malgré le fait que sa belle-fille, *Irène Doukas*, soit impératrice, grâce au chrysobulle rédigé par son fils, elle avait récupéré la totalité du pouvoir.

Il est difficile pour les historiens de l'époque de juger ces gouvernements féminins, ils écrivent à une période où la tradition veut qu'un bon gouvernement soit exercé en la présence d'un homme. Ces impératrices ont légitimement exercé leur pouvoir cependant leurs différents mariages les contraignent et les limitent dans cet exercice.

Par définition, le pouvoir engendre des rapports de force, il est l'exercice d'une puissance. Dans nos cas de figures, chaque situation est différente, il serait donc difficile d'en faire une conclusion générale, cependant on remarque pour chacun des cas que l'exercice du pouvoir ne se construit pas d'une manière autonome.

On ne peut donc pas dire globalement si le pouvoir s'exerce individuellement ou de manière partagée entre une figure masculine et féminine, cependant l'accès au pouvoir pour chacune des femmes s'est effectué grâce à la figure d'un empereur. Même dans les cas où *Zoé* et *Théodora* étaient légitimes et héritières du pouvoir, c'est grâce au mariage de *Zoé* avec *Romain Argyre* qu'elles vont pouvoir accéder au titre d'impératrice. Ces femmes ne sont pas autonomes dans l'accès au pouvoir, leur gouvernement peut dans certains cas, comme *Théodora*, s'exercer sans une présence masculine, cependant cette figure est toujours nécessaire au bon fonctionnement de l'empire. La tradition impose cette situation.

On peut dire qu'il existe des situations où le gouvernement est exercé individuellement, comme c'est le cas d'*Anne Dalassène* qui délivre des actes avec son propre sceaux, mais pas de manière autonome, elle a accès au pouvoir par le biais de son fils *Alexis*.

Il existe un pouvoir que l'on pourrait qualifier de féminin. Il se différencie de celui d'un empereur puisque le contexte dans lequel il s'exerce est toujours inédit. Qu'il soit bon ou mauvais, la qualité de leur gouvernement ne dépend pas de cette définition que l'on en fait.

Selon nous un pouvoir féminin se définit par sa légitimité, par ses conditions d'accès, et par son contexte particulier. Les femmes qui exercent un pouvoir au sein du gouvernement ne répondent pas aux règles institutionnelles, c'est cette caractéristique qui définit ce pouvoir féminin, elles contredisent la tradition byzantine.

Notre travail n'aborde pas tous les cas de figure et pour cause devant une telle quantité d'informations dispersées et difficiles d'accès, nous avons préféré étudier plus en détail certains cas de figure comme le règne de *Zoé* et *Théodora* ou *Anne Dalassène*.

Nous n'avons pas pu évoquer la deuxième moitié du XIIe siècle, depuis la fin du règne d'*Alexis Comnène* et de sa femme *Irène Doukas*.

Notre projet de recherche pour le Master 2 s'inscrit donc dans une continuité de celui-ci, ayant pour but de finir le projet initial, avec des sources nouvelles comme les chroniques de *Jean Kinnamos*, l'*Historia* de *Nicétas Choniata*, ou encore les récits de *Constantin Manassès*<sup>288</sup>. Avec une problématique axée autour des impératrices étrangères puisque après le règne des Comnènes jusqu'à la prise de Constantinople en 1204, les impératrices étaient souvent des princesses étrangères comme *Irène de Hongrie*, *Berthe de Sulzbach*, *Agnès de France* ou *Marguerite de Hongrie*.

---

<sup>288</sup> KINNAMOS Jean, *Chronique*, trad. Jacqueline Rosenblum, Paris, Les belles Lettre, 1972, 248 p.

# **Sources et Bibliographie**

## Sources

### Narratives

- BRIENNII Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, 408 p.
- CHONIAE Nicéas, *O city of Byzantium, Annals of Niketas Choniates*, trad. Harry Magoulias, Détroit, Wayne State University Press, 1984, 441 p. (Byzantine texts in translation).
- COMNENE Anne, *Alexiade (Règne de l'empereur Alexis I Comnène 1081-1118)*, trad. Bernard Leib, Paris, Les belles lettres, 1937, 3 Vol.
- KINNAMOS Jean, *Chronique*, trad. Jacqueline Rosenblum, Paris, Les belles lettres, 1972, 248 p.
- PORPHYROGENETE Constantin, *Le Livre des Cérémonies*, trad. Albert Vogt, Paris, Les belles lettres, 1935, 2 Vol. (Collection byzantine).
- PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, trad. Emile Renaud, (2e édition), Paris, Les belles lettres, 2006, 2 Vol. (Collection byzantine).
- SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, trad. Bernard Flusin, Paris, Lethielleux, 2003, 406 p.
- ZONARAS Jean, *Epitome historiarum*, DU CANGE Charles, DINDORF Ludwig (éd.), Leipzig (Allemagne), aedibus B.G. Teubneri, 1868-1875, 6 Vol. (Bibliotheca Scriptorum Graecorum et Romanorum Teubneriana).

### Correspondance

- PODROME Théodore, « Eloge funèbre de Théodora » Brienni Nicephori, *Historiarum Libri Quattuor*, trad. Paul Gautier, Bruxelles, Byzantion, 1975, p. 344-346.

### Sceaux et monnaies

- KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, 2003, 335 p.
- LAURENT Vitalien, *Les Sceaux byzantins du Médailleur Vatican*, Saint-Siège, 1962. (Théodora, n° 115 et 16)
- SABATIER Justin, *Description générale des monnaies byzantines frappées par les empereurs d'orient depuis Arcadius jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II*, Paris, Rollin et Feuardent, 1862, 2 Vol.

- SCHLUMBERGER Gustave, *Sigillographie de l'Empire byzantin*, Paris, E.Leroux, 1884.
- WROTH Warwick William, *Catalogue of the Imperial Byzantine Coins in the British Museum*, Londres, Trustees of the British Museum, 1908, 2 Vol.
- ZACHOS George, VEGLERY Alexander, *Byzantine Lead Seals*, Bâle, 1972, Vol. 1. (Eudcoei Makrembolitasse, n°976).

## Bibliographie thématique

### Historiographie

- BREHIER Louis, *Le développement des études d'histoire byzantine du XVIIème au XXème*, 2ème édition, Clermont-Ferrand, G. Mont-Louis, 1931, 36 p.
- SIDERIS Georges, « Approches sur l'historiographie du genre à Byzance », *Genre & Histoire*, [En ligne], mis en ligne le 14 décembre 2008, consulté le 10 novembre 2015. URL : <http://genrehistoire.revues.org/358>

### Ouvrages Généraux sur l'histoire de Byzance

- ARRIGNON Jean-Pierre, *Byzance Economie et société VIIe-XIIe siècle*, Paris, ellipses, 2007, 176 p.
- AUZEPY Marie-France, *Byzance en Europe*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2003, 255 p.
- CASEAU-CHEVALLIER Béatrice, *Byzance : économie et société du milieu du VIIIe siècle à 1204*, Paris, Sedes, 2007, 383 p. (Regards sur l'histoire).
- CHEYNET Jean-Claude, *Pouvoir et contestation à Byzance (963-1210)*, Belgique, Publications de la Sorbonne, 1990, 523 p.
- DELOUIS, Olivier. *Le monde byzantin, du milieu du VIIIe à 1204: économie et société*, Paris, Hachette Supérieur, 2006, 218 p. (Recueils pour les concours CAPES 2007-2008).
- DUCELLIER Alain, BALARD Michel (dir.), *Constantinople 1054-1261, Tête de la Chrétienté, proie des Latins, capitale grecques*, Paris, Autrement, 1996, 263 p.
- DURAND Jannic, *L'art byzantin*, Paris, Terrail, 1999.
- GRABAR André, *Les origines de l'esthétique médiévale*, Paris, Macula, 1992.
- GIBBON Edouard, *Histoire du déclin et de la chute de l'Empire Romain Byzance (de 455 à 1400)*, Traduit de l'anglais par M-F Guizot, Paris, Robert Laffont, 1983, vol. 2, 1273 p. (collection Bouquins).
- JEHEL Goerges, Bosko I BOJOVIC, et Vassa CONTICELLO, *Le monde Byzantin du milieu du VIIIe siècle à 1204, Economie et société*, Nantes, Du Temps, 2006, 200 p. (Questions d'Histoire).
- KAPLAN Michel, *Pourquoi Byzance ? Un empire de onze siècles*, Espagne, Gallimard, 2016, 490 p.

- KAZHDAN, Alexander (ed.). *The Oxford Dictionary of Byzantium*, 3 volumes, New York/Oxford, Oxford University Press, 1991, ISBN 0-19-504652-8.
- MAZAL Otto, *Manuel d'Etudes byzantines*, Graz, Brepols, 1995, 360p.
- TOUATI François-Olivier (dir.), *Vocabulaire historique du Moyen-Age (Occident, Byzance, Islam)*, 4<sup>e</sup> édition, Paris, Les Indes Savantes, 2007, 351 p.

### **Ouvrages Généraux sur l'histoire des Femmes et du genre**

- BERENI Laure, TRACHMAN Mathieu, *Le genre, théories et controverses*, Paris, PUF, 2014, 100 p. (La Vie des Idées).
- BERENI Laure, CHAUVIN Sébastien, JAUNAIT Alexandre, REVILLARD Anne, *Introduction aux études sur le genre*, 2<sup>e</sup> édition, Belgique, De Boeck, 2014, 357 p. (Ouvertures politiques)
- DORTIER Jean-François (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Auxerre, Sciences Humaines, 2004, 875 p.
- KLAPISCH-ZUBER Christiane. « Histoire des Femmes, Le Moyen Age », *Histoire des Femmes*, DUBY Georges, PERROT Michelle (dirs.), Plon. Tome 2. 5 vol. Paris, 1990.
- MARUANI Margaret (dir.), *Femmes, genre et société, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.
- PERROT Michelle, « Ecrire l'histoire des femmes : récit d'une expérience française », *De l'égalité des sexes*, De MANASSEIN Michel (dir.), Paris, Centre National de Documentation Pédagogique, 1995, p. 48-59.
- RIOT-SARCEY Michèle, « Histoire : écriture et enseignement », *De l'égalité des sexes*, De MANASSEIN Michel (dir.), Paris, Centre National de Documentation Pédagogique, 1995, p. 61-72.
- RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Femmes et pouvoirs*, Actes du colloque d'Albi des 19 et 20 Mars 1992, Centre culturel de l'Albigeois, Paris : Kimé, 1993, « Vues Critiques ».
- SOHN Anne-Marie, THELAMON Françoise (dirs.), *L'Histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Rouen, Perrin, 1997, 427 p.
- STOFFEL Sophie (dir.), *Femmes et pouvoirs*, Bruxelles, 2007, Université des femmes, 359 p.



- THEBAUD Françoise, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, 2ème édition, Paris, ENS éditions, 2007.

### **Image de la femme à Byzance**

- DEROCHÉ Vincent, JOUANNO Corinne, « Education des filles et représentations des femmes », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 195-2001. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- GARLAND Linda. « The life and ideology of Byzantine women: a further note on conventions of behaviour and social reality as reflected in eleventh- and twelfth-century historical sources », *Byzantion*, n°58, 1988.
- GARLAND, Linda. « The eye of beholder : Byzantine women and their public image from Zoe Porphyrogenita to Euphrosyne Kamaterissa Doukaina (1028-1203) », p. 19-39 ; 261-313, *Byzantion*, n°64, 1994.
- GITTINGS A., Elizabeth, « Women as Embodiments of Civic Life », *Byzantine Women and Their World*, KALAVREZOU Ioli (dir.), Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, 2003, p. 35-65.
- GROSDIDIER DE MATONS José, « La femme dans l'empire byzantin », *Histoire mondiale de la femme*, III, p. 1143, p. 37. Nouvelle Librairie de France. Paris, s. d.
- KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, 2003, 335 p.
- MALAMUT Elisabeth, « L'impératrice byzantin et la Cour (XIIIe–XVe siècle) », *Recueil des travaux de l'Institut d'études byzantines*, s.l, 2013 (2014), p. 645-661.
- MORRIS Rosemary, « Idéaux et préjugés : La Femme dans l'imagination culturelle Byzantine des Xe-XIe siècles », *Femme et pouvoir des femmes en Orient et en Occident du VIème au XIème siècle*, éd. A. Dierkens, R. Le Jan, S. Lebecq, J.-M. Sansterre, Lille, 1999, p. 133-148.
- RONCHEY Sylvia, « La femme fatale, source d'une byzantinologie austère », *Byzance en Europe*, Marie-France Auzépy (éd.), Saint-Denis, 2003, p. 153-175.

### **Statut juridique de la femme Byzantine**

- BEUCAMP Joëlle, « Incapacité féminine et rôle public à Byzance », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane

LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999, p. 23 à 36.

- BEAUCAMP Joëlle, « Exclues et Aliénées: Les Femmes Dans La Tradition Canonique Byzantine ». *Le monde Byzantin du milieu du VIIIe siècle à 1204, Economie et société*, Hachette Supérieur, Paris 2006, p. 161 à 175, (Recueils pour les concours CAPES 2007-2008).
- BEAUCAMP Joëlle, « Au XIIe siècle, Byzance : jeu des normes et des comportements », *Femmes, patrimoines et normes à Byzance*, Joëlle BEAUCAMP (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 71- 80 (Bilan de recherche)
- BEAUCAMP Joëlle, « Situation juridique de la femme à Byzance », », *Femmes patrimoine et normes à Byzance*, BEAUCAMP Joëlle (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 21-56.
- BEAUCAMP Joëlle, « Les femmes et l'espace public à Byzance », *Femmes, patrimoines et normes à Byzance*, Joëlle BEAUCAMP (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 71- 80 (Bilan de recherche)
- BEAUCAMP Joëlle, DAGRON Gilbert, « Les filles et la transmission du patrimoine à Byzance : dot et part successorale », *Femmes, patrimoines et normes à Byzance*, Joëlle BEAUCAMP (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 165- 282 (Bilan de recherche)
- CHEYNET Jean-Claude, VANNIER J.F. *Études Prosopographiques*. Paris, 1986.
- LEMERLE Paul, *Cinq études sur XIème siècle byzantin*, Paris, 1977, p. 175-191.
- SYORONOS Nicolas, *Les "Editions" byzantines de la "Synopsis\_basilicorum\_major" et quelques problèmes relatifs aux pièces composant ses appendices*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, EPHE, sous la direction de Paul Lemerle, 1962, 334 p.

### **Famille : mariage, époux et enfant**

- BREHIER Louis, *Le monde byzantin : La civilisation byzantine*, Paris, Albin Michel, 1950.
- GUILLAND Rodolphe, « La vie scolaire à Byzance », *Bulletin de l'Association Guillaume Budé*, 1953, n°1, p. 63-83.

- HERRIN, Judith. « L'enseignement maternel à Byzance ». In *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille, 1999, p. 91 à 102.
- KAZHDAN Alexander, « Rus-Byzantine Princely marriages in the Eleventh and Twelfth Centuries », *Harvard Ukrainian Studies*, n°12-13, 1988-9, p.414-429.
- LAIOU Angéliki, *Mariage, amour et parenté à Byzance aux XIe-XIIIe siècles*, Paris, Travaux et Mémoires du centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, Monographies 7, De Brocard, Paris, 1992.
- MARTIN-HISARD Bernadette, « Fiancailles, mariage et divorce au XIe siècle », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIIIe-XIIIe siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 187-191. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- PAPAConstantinou Arietta, « L'enfance », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIIIe-XIIIe siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 203-209. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- PATLAGEAN Evelyne, *Structure sociale, famille, chrétienté à Byzance : IVème-XIème siècle*, Londres, Great Yarmouth Norfolk, 1981.
- PATLAGEAN Evelyne, *Un Moyen Âge grec, Byzance IXe-XVe siècle*, Paris, Albin Michel, 2007, 474 p.

### Représentation du pouvoir

- AUZEPY Marie-France, « Les aspects matériels de la taxis byzantine », *Bulletin du centre de recherche du château de Versailles*, [En ligne] mis en ligne le 16 juin 2008, consulté le 14 février 2016. URL : <http://crcv.revues.org/2253> ; DOI : 10.4000/crcv.2253
- CAROZZI Claude, TAVIANI-CAROZZI Huguette (dirs.), *Le pouvoir au Moyen-âge*, Aix-en-provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, 314 p. (Collection le temps de l'histoire).
- CHEYNET Jean-Claude, « La colère du peuple à Byzance (Xe -XIIe siècle) », *Histoire urbaine*, 2001, n° 3, p. 25-38.
- DAGRON Gilbert, *Idées byzantines*, Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2012, Vol. 2, 821 p. (Bilan de recherché).

- GARLAND Lynda, « The eye of the Beholder: Byzantine Imperial Women and their Public Image from Zoé Porphyrogenita to Euphrosyne Kamaterissa Doukaina (1028-1203) », *Byzantion*, n°64, 1994, p. 19-39, p. 278-281.
- VALLET Odon « Le pouvoir, entre puissance et jouissance », *Mots*, 1995, Volume 45, n° 1, p. 127-129.

### **Les femmes et la religion**

- AUZEPY, Marie-France. « La sainteté et le couvent: Libération ou normalisation des Femmes ? », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille 1999, p. 175 à 188.
- MALAMUT Elisabeth, « La moniale à Byzance aux 8<sup>e</sup> -12<sup>e</sup> siècles », *Trends in orthodox monasticism 9th-20th centuries*, NIKOLAOS K, Athènes, 1996, p. 63-75.
- PATLAGEAN Evelyne, « Sainteté et Pouvoir », *The Byzantine Saint*, Studies supplementary to Sobornost 5, HAKEL S, Londres, 1981, p. 88-105.
- PATLAGEAN Evelyne, « L'histoire de la femme déguisée en moine et l'évolution de la sainteté féminine à Byzance », *Studi Medievali*, 3a serie. XVII (Spolète), 1976, p. 597-623.
- PATLAGEAN Evelyne, *Figures du pouvoir à Byzance (IXème- XIIème siècle)*, Spolète, 2001 (*Collectanae 13*), p. 172-195.
- SACOPOULO Marina, *Asinou en 1106 et sa contribution à l'iconographie*, Bruxelles, Bibliothèque de Byzantion 2, 1996, p.88-93. (St Hélène)
- D. de ABRAHAMSE, « Women's Monasticism in the middle byzantine period : problems and prospects », dans *Byzantinische Forschungen*, 9, 1985, p. 35-58.

### **La culture et les femmes à Byzance**

- CAVALLO Guglielmo, *Lire à Byzance*, Paris, Les Belles Lettres, 2006, 165 p. (Séminaires byzantins)
- MAZAL Otto, *Manuel d'études byzantines*, 2e édition, Turnhout (Belgique), Brepols, 1995, 358 p.

### **L'aristocratie Byzantine**

- AHRWEILER Hélène, « Recherches sur la société byzantine au XI<sup>ème</sup> siècle : nouvelles hiérarchies et nouvelle solidarités », *Travaux et Mémoires*, 6, 1976, p. 99-124.
- CHEYNET Jean-Claude, *Pouvoir et Contestation à Byzance (963-1210)*, Paris, 1990.
- CHEYNET Jean-Claude, « L'aristocratie byzantine (VIII- XIII<sup>ème</sup>) », *Le monde byzantin, du milieu du VIII<sup>ème</sup> à 1204 : économie et société*, Hachette Supérieur, Paris 2006, p. 77 à 108, (Recueils pour les concours CAPES 2007-2008).
- CHEYNET Jean-Claude, « L'aristocratie et la société », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIII<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 61-71. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- CHEYNET Jean-Claude, « Aristocratie et héritage (XI<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècle), BEAUCAMP Joëlle (dir.), *Femmes, patrimoines et normes à Byzance*, Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 53- 80 (Bilan de recherche)
- CHEYNET Jean-Claude, « La patricienne à ceinture : une femme de qualité », *La société byzantine l'apport des sceaux*, CHEYNET Jean-Claude (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2008, Vol. 1, p. 163-174 (Bilan de recherche)
- CHEYNET Jean-Claude, « Le rôle des femmes de l'aristocratie d'après les sceaux », *La société byzantine l'apport des sceaux*, CHEYNET Jean-Claude (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2008, Vol. 1, p. 175-196 (Bilan de recherche)
- GUILLAND Roland, *Recherches sur les institutions byzantines I*, Amsterdam, A. M Hakkert, 1967, p.15-150. (Berliner byzantinistische Arbeiten).
- MAGDALINO, *The Empire of Manuel I Komnenos 1143-1180*, Cambridge 1993, p. 228-266.
- METIVIER Sophie, « Le lignage aristocratique », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIII<sup>ème</sup>-XIII<sup>ème</sup> siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 43-48. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines).
- OSTROGORSKI Georgije, *Histoire de l'Etat byzantin*, Paris, Payot, 1996, p. 322-474.

- VOGT Albert, « Histoire des institutions Note sur la patricienne à ceinture », *Echos d'Orient*, 1938, Tome 37, n°191-192, p. 352-356.

### **La fortune et les femmes**

- TALBOT Alice-Mary, « Une riche veuve de la fin du XI<sup>e</sup> siècle », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dir), Le Temps de l'histoire, Aix-en-provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 201 à 215.
- KAPLAN Michel, « L'aristocrate byzantine et sa fortune », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VI<sup>e</sup> - XI<sup>e</sup> siècles)*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille 1999, p. 205 à 226.
- JEFFREYS Elizabeth, *Western Infiltration of the Byzantine Aristocracy: Some Suggestions*, dans ANGOLD Michael, *The Byzantine Aristocracy. IX to XIII Centuries*, BAR International Series 221, BAR. Oxford 1984, p.202-210.
- JEFFREYS Elizabeth « Who was Eirene the Sevastocratorissa ? », *Byzantion*, n°64, 1994, p.40-68.
- IRMSCHER Johannes, *Byzantinische Forschungen*, n°22, 1996, p.279-290.
- SALET Francis, « Mécénat royal et princier au Moyen-Âge », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, vol. 129, p.620-629.
- FROMMEL Sabine, BARDATI Flaminia, (dirs.), *Homme bâtisseur et femme bâtitresse : analogie, ambivalence, antithèse*. 2-4 Déc. 2008, Paris Institut Historique allemand, Paris, INHA.
- LEGARE Anne-Marie, *Femme mécènes d'Orient et d'Occident. Recherches et nouvelles perspectives*, 10 Décembre 2009, Université de Lille 3.

### **La Cour Byzantine**

- BEAUCAMP Joëlle, « L'allaitement ; mère ou nourrice ? », *Femmes patrimoine et normes à Byzance*, BEAUCAMP Joëlle (dir.), Paris, Association des amis du Centre d'histoire et civilisation de Byzance, 2010, p. 57-64.
- BREHIER Louis, *Les institutions de l'empire byzantin*, Paris, Albin Michel, 1970, 636 p. (L'évolution de l'humanité)

- CASEAU Béatrice, « Le cérémonial impérial », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 19-30. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- DAGRON Gilbert, *Constantinople imaginaire. Etudes sur le recueil des « Patria »*, Paris, 1984.
- HERRIN Judith, *Unrivalled Influence Women and Empire in Byzantium*, Princeton, Princeton University Press, 2013, p.219-237.
- HERRIN Judith, « Les femmes de la Cour à Byzance », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas (dirs), Le Temps de l'histoire, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 55 à 70.
- KAZHDAN Alexander, MCCORMICK Michael, « The Social World of the Byzantine Court », *Byzantine Court culture from 829 to 1204*, Washington D. C., 1997, p. 167-197.
- PATLAGEAN Evelyne, « Byzance Xe-XIe siècle », *Histoire de la vie privée*, ARIES Philippe, DUBY Georges (dirs.), Paris, Seuil, 1983, Vol. 1, p. 531-616.

### **Les Eunuques**

- RINGROSE Kathryn, « The perfect Servant Eunuchs and the Social Construction of Gender in Byzantium », Chicago, *University Press, Chicago*, 2003, p.163-193.
- TOUGHER Shaun, « Byzantine Eunuchs: An Overview with special reference to their creation and origin », *Women, Men and Eunuchs, Gender in Byzantium*, LIZ James, Londres, Routledge, 1997, p.168-184.
- McCLANAN Anne, *Representations of early Byzantine Empresses: image and Empire*, New York, Palgrave-McMillan, 2002, p.179-183.
- GEROULANOS Stefanos, ANDROUTSOS Georges, « Les divers types d'eunuques dans l'Etat byzantin: leur rôle et leur sens symbolique », *Sexologies*, XII, n° 43 (s. d.).
- Guillard, Rodolphe. « Fonctions et dignités des eunuques (suite et fin) ». *Études byzantines* 3, n° 1, 1945.
- GUILLAND, Rodolphe, « Les eunuques dans l'empire byzantin. Etude de titulature et de prosopographie byzantines », *Études byzantines*, tome 1, 1943, p 197-238.

- SIDERIS Georges, « Les eunuques à Byzance », METIVIER Sophie (dir.), *Economie et société à Byzance (VIIIe-XIIe siècle) textes et documents*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2007, p. 39-41. (Centre de Recherches d'Histoire et de Civilisation Byzantines)
- SIDERIS Georges, « Une société de ville capitale: les eunuques dans la Constantinople byzantine (IVe-XIIe siècle) », *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public*, 36<sup>e</sup> congrès, Istanbul, 2005, p. 243-274.

### **Portraits d'impératrices**

- BENSAMMAR Élisabeth, « La titulature de l'impératrice et sa signification », *Byzantion*, 1976, Vol. XLVI, n<sup>o</sup>2, p. 243-291.
- DIEHL Charles, *Figures byzantines*, Deuxième série, Paris, Armand Colin, 1923, 345p.
- GARLAND Lynda, *Byzantine Empresses : Women and Power in Byzantium, A. D. 527-1204*, London, Routledge, 1999, 343 p.
- GITTINGS A., Elizabeth, « Dignity, Power and Piety », *Byzantine Women and Their World*, KALAVREZOU Ioli (dir.), Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, 2003, p.67-111.
- HERRIN Judith, *Women in Purple: Rulers of Medieval Byzantium*, London, Weidenfel & Nicolson, 2001, 304 p.
- HILL Barbara, *Imperial Women in Byzantium 1025-1204: Power, Patronage and Ideology*, Londres, Longman, 1999, 245 p.
- RAMBAUD Alfred, « Empereurs et Impératrices d'Orient », *Revue des Deux Mondes*, 1891, Tome 103, p. 814-838.

### **Zoé Porphyrogénète et Théodora**

- CONNOR Carolyn L, *Women of Byzantium*, Yale University Press New Haven & London, 2004, Part III. The Middle Byzantine Period (843-1204) p.159-207.
- GIBON Edward, *The decline and Fall of the Roman Empire*, T2, 395-1185 A.D, New-York, 1932, p.904.
- LIMOUSIN Eric, «Zoé : derrière l'image et les mariages », *Impératrices, Princesses, Aristocrates et Saintes Souveraines*, MALAMUT Elisabeth et NICOLAÏDES Andréas



(dir), *Le Temps de l'histoire*, Aix-en-provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 71 à 80.

- SCHLUMBERGER Gustave, *L'épopée byzantine à la fin du dixième siècle. Troisième partie. Les Porphyrogénètes Zoé et Théodora*, Paris, Hachette, 1905, 846 p.
- WHITTEMORE Thomas, « A portrait of the Empress Zoe and of Constantine IX », *Byzantion*, 1948, Bruxelles, XVIII, p. 223-227.

### **Anne Dalassène**

- DIEHL Charles, *Figures byzantines*, Deuxième série, Paris, Armand Colin, 1923, p. 317-342.
- GAUTIER, P. « Le **Typikon** de la Théotokos Kécharitôméné », dans *Revue des Etudes byzantines*, n° 43 (1985): p. 124.
- MALAMUT Elisabeth, « Une Femme politique d'exception à la fin du XIe siècle: Anne Dalassène », *Femmes et pouvoirs des Femmes à Byzance et en Occident (VIème - XIème siècles*, Stéphane LEBECQ, Alain DIERKENS, Régine LE JAN, Jean-Marie SANSTERRE (éd), Lille 1999, p. 103 à 120.
- MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, 526 p.

### **Eudocie Makrembolitasse**

- OIKONOMIDES Nicolas, « Le serment de l'impératrice Eudocie (1067) : un épisode de l'histoire dynastique de Byzance » dans *Revue des études byzantines*, n°21 (1963) : p. 101-128.

### **Irène Doukas**

- DIMITRIOS Polemis, *The Doukai : a contribution to Byzantine prosopography*, Glasgow, London Athlone P, 1968, 214 p. (University of London historical studies)

# **Annexes**

## Table des Illustrations

- **Iconographie**

**Figure 1** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vitr. 26-2, fol. 198 v° : mariage de *Romain III Argyre* et *Zoé Porphyrogénète*..... p. 125

**Figure 2** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vitr. 26-2, fol. 206 v°, registre inférieur : mariage de l'impératrice *Zoé* et *Michel le Paphlagonien* ..... p. 126

**Figure 3** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vitr. 26-2, fol. 222 r°, registre inférieur : couronnement de *Constantin IX Monomaque*. ..... p. 127

**Figure 4** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1586, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 62/figs. 20a, 20b : Histamenon de l'impératrice *Théodora*..... p. 128

**Figure 5** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1623, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 103/figs. 44a, 44b : Tetrareron de *Michel VII Doucas* et *Marie d'Alanie* ..... p. 128

**Figure 6** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1951.31.4.1435, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 98/figs. 40a, 40b : Tetrareron de l'impératrice *Théodora* lors de son règne seule..... p. 129

**Figure 7** Sainte-Sophie, Istanbul, Turquie, première moitié du XIe siècle : Mosaïque de la galerie Sud représentant le Christ, *Constantin* et *Zoé* ..... p. 130

**Figure 8** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1610, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New

Haven and London, p. 102/figs. 41a, 41b : Histamenon de la régence *d'Eudocie Makrembolitasse* ..... p. 131

- **Carte**

**Figure A** MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipses, 2007, p. 22 : Carte de l'Empire byzantin après 1118 ..... p. 132

**Figure B** SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, trad. Bernard Flusin, Paris, Lethielleux, 2003, p.441 : Le Grand Palais de Constantinople..... p. 133

**Figure C** MANGO Cyril, « The palace of the Boukoleon », *Cahier archéologiques*, n° 45, 1997, p. 45 : Plan du palais de *Boukoléon* ..... p. 134

**Fig. 1** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vit. 26-2, fol. 198 v° : mariage de *Romain III Argyre* et *Zoé Porphyrogénète*.







**Fig. 2** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vitr. 26-2, fol. 206 v°, registre inférieur : mariage de l'impératrice Zoé et Michel le Paphlagonien.





**Fig. 3** Madrid, BNE, Skylitzes Matritensis, Chronique de Jean Skylitzès, XIIe siècle, Vitr. 26-2, fol. 222 r°, registre inférieur : couronnement de *Constantin IX Monomaque*.

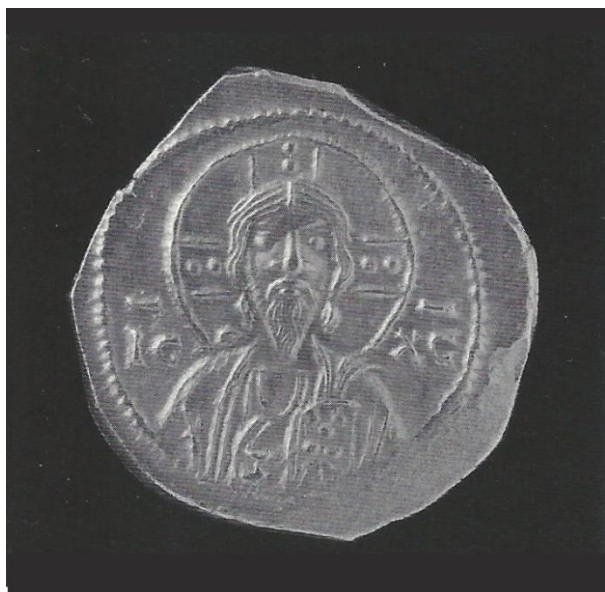


**Fig. 4** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1586, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 62/figs. 20a, 20b : Histamenon de l'impératrice *Théodora*.



**Fig. 5** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1623, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 103/figs. 44a, 44b : Tetarteron de *Michel VII Doukas* et *Marie d'Alanie*.





**Fig. 6** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1951.31.4.1435, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 98/figs. 40a, 40b : Tetarteron de l'impératrice *Théodora* lors de son règne seule.





**Fig. 7** Sainte-Sophie, Istanbul, Turquie, première moitié du XIe siècle : Mosaique de la galerie Sud représentant le Christ, *Constantin* et *Zoé*.



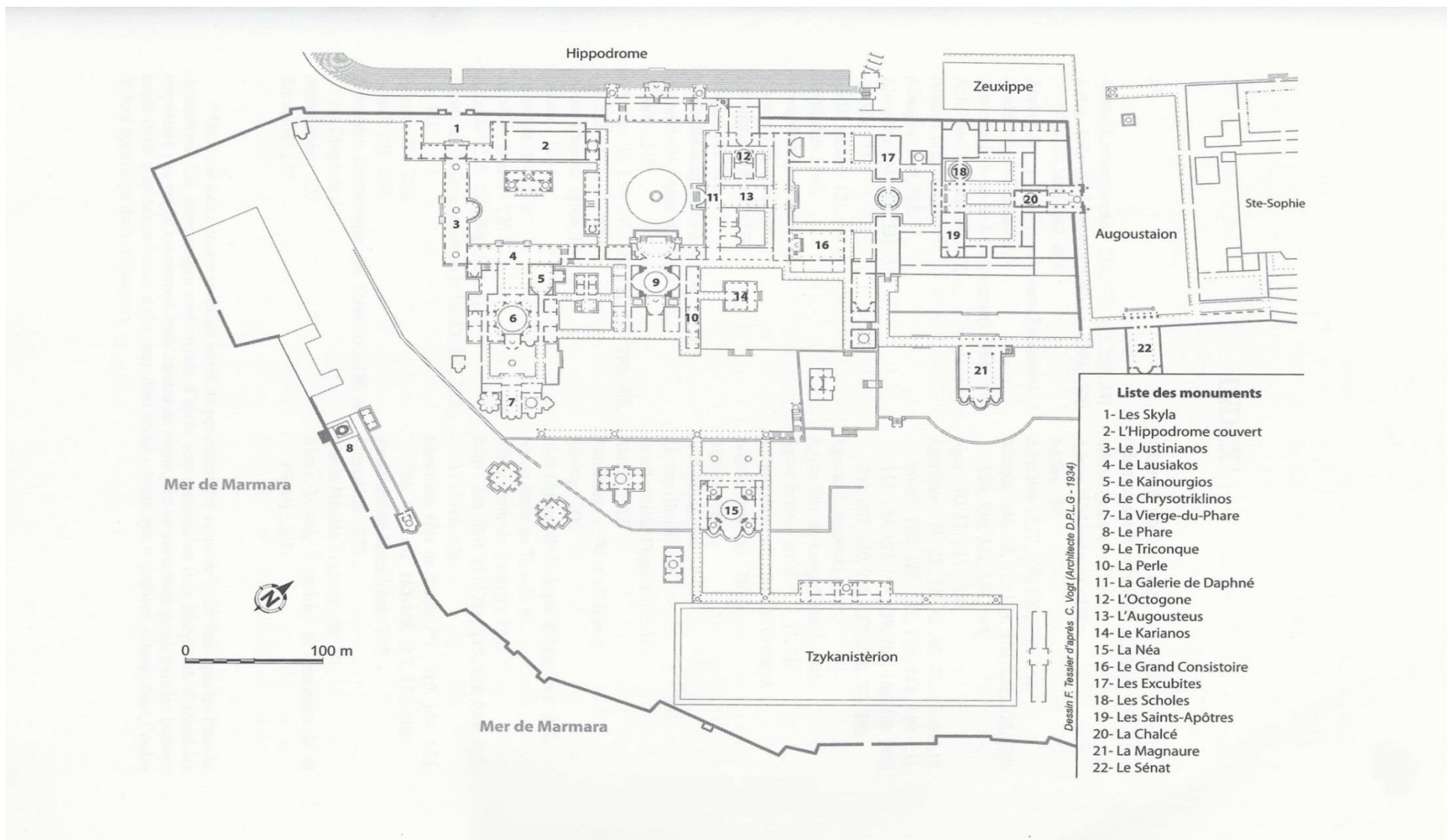


**Fig. 8** Cambridge, Arthur. M Sackler Museum, Harvard University, 1953.31.4.1610, Collection Thomas Whittemore, cliché tiré de KALAVREZOU Ioli (dir.), *Byzantine Women and Their World*, Harvard University art Museums, Cambridge Yale University press, New Haven and London, p. 102/figs 41a, 41b : Histamenon de la régence d'*Eudocie Makrembolitasse*.

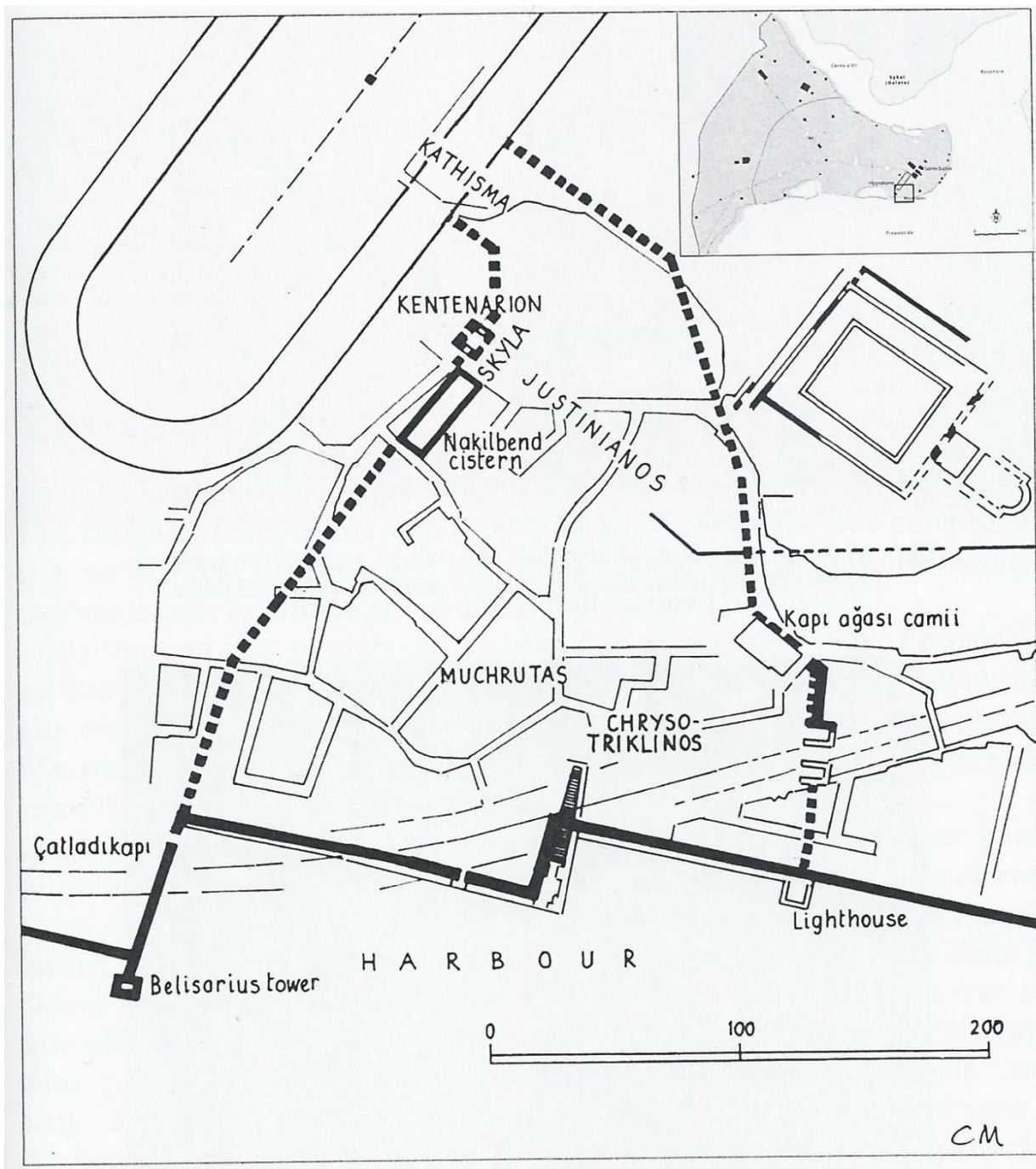


Fig. A MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipses, 2007, p. 22 : Carte de l'Empire byzantin après 1118.





**Fig. B** SKYLITZES Jean, *Empereurs de Constantinople*, trad. Bernard Flusin, Paris, Lethielleux, 2003, p.441 : Le Grand Palais de Constantinople.



**Fig. C** MANGO Cyril, « The palace of the Boukoleon », *Cahier archéologiques*, n° 45, 1997, p. 45 : Plan du palais de Boukoléôn.

## Glossaire

- Augusta :** Forme féminine du titre d'Auguste accordée aux épouses ou parentes de l'empereur.
- Autocrator :** L'empereur souverain qui détient le pouvoir réel, se distingue parmi les empereurs associés<sup>289</sup>.
- Basileus (pl. basileis) :** Titre d'origine persane qui signifie « grand roi ». C'est le titre accordé à l'empereur de Byzance depuis Heraclius.
- Basilissa :** Impératrice couronnée épouse de l'empereur byzantin ; au XIIe siècle le titre s'étend aux princesses impériales<sup>290</sup>
- César (*Kaisar*) :** Dignité réservée à la famille impériale, portée, à partir du Xe siècle, surtout par des dignitaires alliés par mariage à la famille impériale. Elle est la première dignité de l'empire jusqu'*Alexis Ier Comnène* qui en fait la seconde après le titre de sébastocrator.
- Césarissa :** Titre attribué à l'épouse du César<sup>291</sup>.
- Curopolate :** Gardien du palais, chef de la sécurité impériale. C'est le troisième titre dans l'ordre des dignités impériales, elle est réservée à la famille impériale jusqu'en 1057.
- Despoina :** Titre donnée à une souveraine qui détient le pouvoir (ce titre n'est pas forcément attribué à l'impératrice couronnée)<sup>292</sup>.
- Domestique des**
- Scholes :** Commandant des scholes, chef suprême de l'armée en l'absence de l'empereur<sup>293</sup>.

---

<sup>289</sup> MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 492.

<sup>290</sup> MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 492.

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 493.

<sup>293</sup> MALAMUT Elisabeth, *Alexis Ier Comnène*, Paris, Ellipes, 2007, p. 493.

- Eparque :** Préfet de la ville, c'est donc un fonctionnaire, chef administratif et judiciaire sur Constantinople et sa banlieue. Au XIII<sup>e</sup> siècle (1204) cette fonction devient purement honorifique. Au XI<sup>e</sup> siècle, cette fonction est la plus importante, on peut lire dans le livre des Cérémonies, que l'éparque est le père de la ville. Selon *Psellos* cette dignité s'élève au rang impérial moins la pourpre<sup>294</sup>.
- Logothète :** Ministre de l'empereur.
- Nobélissime :** Dignité réservée à la famille impériale.
- Patrice :** Dignité longtemps attribuée aux stratèges des grands thèmes ou aux fonctionnaires des principaux services de l'administration centrale. Créé par Constantin, elle commence à se dévaluer au cours de la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle et reste en vigueur jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle<sup>295</sup>.
- Patricienne zôstè (à ceinture) :** Titre réservé aux femmes les plus proches de l'impératrice.
- Sébastè :** Titre simplement honorifique, créé par *Alexis Ier Comnène*, spécialement pour honorer un membre de la famille ou un étranger.
- Sebastocrator :** Titre byzantin créé en 1081 par l'empereur *Alexis Ier Comnène* pour son frère Isaac, elle est réservée aux frères de l'empereur sous les Comnènes et les Anges. C'est la plus haute dignité de l'empire.
- Stratège (Stratêgos) :** Gouverneur d'une circonscription de province, ayant des compétences militaire et civile pour diriger un corps de troupe ou un thème<sup>296</sup>.
- Typikon :** Charte de fondation monastique.

---

<sup>294</sup> PSELLOS Michel, *Chronographie ou Histoire d'un siècle de Byzance (976-1077)*, Livres I et IV, Paris Les Belles Lettres, 2006, p. 30 (Collection Byzantine)

<sup>295</sup> PATLAGEAN Evelyne, *Un Moyen Âge grec, Byzance IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 421.

<sup>296</sup> PATLAGEAN Evelyne, *Un Moyen Âge grec, Byzance IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 422.